

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 7 Mai 2015 - 18 Rajab 1436 - N° 951 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-TUNISIE

Le Président Bouteflika reçoit le prix Ferhat Hached de la dignité humaine pour l'année 2015

P. 28



SOMMET DES DIRIGEANTS AFRICAINS SUR LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU
M. Lamamra représentera le Président Bouteflika à Livingstone (Zambie)

P. 28

TIZI OUZOU

Un train de mesures pour booster le développement local

Plusieurs décisions ont été prises hier par la commission interministérielle de haut niveau conduite par le SG du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Adli. Il s'agit d'accompagner la dynamique de développement local afin de booster les cadences de réalisation des différents projets destinés à la prise en charge des besoins des citoyens, et ce en application des instructions prises par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales lors de sa visite de travail, le 13 avril dernier, dans la wilaya.

P. 9



Mobilisation de 450 millions de DA pour la réhabilitation des chemins communaux

DGSN :
Hamel insiste à Bouira sur le bon accueil et l'écoute des citoyens dans les structures de Police

CONSEIL DE LA NATION :
Séance plénière consacrée aux questions orales

TIZI OUZOU
Une commission interministérielle de haut niveau «ausculte» le développement

6 contrebandiers, un narcotrafiquant et 2 immigrants clandestins arrêtés au Sud du pays (MDN)

P. 3

P. 3

P. 3

SANTÉ

OBÉSITÉ :
Le danger des «gros ventres» mieux expliqué

Pages 14-15

HISTOIRE

MASSACRES
DU 8-MAI-1945
La marche de la fidélité, point fort de la commémoration officielle

P. p 16- 17

FOOTBALL

CAN-2017 (QUALIFICATION)
Gourcuff convoque 23 joueurs et justifie ses choix

P. 24

SOCIÉTÉ

LA VIGILANCE DES POLICIERS PAIE ...
Arrestation à Alger d'un trafiquant de fausse monnaie en possession de 550 000 euros en fausses coupures

P. 11

Météo



Régions Nord : 23° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis temps généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agiter.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée. Les vents seront variables faibles à modérés avec quelques soulèvements de Sable Locaux.

Max

Min

Alger	25°	20°
Oran	24°	16°
Annaba	23°	18°
Béjaïa	24°	21°
Tamanrasset	34°	22°

Horaires des prières

Jeudi 18 Rajab 1436

Fajr	04:10
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:45
Isha	21:15



TRANSPORTS Ghoul à Blida



LE 9 MAI À TAMENTFOUST Lancement de l'opération «ports et barrages bleus 2015»

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid-Ahmed Ferroukhi, présidera samedi 9 mai au port de Tamentfoust, le lancement de l'opération «ports et barrages bleus 2015».



CE MATIN À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS Conférence de Amar Abderrahmane

Dans le cadre de la Commémoration du 70e anniversaire des massacres du 8-Mai-1945, la sous-direction des activités scientifiques culturelles, et sportives de l'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, organise aujourd'hui une conférence sur les massacres du 8-Mai-1945 sera animée demain mercredi 7 mai par M. Amar Abderrahmane.



CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE Commémoration des massacres du 08-Mai-1945

A l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire des massacres du 08-Mai-1945, le Forum de la Sécurité nationale, abritera ce matin à partir de 10h, à l'Ecole supérieure de police, Ali-Tounsi de Châteauneuf, une conférence historique qui sera animée par l'historien et chercheur Amar Belkhodja.



SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS Bouallag reçoit ce matin l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger



Le commandant général des scouts musulmans algériens, Mohamed Bouallag, recevra ce matin à 10h l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger M. Louai Aissa.

LE 9 ET 8 MAI À BEJAIA Formation au profit des enseignants de tamazight

En collaboration avec le ministère de l'Education nationale, le Haut-Commissariat à l'amazighité organise samedi et dimanche 9/10 mai 2015 à Bejaia une formation au profit des enseignants de tamazight.



CET APRÈS-MIDI À 16H SUR LES ONDES DE LA CHAÎNE 1 Emission sur «Les équipements de sécurité pour la conduite des motos»

L'espace radio de la Sécurité nationale présentera cet après-midi à partir de 16h sur les ondes de la Chaîne 1, une émission qui portera sur «Les équipements de sécurité des dangers de la conduite des motos».

LE 9 MAI À SIDI FREDJ Célébration du 20e anniversaire de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 9 mai à partir de 10h à l'hôtel Riadh de Sidi Fredj, la cérémonie à l'occasion du 20e anniversaire de la création du parti.



SAMEDI 9 MAI À L'AURASSI Le FCE lance le label «Origine Algérie garantie»

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) procédera samedi 9 mai à 9h à l'hôtel El Aurassi, au lancement du label «Origine Algérie Garantie». L'OAG s'inscrit dans le prolongement de l'initiative du FCE «Mentoudi B'ladi» et a pour objectif de stimuler et promouvoir la production nationale, de sensibiliser le consommateur à acheter algérien.

DEMAIN À L'INSTITUT PASTEUR D'ALGER Forum national de l'omnipraticien

Sous le patronage du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, l'Institut Pasteur organise demain vendredi 8 mai 2015 à Alger, le 11e Forum national de l'omnipraticien.



Mobilis partenaire du 8e semi-marathon de la Sûreté nationale

Mobilis accompagne le 8e semi-marathon et le championnat national de cross entre différents services de la police nationale, organisés par la direction de la Sécurité nationale ce vendredi 8 mai 2015, en hommage au défunt Mohamed Salah Talhi et en commémoration des 70 ans des répressions sanglantes du 08 mai 1945. Cette compétition verra la participation de plus de trois-cent (300) coureurs, sur un parcours de 17 km, reliant la Grande Poste au siège de la Direction des Unités Républiques de Sécurité, sise à El Hamiz. Cette course connaîtra également la participation de jeunes issus des différents quartiers d'Alger et ce, dans le cadre de la promotion de la politique de proximité pronée par la Sécurité nationale envers les citoyens. L'événement a pour objectif la valorisation du sport au sein de la Sécurité nationale et le renforcement des activités de proximité avec les différentes tranches de la société notamment les jeunes, en mettant en valeur les nouveaux talents qui auront l'opportunité d'intégrer les rangs de l'association sportive de la Sécurité nationale.



DGSN :**Hamel insiste à Bouira sur le bon accueil et l'écoute des citoyens dans les structures de Police**

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel, a insisté, mercredi à Bouira, sur l'impératif du bon accueil et de l'écoute des citoyens dans les structures de la Police nationale.

«La police nationale est appelée à être très proche des citoyens, à leur réservier un bon accueil et à écouter leurs doléances», a-t-il souligné, lors d'une visite de travail dans la wilaya, exhortant les responsables des brigades à «placer le bureau d'accueil au rez de chaussée et non pas au deuxième ou au troisième étage pour faciliter aux citoyens d'y accéder».

Le général Major Hamel a également mis l'accent sur la nécessité de confier la gestion des structures de la Police à «des cadres expérimentés à même d'assurer cette tâche comme il se doit».

Il a procédé, à l'occasion de sa visite, à l'inauguration de plusieurs nouvelles structures de Police, dans la wilaya.

Après avoir déposé une gerbe de fleurs au niveau de la sûreté de wilaya, où il a observé une minute de silence à la mémoire des martyrs du devoir national, le DGSN a procédé à l'inauguration officielle du nouveau siège de cette Sûreté, composée de trois étages et d'une cinquantaine de bureaux, destinés à abriter la cellule du contrôle et d'inspection, la cellule de communication et des relations publiques, le centre des opérations et autres services.

Sur place, un exposé lui a été présenté sur l'évolution de la Police au niveau local. Selon les chiffres fournis par le directeur de la réglementation des affaires générales (DRAG) de la wilaya, Ouali Aiki, 37 projets de la Sûreté nationale ont été



réalisés dans le cadre des différents programmes quinquennaux pour un montant de plus de trois milliards Da.

Parmi ces projets figurent notamment les brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) et des sièges locaux des sûretés urbaines, des célebatoriums et d'autres structures destinées à améliorer le service public et à consolider les relations avec le citoyen, a expliqué M. Ouali au cours de son exposé.

Le Général major Hamel a aussi inauguré une base de vie de la Sûreté de wilaya, composées essentiellement d'un foyer, d'un restaurant et d'un bloc de 22 chambres pour héberger-

ment. Il a, ensuite, inauguré une salle de sport et un champ de tir, réalisés récemment pour un montant de 129 millions Da, et baptisés du nom du martyr du devoir national, Adda Mohamed, assassiné durant la décennie noire.

Ante bénéficié d'une vaste opération de réhabilitation, le siège de compagnie d'intervention rapide (CIR) a été également rouvert par le premier responsable de la Sûreté nationale. Réaménagé pour une enveloppe de 16 millions Da, ce siège, d'une capacité d'accueil de 140 lits, est formé essentiellement d'un bloc d'hébergement et d'un foyer.

TIZI OUZOU**Une commission interministérielle de haut niveau «ausculte» le développement**

Une commission interministérielle de haut niveau, composée des secrétaires généraux des ministères de l'intérieur et des collectivités locales, de l'environnement, des travaux publics et des ressources en eau, se trouve depuis mercredi dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour s'enquérir de la situation du développement local.

Cette commission, conduite par le SG du ministère de l'intérieur, Adli Ahmed, a inscrit sur son agenda la visite et l'inspection de certains projets structurants dont la péénétrante à l'autoroute Est-Ouest, le centre d'enfouissement technique de Oued Fali, le raccordement au gaz de ville du village Tamaaïsset dans la commune d'Aghrifs et le CET intercommunal d'Aghrifs/Fréha.

Elle aura à évaluer, sur place, l'état d'avancement des travaux des projets de développement qui ont un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a indiqué à l'APS le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, auprès du ministère de l'intérieur, Taleb Mohamed.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des projets structurants inscrits au titre de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui a bénéficié d'un important programme de développement comportant des projets ayant une portée stratégique pour le développement de la région», a-t-il indiqué. Il a souligné que cette visite permettra à cette commission de haut niveau de «voir sur le terrain ce qui se fait et ce qu'il faut améliorer,

compléter, consolider en matière de développement local et inscrire, si nécessaire, de nouveaux projets au bénéfice de la wilaya de Tizi-Ouzou». M. Taleb a également précisé que le rôle de cette commission «consiste aussi à apporter, in situ, des solutions aux problèmes posés et qui concernant directement le citoyen». Citant quelques secteurs, le même responsable a donné l'exemple de celui des travaux publics. La wilaya de Tizi ouzou dispose d'un réseau assez dense qui est en train de se compléter par la pénétrante vers l'autoroute est/ouest, les roches Sud et Nord de la wilaya et une ceinture pour la zone littorale. «Ces périphériques ont une importance stratégique pour le développement socio-économique de la région de

Tizi Ouzou et de toute la Kabylie», a-t-il dit. L'inspection des projets relevant du secteur de l'environnement dont le CET de Oued Fali, la station dépollution d'Azaga et la décharge contrôlée de la forêt de Yakouren, qui reste une plaie béante au cœur de ce beau massif, et la décharge pour but de voir dans quelle mesure tout ce qui touche à l'environnement, notamment la gestion des déchets et l'irradiation des décharges, peut être pris en charge en tenant compte de la santé des populations.

D'ailleurs, le SG du ministère de l'intérieur, Adli Ahmed, qui a visité la décharge de Yakourene, a donné instruction pour sa délocalisation et la remise en état des lieux pour préserver la forêt de Yakourene.

6 contrebandiers, un narcotrafiquant et 2 immigrants clandestins arrêtés au Sud du pays (MDN)

Six (6) contrebandiers, un narcotrafiquant et deux immigrants clandestins ont été arrêtés ces deux derniers jours au sud du pays par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détache-

ments de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels d'El Oued, de Ghardaïa et de Djinet (4ème région militaire) ont arrêté les 4 et 5 mai 2015, six (6) contrebandiers, un narcotrafiquant et deux (2) immigrants clandestins», précise la même source. Ces opérations ont également permis «la saisie de (2) véhicules tout-terrain, un véhicule touristique, (780) boulettes de différentes boissons, (3000)

comprimés de psychotropes, (764) kilogrammes de denrées alimentaires, cinq (5) téléphones portables, une somme d'argent de (237340) dinars algériens et des armes blanches», ajoute-t-on de même source.

Par ailleurs, les éléments des Gardes-côtes d'Oran (2ème région militaire) «ont saisi une quantité de (30.625) kilogrammes de kif traité», conclut le communiqué du MDN.

CONSEIL**DE LA NATION:****Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales**

Le Conseil de la nation tiendra jeudi une séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué mercredi un communiqué de la Chambre haute du parlement.

Les questions orales concernent les secteurs de la Culture, de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, et de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, a précisé le communiqué.

ENTREPRISES**La CGMP a assuré 1 300 garanties à l'échelle nationale**

La caisse de garantie des marchés publics (CGMP) a assuré depuis le début de l'année en cours quelque 1.300 garanties aux entreprises publiques et privées chargées de la réalisation de projets à l'échelle nationale, a-t-on appris mercredi à Tissimts du Directeur général de cet établissement.

En marge d'une journée d'information sur «l'organisation des marchés publics», le DG de la CGMP, Omar Aït Larbi, a indiqué à l'APS que ces garanties ont touché 1.200 PME, soit 92 PC du total des couvertures assurées. Les 8 PC restants sont représentés par de grandes entreprises.

Les entreprises bénéficiaires interviewées dans divers secteurs comme BTP, l'hydraulique, les équipements publics et autres, a précisé le même responsable, ajouté que la CGMP a assuré, depuis sa création en 1998, quelque 49.700 garanties.

Par ailleurs, Omar Aït Larbi a estimé que les problèmes rencontrés par les entreprises dans le passé, comme le manque de matériaux de construction, «n'existent plus» ajoutant que la cadence des travaux de réalisation des différents projets «est satisfaisante».

Le responsable a fait remarquer, toutefois, que certains projets enregistrent des retards dans leur réalisation. «Les causes résident dans les études techniques incomplètes et le non achèvement des procédures de régularisation de la situation des assiettes foncières retenues», a-t-il expliqué.

La CGMP est une EPIC, créée dans le cadre du programme des réformes économiques engagées par l'Etat, en vue de palier aux difficultés rencontrées par les opérateurs économiques détenteurs de marchés publics. Sa mission principale consiste donc à faciliter la réalisation des projets d'équipements publics.

Cette journée d'information a été organisée par la Caisse, en collaboration avec la chambre de commerce et de l'industrie «Ouarénis», ciblant les responsables des entreprises de réalisation, les bureaux d'études et les responsables des services publics, rappelle-t-on.

APS

PARTENARIAT

Accord de coopération CGEA-Chambre de commerce indo-européenne

La Confédération générale des entrepreneurs algériens (Cgea) et la Chambre de commerce indo-européenne pour les PME (Iecsme) ont signé, mercredi à Alger, un accord de coopération pour la promotion du partenariat économique entre l'Algérie et l'Inde.

Cet accord a été signé par le président de la Cgea, Habib Yousfi, et le secrétaire général de l'Iecsme, John Martin Thomas. Selon le document signé, l'accord vise le renforcement des opportunités de coopération économique entre l'Algérie et l'Inde ainsi que l'établissement de relations de travail directes entre les meilleurs d'affaires des deux pays.

Les deux parties de cet accord «créeront les conditions appropriées afin de promouvoir la coopération directe et bilatérale entre leurs organisations membres tout en s'engageant à échanger leurs informations, leur expérience et leur compétence pratique à travers, entre autres, l'organisation des forums et des visites d'affaires», indique le texte.

Dans le cadre de cet accord, «nous allons travailler à élargir ce partenariat à des secteurs stratégiques qui sont d'une importance capitale pour l'Algérie tels l'industrie mécanique, pharmaceutique, l'information, l'agriculture et le bâtiment», a souligné M. Yousfi à l'issue de la signature du document.

Selon lui, cette chambre de commerce est disposée à apporter son savoir-faire aux PME algériennes et à développer des relations basées sur des «accords précis et concrets». Pour sa part, le secrétaire général de l'Iecsme (basée à Milan, Italie) a indiqué que la décision de mise en place de cet accord avait été prise lors du forum économique algéro-italien tenu, en mars dernier à Milan, lors de la visite du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchaïeb, et d'une délégation d'hommes d'affaires algériens en Italie. Il a également fait savoir qu'en plus du volet économique, un partenariat culturel pourrait être établi à travers une coproduction de films algéro-indiens.

JUSTICE

Développement positif du système pénal en Algérie

Le système pénal en Algérie a enregistré «un développement positif» depuis 2004, a affirmé mardi à Alger la directrice de la région Moyen Orient et Afrique du nord de l'organisation internationale de la réforme pénale (PRI), Mme Taghreed Jaber. Il y a une volonté politique en Algérie pour opérer un changement dans le système pénal de ce pays, et ce depuis 2004», a souligné Mme Taghreed lors d'une rencontre sur «la protection des droits des couches vulnérables dans les établissements pénitentiaires» organisée par la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cnppdh) en partenariat avec la PRI.

Le développement du système pénal en Algérie a enregistré «un saut qualitatif tant sur les plans juridique, opérationnel et institutionnel que sur le plan des ressources humaines activant dans les établissements pénitentiaires».

«L'Algérie est le seul pays arabe qui applique la peine alternative d'intérêt général», a fait savoir Mme Taghreed. Elle a, dans ce sens, évoqué les mesures d'insertion des détenus ayant purgé leur peine, estimant que ces mesures devraient toucher particulièrement les femmes et les mineurs. Les femmes représentent 9 % des détenus dans le monde, a précisé Mme Taghreed qui a appelé à développer les règles de Bangkok pour le traitement des détenus. Dans ce cadre, Nouredine Benbrahim, président de l'association «Adhwaa rights pour la démocratie et les droits de l'Homme» accréditée en 2012 a indiqué que son association lancera en septembre prochain un projet d'accompagnement de la femme, une fois sa peine purgée.

APS

TOURISME

La 16^e édition du SITEV du 14 au 17 mai

La 16^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitetv) se tiendra du 14 au 17 mai courant au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger) sous le thème «Investir dans le tourisme est un placement sûr», indique mercredi un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT).

Cette édition verra «une plus forte participation par rapport aux éditions précédentes». Quelque 250 exposants de 10 pays sont attendus à cette manifestation dont Malte, qui participe pour la première fois, la Tunisie, l'Egypte, le Maroc, La France, la Jordanie, les Emirats arabes unis, la Libye, la Turquie et le Pérou», précise la même source.

La manifestation verra également une «nouvelle répartition concernant les espaces d'exposition». Ainsi, un espace sera consacré aux tours opérateurs, les offices de tourisme, les centres de camping, les stations thermales et les centres de thalassothérapie, de faire connaître leurs produits et faire la promotion de la destination Algérie».

La manifestation constitue également une occasion pour le grand public de découvrir les meilleures offres et choisir la meilleure destination pour la période estivale.

AFFAIRE KHALIFA

Abdelmoumène Khalifa appelé à la barre

Le principal accusé dans l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank, Abdelmoumène Khalifa, est passé mercredi à la barre du tribunal criminel près la Cour de Blida.

Vêtu d'un costume bleu nuit, Abdelmoumène Khalifa, amagri, a commencé à répondre à l'interrogatoire du président du tribunal, Antar Menouer.

Devant un accusé qui semblait détendu au regard de la gravité des chefs d'inculpations dont il doit répondre, le juge a expliqué, dans le détail, les accusations portées contre l'accusé.

Il s'agit de «constitution d'une association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance et falsification de documents officiels».



Abdelmoumène Khalifa est entouré de ses deux avocats, Nessimine Lezzar et Merouane Medjhouda, dans une salle d'audience à moitié pleine. Au début de l'audience, le président du tri-

bunal a rappelé à la presse l'interdiction de filmer, de prendre en photo ou d'enregistrer le déroulement du procès qui sera long, a-t-il fait remarquer. Il a également demandé aux témoins de rester en dehors de la

salle d'audience, relevant qu'il fera appel à eux tout au long du procès.

Au total, 71 prévenus, ayant introduit un pourvoi en cassation devant la Cour suprême seront rejugés. Plus 300 témoins com-

paraîtront pour la deuxième fois, des victimes et partie civile seront présents au procès.

Les personnes citées en témoins dans cette affaire durant le premier procès comparâtront lors du nouveau procès, et le tribunal criminel se conformera lors du procès, au premier arrêt de renvoi de la chambre d'accusation.

Il est donc attendu qu'il juge uniquement les personnes impliquées au premier procès.

Abdelmoumène Khalifa qui avait été jugé par contumace, jugement devenu nul après son extradition, sera jugé dans la même affaire. Le président du tribunal criminel ayant prononcé la jonction des deux affaires.

Le même tribunal avait prononcé en mars 2007, après un procès qui a duré près de trois mois, des peines allant d'une année à 20 ans de prison, et relaxé une cinquantaine de personnes parmi les accusés.



«J'ai lancé Khalifa TV pour soigner l'image de l'Algérie à l'étranger»

première était une cliente auprès de ladite banque, au même titre qu'elle était auprès d'autres banques.

«Pourtant plus de 70% des placements de la compagnie aérienne se faisaient auprès de votre banque», a rebondi alors le juge.

Un excédent de 7 millions d'euros dégagé par Khalifa Airways

«L'expertise française a démontré un excédent de 7 millions d'euros dégagé par Khalifa Airways», a observé Abdelmoumène Khalifa, pour signifier le bon état de santé financière de l'ex-compagnie aérienne au moment de sa dissolution.

Le juge a également interpellé l'accusé sur la question de l'achat de stations de dessalement de l'eau de mer par l'accusé.

«L'achat de ces stations n'était qu'un prétexte en vue d'obtenir des devises auprès de la Banque d'Algérie. De plus, la facture pro-forma de l'achat des stations était fausse alors que les deux stations pilotes étaient en très mauvais état et contenait de l'amiant», a indiqué le juge, se référant à une expertise scientifique.

L'ex-groupe Khalifa avait décidé en 2001 de faire don à l'Algérie de deux stations pilotes de dessalement de l'eau de mer d'une valeur de 3,5 millions de dollars, lesquelles avaient été effectivement réceptionnées.

Ce qui n'avait pas été le cas des trois autres, acquises au montant de 26 millions de dollars et n'ayant jamais été acheminées vers l'Algérie, lui a signifié le juge.

A cela, le prévenu a répondu que la facture en question était signée par une société saoudienne de renommée internationale et dont il ne pouvait, par

conséquent, en douter de la probité.

«J'ai cru bien faire et rendre service au pays au moment où une menace de sécheresse guettait les Algériens, mais j'ai fini par le regretter. Des spécialistes m'avaient pourtant dissuadé de le faire mais j'étais persuadé que c'était la solution la plus rapide pour régler ce problème», a-t-il lâché, à ce sujet. Interrogé, par ailleurs, sur le transfert «illégal» de la somme de 45 millions d'euros ayant servi au paiement de sa villa à Cannes (France) alors que sa valeur initiale était de 100 millions d'euros, le prévenu a expliqué qu'il s'agissait de 30 millions d'euros seulement qui représentaient un investissement de la défunte compagnie aérienne alors que l'immobilier en question lui a été vendu par «une personne en faillite».

Enumérant le reste des sociétés détenues par le groupe et liées notamment aux domaines de l'informatique, du catering, du graphique, le juge Menouar lâche cette question: «Maitrisez-vous le transfert des fonds de toutes ces sociétés».

Ce à quoi l'accusé rétorque, avec une assurance évidente, en affirmant détenir une «dose de nationalisme» suffisante pour qu'il investisse autant de domaines.

Le procès après cassation de l'affaire Khalifa Bank s'est ouvert lundi au tribunal criminel de Blida, huit années après le premier procès en janvier 2007 au niveau du même tribunal. Au total, 75 prévenus, dont 21 détenus en plus de l'accusé principal, Abdelmoumène Khalifa, comparâtront pour la deuxième fois lors de ce procès qui verra, par ailleurs, la présence de plus de 300 victimes et partie civile.

APS

Le lancement de la chaîne de télévision privée Khalifa TV avait été motivé par le souci de «soigner l'image de marque de l'Algérie à l'étranger», a affirmé mercredi devant le tribunal criminel de Blida, Abdelmoumène Khalifa, principal accusé dans l'affaire Khalifa Bank.

Abdelmoumène Khalifa a soutenu que la création de la chaîne de télévision qui portait son nom était motivée «par le souci de donner une bonne image de l'Algérie à l'étranger, au moment où les échos qui parvenaient du pays étaient faits uniquement de feu et de sang pendant la décennie 1990».

En plus de son premier investissement dans le secteur bancaire, l'ex-milliardaire a été auditionné au troisième jour du procès par le juge Antar Menouar sur ses autres acquisitions ainsi que les sociétés créées dans le cadre de ce qui est devenu le groupe Khalifa. «J'ai voulu prouver aux

étrangers que les Algériens pouvaient créer une chaîne de télévision sur leur propre sol, en plus de vouloir offrir un autre son de cloche que celui véhiculé par la télévision publique qui ne dit pas toute la vérité», a-t-il ajouté à ce sujet. «Pourquoi courir plusieurs lieux à la fois», s'est interrogé le président du tribunal criminel de Blida, abordant la création de la compagnie aérienne Khalifa Airways, à peine six mois après Khalifa Bank.

«La banque sert à transférer de l'argent, une compagnie aérienne sert à transporter des personnes», s'est contenté de répondre l'accusé, ajoutant que le capital de Khalifa Airways était fixé à 150 millions DA et qu'il avait hypothqué son entreprise de pharmacie basée en France comme garantie auprès d'Airbus.

Quant à savoir si la compagnie aérienne était créée sur les propres fonds de Khalifa Bank, leur ex-propriétaire a assuré que la

AFFAIRE KHALIFA

Le principal accusé nie avoir falsifié deux actes d'hypothèque pour obtenir un prêt bancaire...

Le principal accusé dans l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank, Abdelmoumène Khelifa, a nié mercredi devant le tribunal criminel près la cour de Blida avoir falsifié deux actes d'hypothèque d'une villa à Hydra et d'un magasin à Chéraga en vue d'obtenir un prêt bancaire pour créer sa banque privée.

Interrogé par le président d'audience, Antar Menouar, sur le chef d'accusation de falsification de deux actes d'hypothèque utilisés pour contracter un prêt auprès de l'agence de la BDL de Staoueli (ouest d'Alger), l'accusé a dit que les deux actes ne portaient pas sa signature et que les descriptions de la villa et du magasin dans ces documents ne correspondaient pas à sa maison familiale et à sa pharmacie. Il a ajouté que les deux actes en question ne concernaient pas sa banque mais une autre entreprise, qualifiant d'«illégitime» et d'«inconcevable» son accusation de falsification des deux documents.

Interrogé par le juge sur les moyens par lesquels il a obtenu un premier prêt d'un montant de 61 millions de dinars et un second d'un montant de 51 millions de dinars en 1997 de l'agence de la BDL de Staoueli, l'accusé a répondu qu'il disposait d'un ancien compte bancaire dans cette agence où les «facilités de financement» dont il bénéficiait lui ont permis d'obtenir des prêts.

L'accusé a précisé qu'il n'avait entendu parler des actes en question qu'en 2004, estimant que cette histoire de falsification était «montée de toutes pièces». La justice doit fournir le dossier qui a accompagné



la demande de crédit hypothécaire, mais «il n'existe pas», a-t-il ajouté.

Il a nié s'être rendu avec le directeur de l'agence bancaire d'alors, Idir Mourad Issir, (également accusé dans l'affaire) dans l'étude du notaire Rahal Omar dont le cachet aurait été utilisé, en son absence, par une tierce personne comme énoncé dans l'arrêt de renvoi.

Il a ajouté qu'il n'avait pas besoin de recourir à un prêt pour la création de Kha-

lifa Bank et que cette dernière était financée par les profits générés de la filiale française de sa société de fabrication de médicaments.

Abdelmoumène Khelifa est accusé d'association de malfaiteurs, de vol qualifié, d'escroquerie, d'abus de confiance et de faux en écriture.

Après les questions sur l'hypothèque de la villa et du magasin, l'accusé est interrogé sur les détails de la création et de la

gestion de la banque. Le juge Antar Menouar avait annoncé en début d'audience qu'elle serait longue.

Le tribunal criminel de Blida a annoncé lundi la jonction de l'affaire Khalifa Bank, jugée après cassation, avec celle d'Abdelmoumène Khelifa, jugé en première instance en 2007 par contumace et condamné alors à la réclusion criminelle à perpétuité.

...Et reconnaît les infractions juridiques

Le principal accusé dans le procès de l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Rafik Khelifa, a reconnu mercredi l'existence d'infractions à la loi, à peine deux mois après la création de la banque, et ce, lors du changement de ses statuts.

«Le 28 septembre 1998, Khalifa Bank a procédé au changement de ses statuts à la suite de la démission de son ex-P-DG Kaci Ali, la Banque d'Algérie n'en avait pas été informée», a reconnu Abdelmoumène Khelifa, lors de son audition par le président du tribunal criminel de Blida, Antar Menouar.

Ce dernier a tenu, par conséquent, à attirer l'attention du prévenu sur l'infraction à la loi que l'inspection de la Banque d'Algérie, entreprise du 22 mars 1999 jusqu'au 29 juin 1999 au niveau de la banque, n'avait pas manqué de révéler à ce sujet.

«Cela faisait trois mois seulement que la banque a été créée», a tenu à souligner le juge, qui s'est interrogé si le prévenu a «régularisé» la situation de la banque après qu'il en ait pris la fonction de P-DG, en remplacement de Kaci Ali.

«Kaci Ali nous avait assuré avoir procédé au changement de sa signature. De plus, je recevais de la correspondance de la Banque d'Algérie en mon nom, ce qui à mes yeux signifiait que j'étais considéré comme étant en règle. En sus de cela, le gouverneur général de la Banque d'Algérie de l'époque, Mohamed Laksaci,

avait considéré qu'il s'est agi d'une erreur de bonne foi, sans plus», a expliqué Abdelmoumène Khelifa.

«C'est une tempête dans un verre d'eau», a-t-il lancé ensuite sur un ton qui se voulait rassurant, alors qu'il avait esquivé, à maintes reprises, la question du juge sur sa conformité à la loi après la démission de Kaci Ali et du changement des statuts ayant suivi ce départ.

Aux origines de l'ex-Khalifa Bank

Le président du tribunal est remonté, dans son audition, à la genèse de la création de ladite banque, à commencer par demander à son ex-propriétaire «les motivations ayant amené un pharmacien de formation à s'intéresser au domaine bancaire».

Ce à quoi, l'accusé a rétorqué que c'est à la faveur de l'ouverture du secteur à l'investissement privé, début 90, qu'il a pensé au lancement de sa banque, ajoutant avoir suivi des formations en France dans cette perspective.

A la question de savoir si le montant du capital de lancement de la Khalifa Bank avait été réglementaire, Abdelmoumène Khelifa s'est défendu d'avoir signé un chèque de 125 millions de DA, alors que le président du tribunal lui a signifié n'avoir la trace que de la somme de 85 millions de DA.

Interpellé sur les placements de fonds effectués par les clients auprès de la

banque dissoute quelques mois seulement après le lancement de celle-ci, l'accusé a expliqué cela par le taux «incitatif» qui y était pratiqué et qui était de l'ordre de 11 % en 1998, avant qu'il n'oscille entre 7 et 13 % par la suite. Les crédits étaient fixés quant à eux entre 8 et 10%.

Le juge s'est alors interrogé comment la banque s'en sortait «sans risquer la faillite».

Les droits de douanes payés par la banque au profit de leurs clients représentaient un des moyens de remboursement, a expliqué M. Khalifa.

Le juge Ménouar s'est, par ailleurs, enquisté de savoir comment A. Khalifa a pu entendre le réseau de l'institution bancaire à travers le territoire national en un laps de temps aussi court.

«La moitié des locaux des agences se trouvaient dans des places commerciales et était louée auprès des particuliers et des entreprises publiques étant donné qu'on ne pouvait les acheter, alors que nous avions pu acquérir le reste», a argumenté le prévenu lequel a, par ailleurs, fait endosser la responsabilité du choix des recrutements du personnel de la banque à son ex-Directeur général, Mohamed Nanouche.

L'ex-milliardaire s'est, par ailleurs, défendu d'avoir enfreint la réglementation s'agissant de la procédure de transfert des recettes quotidiennes des

différentes agences de la banque vers la Banque d'Algérie.

«En 5 ans, il n'y a pas eu d'incidents majeurs signalés par nos clients», a-t-il affirmé au moment où le juge a fait état de «trous» financiers et d'un «laissez-aller inédit» dans la gestion de la défunte banque.

«N'affirmez-vous pas que vos employés détenaient une longue expérience dans le domaine pour avoir exercé dans des banques publiques auparavant?», lui a-t-il lancé, faisant remarquer des «irrégularités» dans les écritures bancaires entre les sièges bancaires. Se voulant imperturbable, l'ex-dirigeant du groupe Khalifa a continué de nier les chefs d'accusation égrenés l'un après l'autre par le juge Menaouer, non sans susciter, par moments des éclats de rire dans la salle lorsque le premier use d'ironie et que le prévenu tente une réponse pour le moins «gauche».

Le procès après cassation de l'affaire Khalifa Bank s'est ouvert lundi au tribunal criminel de Blida, huit années après le premier procès en janvier 2007 au niveau du même tribunal.

Au total, 75 prévenus, dont 21 détenus en plus de l'accusé principal Abdelmoumène Khelifa, comparaitront pour la deuxième fois lors de ce procès qui verra, par ailleurs, la présence de plus de 300 victimes et partie civile.

APS

FMI

La Grèce rembourse 200 Millions d'euros d'intérêts au FMI

La Grèce a remboursé mercredi, comme prévu, quelque 200 millions d'euros d'intérêts au Fonds monétaire international (FMI), a indiqué le ministère grec des Finances.

A court d'argent en raison du retard pris dans la conclusion d'un accord avec ses créanciers, UE et FMI, sur la poursuite de l'aide au pays, Athènes a toutefois assuré à plusieurs reprises que le remboursement des tranches de prêts à ses créanciers serait effectué normalement.

«La tranche sera payée», a confirmé à la télévision mercredi matin le ministre adjoint des Finances Dimitris Mardas, une heure avant ce règlement. La prochaine importante échéance pour la Grèce est le remboursement au FMI d'une tranche d'environ 750 millions d'euros mardi prochain, le 12 mai.

La Grèce prévoit une émission de bons du Trésor à six mois d'un montant maximum de 1,4 milliard d'euros mercredi. Lors des dernières émissions, les taux d'intérêt et le niveau de demande s'étaient stabilisés, après avoir souffert de l'inquiétude du marché lors de l'arrivée du gouvernement Syriza en janvier.

Pour faire face à la fonte de l'argent dans les caisses de l'Etat, le gouvernement de gauche radicale d'Alexis Tsipras a récemment adopté une loi obligeant les organismes publics et les autorités locales à transférer leurs réserves à la Banque de Grèce pour s'assurer des liquidités.

Le gouvernement grec a accusé mardi les créanciers d'empêcher tout compromis sur la question de la Grèce, endettée à hauteur de 175% de son PIB, en ne parvenant pas à se mettre d'accord sur ce qu'ils exigent d'elle.

NIGERIA

Face à un manque de liquidités le Nigeria emprunte pour payer les salariés



Le Nigeria a dû emprunter massivement pour payer les salaires des fonctionnaires en raison d'un manque de liquidités provoqué par la baisse des prix du pétrole, selon le ministre des Finances, M Ngozi Okonjo-Iweala.

«Nous avons de sérieuses difficultés. Cela s'aggrave depuis le début de l'année et va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année», a déclaré le ministre mercredi, précisant que le gouvernement prévoyait d'emprunter environ 4 milliards d'euros pour 2015.

«Nous avons un vaste programme d'emprunt pour régler le manque de liquidités» a-t-il déclaré à la presse.

Le Nigeria, premier producteur de pétrole d'Afrique, a été frappé durement par la chute d'environ 50% des prix du pétrole alors que les ressources de l'Etat en dépendent à plus de 70%.

«Aujourd'hui, la plupart des Etats de la fédération n'ont pas pu payer les salariés et le gouvernement fédéral n'a pas pu payer en avril les salaires», a déclaré le gouverneur de l'Etat d'Imo, Rochas Okorocha.

ALGÉRIE - GRANDE-BRETAGNE

M. Yousfi s'entretient avec Lord Richard Risby pour le partenariat avec l'Algérie

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a reçu, hier à Alger, le représentant personnel du Premier ministre britannique pour la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby.



Les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et les moyens de leur renforcement, indique un communiqué du ministère de l'Energie. Ils ont, ainsi, proposé d'organiser une rencontre entre les opé-

rateurs économiques du secteur des deux pays à la fin de l'année 2015 à Londres pour la concrétisation de cette coopération.

A cours de cet entretien, M. Yousfi et Lord Richard Risby ont également abordé l'évolution de la situation du marché pétrolier inter-

national marqué par une forte chute des prix de pétrole.

A rappeler que M. Risby avait été reçu, mardi, par les ministres de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, et du Commerce, Amara Benyounes.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La diversification et l'innovation dans l'industrie des produits rouges soulignées

Le président de l'Association des briquetiers algériens (ABA) Salah Eddine Miloudi a appelé mercredi à Alger les opérateurs de la filière des produits rouges à diversifier leur production et surtout à former et mettre à niveau les ressources humaines de cette branche.

Face à la concurrence des nouveaux matériaux de construction, M. Miloudi qui s'exprimait en marge d'un séminaire sur l'industrie algérienne de la terre cuite, a insisté sur le rôle de l'innovation dans cette filière, tout en appelant les industriels à être «solidaire» pour «éviter le déclin de la production de produits rouges, dont la brique rouge, qui connaît plusieurs problèmes».

Il s'agit essentiellement du manque de main d'œuvre qualifiée, un problème que l'ABA tente de résoudre à travers l'organisation, en 2013, d'un programme de formation qui avait touché plusieurs régions du pays au profit des briquetiers, a-t-il indiqué lors de cette rencontre tenue parallèlement au 18ème salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2015).

L'association envisage d'organiser d'autres programmes de formation continue en collaboration



avec le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnel et celui de l'Industrie et des mines, selon l'intervenant qui a soullevé, à l'occasion, certaines contraintes auxquelles font face les briquetieries, comme le manque de carrières, notamment près des grandes villes et les entraves bureaucratiques dans l'obtention de titres miniers.

Mais, le plus grand défi que doivent relever les opérateurs de cette filière, est celui de faire face à la concurrence des nouveaux matériaux substitutifs aux briques traditionnelles et aux tuiles, selon lui.

A rappeler que la capacité nationale de production des produits rouges avait atteint en 2013 près de 20 millions de tonnes, selon une étude publiée en 2014.

Selon cette étude, l'Algérie comptait en 2013 quelque 136 briquetieries.

Renforcer le contrôle de conformité du béton prêt à l'emploi

Par ailleurs, des professionnels du secteur du bâtiment et des travaux publics ont souligné l'importance du contrôle de conformité dans la production du béton prêt à l'emploi (BPE) pour garantir la réalisation de constructions solides et minimiser les dégâts des catastrophes naturelles.

«Il ne suffit pas d'appliquer une formulation susceptible de conduire à un bon résultat dans la production du BPE mais il faut encore le prouver par le contrôle de conformité de ce produit en respectant notamment la norme NF EN 206-1», a précisé Rachid Amella, ingénieur au sein du Centre d'études et services technologiques de l'industrie des matériaux de construction (Cetim).

Cette norme, qui constitue une évolution importante dans la

manière de fabriquer et de contrôler les bétons au service de la qualité, exige notamment un dosage approprié en ciment et définit les types et les quantités de granulats et adjuvants nécessaires pour sa production, a-t-il expliqué, lors d'une journée sur les bétons, solutions locales pour la construction, organisée en marge du «Batimatec 2015».

L'utilisation du BPE permet un approvisionnement mieux adapté pour le chantier, l'amélioration de la productivité ainsi que la ponctualité des livraisons, a ajouté ce cadre du Cetim, filiale du Groupe industriel public des ciments d'Algérie (Gica). Le séisme, qui a frappé la ville de Boumerdes en mai 2003 et causé la mort de milliers de personnes, a révélé que les bétons employés dans les constructions contenaient une trop grande quantité de sable, alors que ces bétons devait être constitué essentiellement de granulats, a déploré pour sa part, Ahmed Belal, responsable au Cetim.

Il a appelé, dans ce contexte, au renforcement des opérations de contrôle au niveau des centrales à béton ainsi que la certification des matériaux de construction pour une meilleure qualité des constructions.

MARCHÉS DES CHANGES

L'euro progresse face à un dollar affaibli par des inquiétudes sur la croissance américaine

L'euro progressait mercredi face à un dollar toujours plombé par un regain d'inquiétudes sur la vigueur de la reprise américaine tandis que la monnaie unique profitait de données économiques encourageantes et des espoirs sur la Grèce.

La monnaie unique européenne valait 1,1212 dollar, contre 1,1185 dollar mardi. L'euro montait également face à la monnaie nippone, à 134,37 yens contre 134,08 yens mardi.

Le dollar restait quasi stable face à la devise japonaise, à 119,85 yens contre 119,87 yens la veille.

L'euro était ainsi revigoré par l'annonce mercredi d'une poursuite à un rythme constant en avril de la croissance de l'activité économique en zone euro, avec un indice PMI proche de son plus haut niveau en 11 mois observé en mars.

La Commission européenne a en effet revu à la hausse mardi sa prévision de croissance en 2015, à 1,5% contre 1,3% en février, et elle a estimé que le bloc monétaire devrait éviter la déflation. Par ailleurs, les cambistes étaient quelque peu rassurés par le fait que la Grèce a remboursé mercredi, comme prévu, quelque 200 millions d'euros d'intérêts au Fonds monétaire international (FMI), a indiqué le ministère grec des Finances.

Mais la situation grecque restait source d'inquiétudes alors que les discussions entre Athènes et ses créanciers n'ont toujours pas débouché sur un accord, en raison notamment de dissensions entre les Européens et le FMI. Selon une première estimation publiée la semaine dernière, le PIB américain n'a affiché qu'une croissance de 0,2% (en rythme annuelisé), confirmant les craintes des cambistes d'un ralentissement de la reprise économique américaine, comme l'avait laissé entrevoir une série d'indicateurs décevants ces dernières semaines, et certains analystes s'attendent à ce que ce chiffre soit révisé à la baisse.

Les cambistes optaient aussi pour la prudence en attendant la publication vendredi du rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage de la première économie mondiale, indicateur majeur pour évaluer la vigueur de la reprise économique américaine et pour tenter d'anticiper les prochaines actions de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui fait de la reprise notable et pérenne de l'emploi l'un des déclencheurs d'un renouveau monétaire.

Les investisseurs tablent pour la plupart sur un relèvement des taux cette année qui aura pour effet de rendre le dollar plus rémunérateur et donc plus attrayant, mais leurs attentes ont été repoussées récemment à la deuxième moitié de 2015 alors qu'ils tablaient encore en début d'année sur un resserrement monétaire dès juin.

Le livre britannique baissait légèrement face à la monnaie unique européenne, à 73,87 pence pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 1,5176 dollar pour une livre. Les cambistes optaient pour la prudence à la veille d'élections au Royaume-Uni dont l'issue est incertaine.

La devise suisse baissait légèrement face à l'euro, à 1,0373 franc pour un euro, mais progressait face au dollar à 0,9253 franc pour un dollar.

La monnaie suisse a même atteint 0,9213 franc pour un dollar, son niveau le plus fort en deux mois. L'once d'or a fini à 1.197,25 dollars, contre 1.197 dollars mardi soir.

USA

Le Congrès adopte le budget 2016

Le Congrès des Etats-Unis, à majorité républicaine, a approuvé mardi le budget 2016, document de principe qui prévoit une forte réduction des programmes sociaux, d'éducation et de santé.

Le budget, de 3 871 milliards de dollars pour l'année budgétaire qui commence le 1er octobre 2015, conduirait à une élimination totale du déficit public américain en 2024, selon les chefs républicains, alors qu'il représentait 2,8% du PIB en 2014.

Une résolution budgétaire, non-constricte, est un document qui guide l'élaboration des lois de finances. Ces lois définissent les crédits exacts de chaque agence fédérale et devront être adoptées avant le 1^{er} octobre, ce qui donne chaque année lieu à une réelle bataille entre républicains et démocrates qui conservent une minorité de blocage au Sénat.

Le Sénat a approuvé le budget en dernière lecture mardi lors d'un vote par 51 voix contre 48, les démocrates votant contre. Il avait auparavant été harmonisé avec la version de la Chambre des représentants, également à majorité républicaine.

Le texte contient les grandes priorités des conservateurs: il autorise une procédure prioritaire, mais vouée au veto présidentiel, pour abroger la réforme du système de santé de Barack Obama, dite «Obamacare». Il prévoit



aussi de réduire la voiture des programmes publics d'assurance maladie pour les plus modestes (Medicaid) et les plus de 65 ans (Medicare) --autant de réformes qui n'ont aucune chance de voir le jour en l'état actuel des rapports de force.

Plus des deux tiers du budget fédéral concernent des dépenses dites «obligatoires», comme le service de la

dette, ainsi que la protection sociale au sens large: Medicaid, Medicare, les bons alimentaires, le système public de retraite Social Security...

Le reste est divisé entre la défense (523 milliards) et le reste des agences fédérales (493 milliards), sans compter des dépenses exceptionnelles pour les opérations militaires extérieures (96) et les catastrophes naturelles (7).

SECTEURS D'INDUSTRIE ET DES SERVICES

Croissance soutenue en zone euro

La croissance de l'activité économique s'est poursuivie à un rythme constant en avril dans la zone euro, avec un indice PMI à 53,9, contre 54,0 en mars, et 53,5 dans une précédente estimation, a indiqué mercredi le cabinet Markit qui le publie.

Lorsqu'il dépasse les 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se replie si l'est inférieur à ce seuil.

L'activité a continué d'augmenter dans les deux secteurs couverts par l'enquête, l'industrie et les services, et dans les quatre grandes économies de la zone euro, même si la France reste à la traîne de ses partenaires. «Les derniers chiffres de l'enquête sont conformes à une croissance du PIB de l'ordre de 0,4% en début de deuxième trimestre, un niveau similaire à celui signalé au premier trimestre», relève dans un communiqué Chris Williamson, chef économiste de Markit. «Si l'on peut regretter que le rythme de croissance global ne se soit pas accéléré en avril, les varia-

tions des taux d'expansion observées dans les différentes économies devraient toutefois rassurer les gouvernements sur l'évolution générale de la conjoncture dans la région», estime Chris Williamson.

Il relève que la Banque centrale européenne «a toujours considéré qu'une mesure de relance monétaire ne pouvait être efficace qu'accompagnée de réformes structurelles.

Or, ce sont bien les pays qui ont engagé des réformes d'envergure, au premier rang desquels se trouvent l'Espagne et l'Irlande, qui enregistrent les plus fortes croissances en avril».

Pour Howard Archer, «reste à savoir si la stabilisation de la croissance observée en avril tant dans le secteur manufacturier que dans les services (...) est avant tout une pause après quatre mois d'amélioration globale, ou une indication que le rythme de reprise de l'activité dans la zone euro ralentit».

MARCHÉS PÉTROLIER

Le Brent autour des 69 dollars à Londres

Les prix du pétrole continuaient leur progression mercredi en cours d'échanges européens, aidés par un accès de fiabilité du dollar.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en juin) valait 68,96 dollars en fin de matinée, en hausse de 1,44 dollar par rapport à la clôture de mardi, après avoir atteint, en cours de séance, un prix de 69,15 dollars, son niveau le plus élevé en cinq mois.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 1,43 dollar à 61,83 dollars, atteignant 62,08 dollars plutôt dans la matinée.

Les cours profitait notamment d'une baisse du billet vert, un mouvement qui rend plus attrayants car moins onéreux les achats de pétrole, libellés en dollar, pour les investisseurs munis d'autres devises.

En outre, «il semble que l'Arabie saoudite, le plus gros exportateur de pétrole au monde, a relevé les prix pour ses clients en Europe et en Amérique du nord. De toute évidence, la demande de pétrole dans ces régions a été plus forte qu'escompté», relevait un analyste chez Forex.com.

Les espoirs d'un regain de la demande étaient aussi alimentés par l'annonce mardi par l'association professionnelle américain API d'une baisse de 1,5 million de barils des réserves américaines de brut lors de la semaine achevée le 1^{er} mai, le premier recul en huit semaines.

Les prix du pétrole continuent de monter au-delà des 60 dollars en Asie

Les prix du pétrole poursuivaient leur hausse au-delà des 60 dollars le baril mercredi dans les échanges

électroniques en Asie, à leur plus haut niveau cette année, soutenus par des préoccupations géopolitiques et la perspective d'une réduction du déséquilibre entre l'offre excédentaire et la demande atone.

Passié mardi au-dessus de 60 dollars pour la première fois depuis la mi-décembre, le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin s'appréciait de 48 cents, à 60,88 dollars.

Le baril de baril de Brent pour livraison en juin également gagnait 33 cents, à 76,83 dollars. Le marché pétrolier reprend son rebond engagé à la mi-mars et qui avait mis fin à la dégringolade des cours observée depuis juin 2014 sous l'effet d'une hausse de la production mondiale due à l'exploitation du pétrole de schiste aux Etats-Unis et au refus de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui pompe 40% du brut mondial, de limiter ses ex-

portations. Les opérateurs misent sur la réduction du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis, mais certains analystes se montrent prudents, rappelant que les réserves américaines de brut se situent toujours à leur plus haut niveau depuis les années 1930. Le département de l'Energie (DoE) doit publier ce mercredi ses dernières données hebdomadaires sur les réserves américaines. Les analystes interrogés par l'agence Bloomberg News prévoient une nouvelle hausse pour l'ensemble des Etats-Unis, de 1,5 million de barils.

Mardi, le baril de «light sweet crude» avait fini en hausse de 1,47 dollar à 60,40 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent avait terminé en hausse de 1,12 dollar à 67,52 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

APS

TIZI OUZOU

Plusieurs décisions prises pour booster le développement local

Plusieurs décisions ont été prises mercredi par la commission interministérielle de haut niveau conduite par le SG du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, Ahmed Adli, pour booster le développement local au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou et débloquer certains projets en souffrance.

M. Ahmed Adli, a précisé, lors d'un point de presse, que la tâche de cette commission, qui a effectué une visite de travail dans la wilaya de Tizi Ouzou, «est d'accompagner la dynamique de développement local afin de booster les cadences de réalisation des différents projets destinés à la prise en charge des besoins des citoyens», et ce en application des instructions prises par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales lors de sa visite de travail, le 13 avril dernier, dans la wilaya. Il s'agit, notamment, de l'inscription d'une étude de réalisation d'un axe autoroutier pour la partie littorale de la wilaya, la réutilisation des eaux traitées par la station d'épuration d'Azazga, qui sera réceptionnée en septembre prochain et sa mise en service à la fin de l'année en cours, en agriculture au profit des agriculteurs qui se trouvent en aval de cette station, afin d'encourager, notamment, l'arboriculture fruitière.

S'agissant de la problématique de gestion des déchets dans la commune d'Azazga, dont des ordures ménagères sont déposées au niveau d'une décharge contrôlée, située en



plein cœur de la forêt de Yakouren et dont l'implantation est dénoncée par les défenseurs de l'environnement, il a été décidé de «réorganiser correctement ce site et de nettoyer la forêt en attendant sa fermeture prochaine.

«Dès que le CET intercommunal d'Aghrifs est réceptionné, il sera procédé à la fermeture, au nettoyage et à la remise en état du site de cette décharge», a annoncé M. Adli.

Il est abnormal que toutes les routes soient jonchées de détritus», a-t-il déploré, invitant la presse à «s'impliquer» dans la sensibilisation afin de contribuer à améliorer l'environnement.

Evaluant la situation du développement au niveau de la wilaya à l'issue de la visite de certains chantiers, dont la pénétrante à l'autoroute Est-Ouest, le centre d'enfouissement technique (CET) de Oued Fali, le raccordement au gaz de ville du village Tamaassit, la réalisation d'un lycée à la nouvelle ville de Tizi Ouzou, et d'une station d'épuration (Step) à Azazga, il a relevé que le développement dans la wilaya «est sur la bonne voie» et les

résultats réalisés en la matière sont «appréciables».

Il citera pour exemple le secteur de l'Education qui sera marqué pour la première fois au niveau local par la réception d'un nombre important d'établissements dont 10 lycées, 10 CEM et plus de 20 groupes scolaires pour le cycle primaire, «ce qui va permettre de réduire le taux d'occupation des classes et d'offrir aux élèves de meilleures conditions de scolarisation».

Le secteur des travaux publics connaît, lui aussi, un «essor important», avec un réseau routier qui a permis de désenclaver les localités les plus reculées à travers la réalisation de plusieurs projets dans les deux rocade nord et sud, d'une voie express de la pénétrante à l'autoroute Est-Ouest, et qui assureront aussi une ouverture de Tizi Ouzou aux wilayas limitrophes.

Quant au raccordement au gaz naturel, et dont le taux est actuellement de 60%, M. Adli a noté que la wilaya enregistre une «avancée remarquable» en la matière et sera parmi les premières, à l'échelle nationale, à atteindre un taux de «100% à l'horizon 2016».

Mobilisation de 450 millions de DA pour la réhabilitation des chemins communaux

Une enveloppe de 450 millions de DA a été mobilisée, au profit de la wilaya de Tizi Ouzou pour la réhabilitation des chemins communaux, a annoncé, mercredi, le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales.

M. Ahmed Adli, qui a conduit une commission interministérielle de haut niveau, afin de se pencher sur la situation de développement dans la wilaya, a annoncé que cette enveloppe a été mobilisée «en ap-

plication des instructions prises par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales lors de son déplacement à Tizi Ouzou, le 13 avril dernier». Cette enveloppe, qui est, a-t-il ajouté, «une réponse aux préoccupations soulevées par des présidents d'APC de la wilaya», sera destinée à améliorer le réseau des chemins communaux et permettre à la wilaya de «mener à bien son programme de désenclavement».

AZAZGA

La commission de haut niveau étudie avec assiduité les affaires soulevées

La Commission de haut niveau relevant du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, étude «sereinement et avec assiduité», les affaires soulevées par les différentes parties concernées par le conflit qui oppose une coordination inter-villages d'Azazga aux élus à l'Assemblée populaire communale (APC), autour d'une affaire de dilapidation de foncier, a déclaré, mercredi à Tizi Ouzou, le secrétaire général du ministère, en visite dans la wilaya.

M. Ahmed Adli, qui était accompagné par les secrétaires généraux des ministères des travaux publics, des Ressources en eau et de l'Aménagement du territoire et de l'environnement ainsi que du directeur général de Forêts, qui représente le ministère de l'Agriculture, a indiqué, lors d'un point de presse, que cette commission de haut niveau, qui s'est déplacée, à

deux reprises, dans cette commune, en application à la décision, prise le 13 avril dernier, par le ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des collectivités afin de trouver une solution à ce conflit.

Les membres de cette commission, ont écouté les parties concernées par ce conflit. «Nous sommes

en train d'étudier sereinement et avec assiduité les différents affaires soulevées lors des deux rencontres avec la société civile, les élus locaux et l'administration locale», a-t-il indiqué.

Le même responsable a révélé que parmi les préoccupations importantes soulevées par ces différentes parties en conflit, figure le problème de blocage d'un projet d'un centre d'enfouissement technique (CET) intercommunal pour Azazga Aghrifs et Freha, et dont la réalisation bute notamment sur des oppositions de propriétaires.

«Un consensus a pu être dégagé, à l'occasion de notre déplacement sur les lieux, et consiste en l'implantation de ce projet à Bouhalalou (commune d'Aghrifs). La wilaya prendra toutes les mesures pour le lancement des travaux dans «les meilleurs délais» a-t-il précisé.

S'agissant du phénomène de glissement que vit la commune d'Azazga, un problème soulevé

par l'ensemble des parties rencontrées par la commission de haut niveau du ministère, les services d'urbanisme ont engagé une étude à rappelé M. Adli qui a annoncé que le ministère de l'Habitat «va accompagner ces derniers pour activer et finaliser, le plutôt, possible cette étude de glissement afin de pouvoir engager rapidement les dispositions et les mesures qui s'impose pour la stabilisation des sites touché par ce mouvement du sol».

Le site en Tamazight de l'APS, un appui majeur à la promotion de cette langue

Les participants à une journée d'étude sur la langue amazigh dans les programmes de la télévision algérienne organisée mercredi à l'université de Batna ont estimé que le site web lancé par l'APS en Tamazight était «un appui majeur à la promotion de cette langue».

L'initiative de l'Agence nationale de presse représente un «plus» dans les efforts publics visant à développer et à élargir l'utilisation de cette langue par les médias nationaux, a estimé la présidente de l'Association Aurès pour le développement et la généralisation de Tamazight, Naima Deloul.

Les intervenants, dont des chercheurs, des représentants de chaînes de télévision privées et des étudiants en langue amazigh, ont estimé que le site de l'agence APS «pourrait amener les journaux à éditer des pages ou des suppléments en Tamazight, en utilisant les caractères tifinagh, arabes ou latins».

Mohamed Merdaci, chercheur spécialisé dans le patrimoine amazigh, a considéré qu'il «aurait peut-être fallu associer des académiciens à cet effort» car, selon lui, cette langue est un patrimoine commun à tous les Algériens et chaque région a sa spécificité. Il a souligné, à ce propos, le rôle à assumer par les radios locales pour mettre en valeur «les variables locales» de Tamazight.

L'ouverture de stations régionales relevant de la 4ème chaîne nationale de télévision en Tamazight est «de nature à ouvrir ce média aux différentes déclinaisons et dialectes ayant pour point commun la langue amazighe, a-t-on également considéré au cours des débats.

«Un travail doit être fourni pour constituer un vocabulaire de référence à tous les utilisateurs de Tamazight dans l'espace médiatique», a suggéré de son côté le Dr. Djamel Nehali, chef du département de langue amazighe à l'université de Batna.

Pour cet universitaire, Tamazight a «franchi des pas considérables dans l'espace radiophonique, télévisuel et, maintenant, écrit, grâce à l'APS et ces acquis doivent être consolidés».

Les intervenants ont recommandé, au terme de leurs travaux, d'ouvrir davantage l'espace médiatique aux multiples dialectes issus de la langue amazighe, avant que le vice-président de l'assemblée populaire de wilaya (APW), Abdelkrim Brima, ne conclue en estimant que site web de l'APS en Tamazight est «un puissant moyen de promotion de cette langue dès lors qu'elle est portée aux quatre coins du monde».

SALON INTERNATIONAL DE LA POMME DE TERRE À MOSTAGANEM 4 000 visiteurs à la cinquième édition

La 5ème édition du Salon international de la pomme de terre «Batatis 2015» à Mostaganem a enregistré plus de 4.000 visiteurs affluent de différentes wilayas du pays, a-t-on appris des organisateurs lors de la clôture mercredi de la manifestation.

La plus grande affluence a été remarquée au stand réservé au matériel agricole, ont précisé les organisateurs du salon ayant regroupé, durant trois jours, une centaine d'exposants d'Algérie et de l'étranger dont des producteurs de pomme de terre et de semences et des opérateurs versés dans les domaines des services et de la commercialisation de ce produit.

Plusieurs demandes ont été formulées, selon les organisateurs, par des agriculteurs pour acquérir du matériel et des équipements compensant le manque de main-d'œuvre, notamment pour la cueillette de la pomme de terre, en dépit de «la bonne rémunération» proposée, comme l'ont fait observer certains fellah.

Ce salon, organisé à douar El Menasria, dans la commune de Oued El Kheir, a réservé un espace de 7.000 mètres carrés aux expérimentations de nouvelles semences de pomme de terre hors saison donnant un rendement de qualité.

En marge de l'exposition, des communications ont versé sur, entre autres, l'utilisation des engrains, la conservation du produit dans des chambres froides et l'industrie de transformation de la pomme de terre en Algérie.

Le salon a été organisé à l'initiative de la société des foires et des expositions agricoles «HM communication», en coordination avec la Chambre nationale d'agriculture et la direction des services agricoles de Mostaganem.

APS

Des étudiants en journalisme hôtes de DK News



O. Larbi

Deux groupes d'étudiants en masters de journalisme ont choisi DK News pour leur projet de réalisation d'un journal de la promotion qui arrive au terme de ses études.

M. Boudehane est professeur à l'Ecole de journalisme et encadreur des futures plumes de la profession, il a lui-même une longue expérience au sein des rédactions prestigieuses d'*El Moudjahid* et de l'APS. Il suffit de rappeler que les rédactions de ces deux organes ont poursuivi l'action des générations des origines durant la guerre de libération nationale.

Les journalistes et les techniciens de la PAO ont apporté toutes les explications sur la collecte de l'information, son traitement et sa mise en forme en espérant que le produit fini, l'exemplaire quotidien réponde à l'exigence d'informer les Algériens sans influencer leur jugement en s'astreignant à une action de service public.

Le professeur Boudehane a invité ses étudiants à poser les questions qui leur tenaient à cœur : celles-ci ont tourné sur le choix de l'actualité à couvrir, l'approche journalistique et l'écriture du papier ainsi que son suivi.

La ligne éditoriale fondée sur l'idée que les Algériens doivent pouvoir accéder à l'information la plus complète et la plus diversifiée dicte la forme et le contenu des articles. Aussi, «l'objectivité» mettant les faits au premier plan tout en respectant les règles de la profession, aboutit à une information sans «addition étrangère» aux faits.

C'est à ce prix que la liberté est l'apanage de la profession du journaliste.

Le but de la visite étant de se rendre compte sur place de la confection d'un journal, les étudiants ont été dirigés vers la PAO où des professionnels, tous très jeunes, ont apporté toutes les explications sur leur travail et sur leur rôle majeur, dans la confection de chaque numéro.

Les étudiants ont pu se rendre compte du niveau de formation et de culture de ces techniciens. Ils ont été satisfaits de leur passage dans les locaux d'un journal en développement, avec peu de moyens qui se fait un devoir de servir la nation, la société.

Cette rencontre a permis d'échanger sur la tradition algérienne de journalisme avec les grands noms et les grands titres qui ont permis de garder dans la presse algérienne un haut niveau d'exigence et aux professionnels, l'honneur d'exercer un métier noble et intellectuellement enrichissant.

MATCH GALA ENTRE LA SÛRETÉ DE DAIRA DE BOUZARÉAH ET DK NEWS À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Du spectacle et des buts

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Liberté de la presse célébrée le 3 mai de chaque année, la Sûreté de daïra de Bouzaréah a organisé hier au centre sportif et de loisirs de la DGSN sis à Bainem, une rencontre amicale avec l'équipe de football de DK News.



Rachid R.

Le match qui entre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de proximité pronée par le haut commandement de la Sécurité nationale, s'est déroulé dans une ambiance fraternelle et s'est soldé par la victoire de DK News par 4 buts à 0.

Très bien organisée sur le terrain, l'équipe de la Sécurité de daïra de Bouzaréah, a su poser son jeu dès les premières minutes de la rencontre. Les coéquipiers du chef de la section sport, Djaghfal Mohamed, ont multiplié les passes dans les dix-huit mètres de DK News sans pour autant arriver à trouver le chemin des filets de l'excellent gardien Yacine Benkacem auteur d'une prestation qui lui a valu d'être sélectionné

homme du match. Voyant que son équipe subissait le jeu, le coach de DK News Fayçal Laouar, incita ses joueurs à s'aventurer davantage dans le camp adverse. Ce choix tactique ne tarde pas à porter ses fruits, puisque à deux reprises, Rafikou (plus connu Fikou) et le virevoltant Mohamed Fadi, ont réussi à tromper la vigilance du gardien de but de l'équipe de la Sécurité de daïra de Bouzaréah. L'entrée en jeu en deuxième période de Malek Kailali a donné plus de stabilité à la défense de DK News. Profitant d'un contre rapide, M. Kailali dribble d'un grand pont son adversaire direct et place la balle dans le petit filet du gardien. Menée par trois buts d'avance, l'équipe de la Sécurité nationale a tenté le tout pour le tout afin de réduire l'écart en optant pour une tactique purement offensive sans pour autant y

parvenir. Le 4^e but inscrit par Fikou auteur d'un doublé dans ce match scella définitivement la rencontre avec une victoire de 4 but à 0 en faveur de l'équipe de DK News.

Notons que cette rencontre a été organisée, sous le patronage du chef de la Sécurité de daïra de Bouzaréah, par la chef de la cellule d'écoute et de communication de la Sécurité de daïra, le lieutenant de police Medjane Hayet en collaboration avec le chef du service de l'action sociale et des sports, le lieutenant de police Tayeb Adjadj.

A l'issue du match où le fair-play aura été le grand vainqueur, une sympathique collation a été offerte aux joueurs des deux équipes qui ont profité de l'occasion pour prendre une photo de groupe en compagnie des cadres de la Sécurité de daïra de Bouzaréah.

EN RAISON DE TRAVAUX Suspension du trafic de voyageurs sur la ligne ferroviaire Alger- Constantine- Annaba du 10 au 13 mai (SNTF)

Le trafic de voyageurs sera suspendu du 10 au 13 mai sur la ligne Alger-Constantine-Annaba en raison des travaux de consolidation de la plate forme située entre Draâ El Mizan et Lakhdaria, a indiqué mercredi la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué.

«La Société nationale de Transport ferroviaire informe sa clientèle que les trains de voyageurs régionaux et de grandes lignes circulant sur plusieurs parcours seront supprimés durant ces trois jours», selon le communiqué.

Il s'agit du parcours Alger-Annaba/Annaba-Alger, de celui de Alger-Constantine/Constantine-Alger, de Sétif-Alger/Alger-Sétif, de Béjaïa-Alger/Alger-Béjaïa, de Batna-Alger/Alger-Batna et Bouira-Alger/Alger-Bouira, précise la même source.

Néanmoins, les navettes des banlieues et régionales ne passent pas par ces parcours seront assurées selon le programme habituel, précise la SNTF.

LA VIGILANCE DES POLICIERS Arrestation à Alger d'un trafiquant de fausse monnaie en possession de 550 000 euros en fausses coupures

Un ressortissant d'un pays d'Afrique, qui séjourne illégalement en Algérie, a été récemment arrêté à Alger en possession de 550.000 euros (80 millions de dinars environ) en coupures de fausse monnaie, a-t-on appris mercredi auprès de la sûreté de wilaya d'Alger.

Agissant sur informations, la division ouest de la police judiciaire a arrêté, le 3 mai sur la voie publique à l'ouest de la capitale, le faux monnayeur en possession de 550.000 euros de fausse monnaie cachée dans un petit coffre-fort qu'il transportait avec lui dans un cabas, a précisé la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Alger.

La perquisition en son domicile a permis à la police judiciaire de saisir le matériel et les produits qu'il utilisait dans son trafic, selon la même source qui précise que le faux monnayeur a été présenté mercredi devant le parquet de Bir Mourad Raïs, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

APS

ALGER Il tue son père pour de l'argent 18 ans de réclusion criminelle

Salah, est arrêté pour meurtre sur la personne de son père.
Salah, c'est un jeune homme de 36 ans, chômeur, il consomme des boissons alcoolisées, et s'adonne à la drogue.



A.Ferrag

Reprise de justice, Salah avait un mauvais caractère même les voisins, toujours à l'affût des problèmes des autres, étaient au courant des scènes devenues presque quotidiennes.

Ce jour-là, il se retrouve seul avec son père à la maison. Salah demandait de l'argent à son père qui refusait de

lui en remettre ; à chaque fois, lui conseillant d'aller chercher du travail.

C'est ainsi que tard dans la nuit dans sa chambre, Salah pénètre à pas feutrés dans la chambre de son père et c'est à l'aide d'un fil électrique que le jeune homme étrangle son père jusqu'à ce que ce dernier rende son dernier souffle.

Salah sera arrêté et traduit devant la justice. Une année plus tard, Salah est au

box des accusés à la cour criminelle près le tribunal d'Alger. Il reconnaît tous les faits retenus contre lui.

L'accusé laisse ses larmes couler librement. Il prend conscience tout à coup, de la gravité de son acte.

Le représentant du ministère public, après un bref rappel des faits, accable le mis en cause : «Il apparaît clairement que l'accusé a tué volontairement son père, je demande aux jurés

de sanctionner son crime par une peine maximale» dit-il

L'avocat de la défense intervient à son tour : «Mon client a reconnu son acte, je demande, en conséquence de lui accorder les circonstances atténuantes».

Après une heure de délibérations, le jury rend son verdict : l'accusé déclaré coupable est condamné à 18 ans de réclusion criminelle.

AB

BEJAIA CRIME CRAPULEUX : **M^{me} Tiab Boualem (l'ex-Pdt de la JSM Béjaïa) assassinée**

PROTECTION CIVILE 3 000 interventions en 24 h

Durant la période du 05 au 06 Mai 2015 arrêt ce matin à 08H 00, Les unités de la protection civile ont enregistré 3000 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité ...etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 09 les plus mortelles ayant causé le décès à 06 personnes sur les lieux d'accidents et 05 autres blessés, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec 01 personne décédée et 02 autres blessés suite à une collision entre un camion de type semi-remorque et un véhicule léger, survenu sur la RN n° 23, commune de Laghouat.

Par ailleurs, 05 cas de décès par noyade en Mer ont été enregistrés durant la même période au niveau des wilayas de : Boumerdès avec 02 personnes décédées noyées 01 au niveau de la plage Sidi El Mendjeli zone rocheuse dans la commune de Dellys et 01 au niveau de la plage Centre dans la commune de Boumerdès, et dans la wilaya d'Annaba 02 enfants âgés de 08 ans respectivement sont décédés noyés à la plage Sidi Salem dans la commune d'El Beïuni, à Tipaza 01 personne est décédé noyé au lieu dit Front de Mer dans la commune de Bou Ismail.



A noter, l'intervention de nos services pour l'extinction de 05 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Sidi Bel Abbes, Bordj Bou Arreridj et Khencela, ces incendies ont causé le décès à une 01 personne carbonisé, suite à un incendie qui s'est déclaré au R.D.C d'un immeuble sis à la cité Ben Hamouda Sidi Djilali dans la commune de sidi Bel Abbes, et 02 personnes blessés atteintes de brûlures de 1^{re} degré à Bordj Bou Arreridj suite un incendie qui s'est déclaré au niveau d'une station de services, situé au lieu dit MAAZA, commune d'El Ach.

6 morts et 5 blessés durant les dernières 24 heures

Six personnes ont été tuées et 5 autres blessées dans neuf accidents de la route survenus durant les dernières 24 heures à l'échelle nationale, selon un bilan rendu public mercredi par les services de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat où une personne a perdu la vie et deux autres ont été blessées suite à une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule léger. Par ailleurs, 5 personnes sont mortes noyées en mer dans les wilayas de Boumerdes, Annaba et Tipasa.

3 morts dans un accident de la route près de Laghouat

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation mercredi matin sur la route nationale (RN) 23 près de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit El-Milek, suite à une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule touristique à bord duquel se trouvaient les trois victimes, membres d'une même famille (les parents et leur fils), a-t-on précisé. Un autre accident a été déploré mardi soir dans la zone de Hamda près de Laghouat également ayant fait un mort suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, selon la même source. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier H'mida Benadjila à Laghouat. Des enquêtes ont été ouvertes par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ces accidents.

EBOLA

Moins de dix nouveaux cas enregistrés aussi bien en Guinée qu'en Sierra Leone

Le nombre des nouveaux cas d'Ebola enregistrés aussi bien en Sierra Leone qu'en Guinée est tombé sous la barre des dix, le plus bas niveau depuis quasi-maintenant un an, ce qui augure de la fin de l'épidémie, a affirmé mardi un responsable de l'ONU.

La Guinée et la Sierra Leone ont enregistré chacune neuf nouveaux cas la semaine dernière, la première fois depuis juin 2014 que le total pour les deux pays (qui forment avec le Liberia voisins les trois plus touchés) tombe en-dessous de 20, a indiqué le Dr David Nabarro, coordinateur des Nations unies pour la lutte contre Ebola.

«Cette épidémie va bientôt prendre fin», a-t-il assuré lors d'une conférence de presse à Dakar, disant néanmoins «ne pas pouvoir donner de date».

«La Guinée n'a jamais enregistré de taux vraiment élevé mais c'est un progrès extraordinaire», s'est félicité le coordinateur de l'ONU, soulignant que deux fac-

teurs de préoccupation, le nombre de nouveaux cas provenant de chaînes de transmission non identifiées, et les funérailles non sécurisées, étaient en baisse.

«Ces éléments pris ensemble nous font penser que nous nous approchons de la fin de l'épidémie mais nous ne savons pas quand elle arrivera», a insisté le Dr Nabarro, rappelant qu'il avait fallu près de deux mois au Liberia pour passer d'un bilan à un seul chiffre à zéro nouveau cas.

La fin de l'épidémie au Liberia doit être déclarée samedi 9 mai par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) si aucun nouveau cas n'est détecté dans ce pays d'ici-là. L'épidémie, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, partie en décembre 2013 du sud de la Guinée, a fait quelque 11.000 morts pour plus de 26.000 cas identifiés, un bilan nettement sous-évalué, de l'aveu même de l'OMS, à plus de 99% dans ces trois pays.

NIGER

265 morts suite à l'épidémie de méningite

L'épidémie de méningite qui sévit au Niger a fait, du 1er janvier au 4 mai dernier, 265 morts sur un total de 3.656 cas signalés sur l'ensemble du territoire national, selon un dernier bilan annoncé par le ministre nigérien de la Santé publique, Mano Aghali.

Cinq des huit régions du pays, notamment Niamey, Dosso, Tillabéri, Tahoua et Maradi, sont particulièrement touchées par cette épidémie, a fait savoir mardi le ministre lors d'une conférence de presse. La capitale, Niamey, a le triste

record avec 2.637 cas enregistrés et 135 décès. La tranche d'âge la plus affectée par la maladie est celle de 2 à 15 ans.

Le Niger est confronté, malgré la mobilisation de ses partenaires, à une pénurie de vaccins sur le marché international, a déploré le ministre, rassurant toutefois que les efforts se poursuivent pour l'acquisition de tous les vaccins nécessaires.

«A ce jour, 300.290 doses ont pu être achetées et sont déjà arrivées à Niamey, de plus, 200.000 doses sont arrivées du Mali au-

jourd'hui même et 160.000 autres sont attendues le 10 mai. Ce qui constitue environ 50% de nos besoins pour couvrir notre cible vaccinale dans les zones en épidémie», a-t-il indiqué.

Le gouvernement a lancé une vaste campagne de vaccination surtout au niveau des établissements scolaires.

Pour la prise en charge des cas suspects, notamment dans la capitale, un centre spécial, Lazaret, a été aménagé pour offrir plus de 200 lits et des traitements gratuits aux patients.

MEXIQUE

Mort de deux employés dans un accident sur une plateforme pétrolière

Au moins deux employés ont trouvé la mort dans un accident survenu sur une plateforme pétrolière dans le golfe du Mexique, cinq semaines après une explosion qui avait fait quatre morts et trois disparus dans la même zone, a annoncé la compagnie pétrolière Pemex.

Plus tôt, elle avait expliqué que la plateforme E. Troll Solution s'était «inclinée» alors qu'elle se positionnait pour réaliser des opérations de maintenance sur des puits et qu'un ouvrier avait perdu la vie.

«La plateforme Troll Solution continue de pencher. Le protocole de sécurité et de protec-

tion de l'environnement est déclenché», a affirmé Pemex.

Cette plateforme mobile est gérée par l'entreprise Typhoon Offshore et bat pavillon des îles Vanuatu.

Un porte-parole de Pemex a assuré à l'AFP qu'il était «totalement écarté» que l'accident ait causé une fuite de pétrole.

Un total de 101 employés ont été évacués «par mesure de précaution», selon Pemex, qui a affirmé que cet accident n'affectait pas la production.

Le 1er avril, une explosion suivie d'un incendie sur une autre plateforme avait fait quatre morts et trois disparus.

Le bilan du séisme au Népal s'est alourdi à 7.652 morts tandis que 16.390 autres personnes ont été blessées, a rapporté mercredi le ministère de l'Intérieur dans sa dernière mise à jour.

SÉISME AU NÉPAL

Le bilan s'élève à 7.652 morts

Le bilan du séisme au Népal s'est alourdi à 7.652 morts tandis que 16.390 autres personnes ont été blessées, a rapporté mercredi le ministère de l'Intérieur dans sa dernière mise à jour.

**4.050 secouristes de 34 pays participent aux opérations de secours**

Un total de 4.050 secouristes venus de 34 pays ont participé aux opérations de secours et d'assistance au Népal après le séisme qui a dévasté le pays, a annoncé mercredi le ministère de l'Intérieur.

L'armée népalaise a indiqué que plus de 500 secouristes étrangers avaient quitté le pays en laissant des missions en cours à d'autres équipes de secours népalaises.

Selon certains médias locaux, les autorités népalaises auraient appelé les équipes de secours internationales à quitter le Népal, une information qui n'a pas pu être vérifiée par des responsables. Toutefois, les agents humanitaires prodiguant des soins médicaux et participant à des travaux d'ingénierie resteraient les bienvenus.

Dans les régions éloignées des districts les plus durement touchés, les habitants attendent des pro-

duits alimentaires ainsi que d'autres fournitures, car les équipes médicales et l'aide n'ont pas pu les atteindre.

Les agences de l'ONU appellent à l'assistance humanitaire et la reconstruction

Diverses agences de l'ONU ont appelé à l'assistance humanitaire et à la reconstruction dans la prochaine étape du redressement au Népal après un séisme dévastateur ayant fait plus de 7 300 morts jusqu'à présent, a déclaré mardi le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

«Alors que les équipes de recherche et de sauvetage se préparent à quitter le Népal, la prochaine étape de distribution d'aide aux personnes dans le besoin urgent importe de plus en plus», a noté M. Dujarric.

Depuis le 29 avril, des agences d'assistance ont distribué 52 000 bâches dans 29 districts touchés

par le séisme, et plus de 230 000 autres sont en route pour le Népal. La distribution de plus de 2 000 tonnes d'aliments a également commencé dans 15 districts sinistrés, a rappelé M. Dujarric.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a en outre souligné que, mis à part l'assistance humanitaire, la reconstruction doit démarrer au Népal.

La PNUD dirigera les premiers travaux de redressement et entamera une évaluation structurelle rapide des bâtiments publics pour identifier ceux qui sont sûrs et ceux qui ont besoin de réparation ou de rénovation, selon le porte-parole.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que cinq hôpitaux de campagne temporaires ont été établis dans Katmandou, puis cinq autres en banlieue de la capitale, toujours selon le porte-parole.

**GLISSEMENTS DE TERRAIN EN INDONÉSIE 4 morts et 9 disparus**

Trois corps supplémentaires ont été découverts par les secouristes après le glissement de terrain survenu mardi dans le district de Bandung de la province de Java occidental, en Indonésie, portant le bilan à quatre décès, a déclaré un responsable mercredi à Jakarta.

Les secouristes sont toujours à la recherche de neuf personnes portées disparues après la catastrophe, qui a également fait neuf blessés et plus de 100 déplacés, a indiqué Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'agence nationale de gestion des catastrophes.

La catastrophe également endommagé un gazoduc détenu par PT Star Energy, menaçant la sécurité des villageois dans les environs, a-t-il ajouté.

Huit maisons ont été sévement endommagées dans les glissements de terrain, a ajouté M. Sutopo.

L'Indonésie est régulièrement frappée par des glissements de terrain lors de la saison pluviale.

MIGRATION EN MÉDITERRANÉE Réunion du Conseil de sécurité lundi

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra une réunion lundi prochain afin d'examiner les moyens de répondre à l'afflux de migrants en Méditerranée, ont indiqué mardi des diplomates.

Les ambassadeurs des 15 pays entendront un exposé de la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini et auront des consultations sur ce dossier.

La Libye, au péril de leur vie. Les pays européens membres du Conseil (France, Royaume-Uni, Espagne, Lituanie) et l'Italie s'efforcent de mettre au point un projet de résolution qui donnerait une plus grande légitimité internationale aux opérations européennes pour arraissonner des navires chargés de migrants dans les eaux internationales.

L'Italie a une nouvelle fois relancé mardi l'UE en lui demandant de faire davantage face à l'afflux de migrants, après une nouvelle tragédie en Méditerranée qui aurait fait une quarantaine de morts, selon les survivants.

Rome, qui est en première ligne dans

ce dossier, ne cesse de demander l'aide des autres pays membres de l'UE.

Le début de l'année 2015 a été particulièrement meurtrier pour les migrants venant essentiellement de Somalie et d'Erythrée, mais aussi de pays sub-sahariens tels la Gambie, le Ghana, le Niger, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, ou bien encore de Syrie.

Selon un décompte partiel, plus de 1.500 personnes ont déjà trouvé la mort depuis le début de l'année en tentant la traversée de la Méditerranée, un chiffre sans comparaison avec le nombre de victimes de la même période en 2014, inférieur à une centaine.

VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Des heures sombres pour le patrimoine de l'humanité

Le patrimoine mondial aura connu ses pires moments en ces premiers mois de l'année 2015 avec leur lot d'attaques terroristes ciblant des vestiges historiques, surtout en Irak, dans une tentative d'effacement des traces fondatrices de la civilisation humaine.

Par Fodhil BELLOUL

Cette entreprise de « nettoyage culturel » ainsi qualifiée par la directrice de l'Unesco, Irina Bokova a été entamée il y a 14 ans avec les attaques contre les Bouddhas géants de la vallée de Bamyan en Afghanistan et a atteint son apogée au mois de mars de cette année avec la destruction des sites de Hatra (VIIe) et de Nimroud (le siècle av-JC) en Irak. Avant d'attaquer ces deux sites, classés au patrimoine mondial de l'humanité, le groupe terroriste autoproclamé « Etat islamique » avait en janvier détruit par le feu près de 2000 ouvrages et manuscrits de la bibliothèque de Mossoul (nord), selon des témoins cités par des médias internationaux.

Ces autodafés, visant des écrits vieux de près de 7 siècles pour certains, ont été qualifiés par l'Unesco d'une des « plus grandes destructions intentionnelles d'ouvrages de l'histoire humaine ». En février, un nouveau crime contre le patrimoine mondial était commis dans l'ancienne capitale de l'Assyrie avec l'attaque du musée de Ninive où des reliques archéologiques préislamiques ont été saccagées par le même groupe terroriste.

Ce « génocide culturel qui nie l'Autre », comme le déclarait à la presse l'archéologue libanaise Joanne Farchakh Bajjaly, était à l'œuvre dès 2014 à Mossoul où les terroristes avaient dynamité en juillet le tombeau du prophète Younes (Jonas).

Si les terroristes s'en sont principalement pris à des vestiges antérieurs à l'islam en Irak, des mausolées de saints musulmans ont également été détruits par d'autres fanatiques religieux dans d'autres pays.

Ces cas le plus édifiant est la destruction en décembre 2012 à Tombouctou (Mali) de mausolées de cette ville, classée au patrimoine mondial en 1988, par des terroristes qui avaient pris le contrôle d'une partie du nord malien.

Classée depuis au patrimoine mondial en péril, la ville de Tombouctou avait failli subir un autre dommage irréparable : ses manuscrits médiévaux, véritable trésor de savoirs, ont été sauvés en extrême.



mis de la destruction grâce à des familles malfieennes qui les ont acheminés vers la capitale Bamako.

Le patrimoine musulman avait également été attaqué en novembre 2013 en Libye où le mausolée de Mourad Agha (XVIe), sépulture du premier gouverneur ottoman de Tripoli, avait été dynamité.

Trafic de pièces archéologiques

Au-delà de la volonté manifeste d'effacer l'histoire de l'humanité, les attaques contre le patrimoine servent aussi l'activité terroriste de ces groupes qui s'autofinancent, en partie, grâce au commerce illicite des biens culturels, relèvent de nombreux observateurs.

Dès 2013, l'Unesco alertait sur la multiplication des « fouilles illicites » et des « pillages massifs » de sites archéologiques en Syrie, un pays au patrimoine gravement touché par un conflit armé qui dure depuis 2011. Alimentant « un commerce lucratif pour certains négociants peu scrupuleux », notait l'Organisation onusienne à propos de la Syrie, le trafic de biens culturels s'avère également être une source de financement pour les terroristes en Irak, selon les experts. « Daesh fait des fouilles pour vendre (les biens culturels) sur les places européennes et asiatiques (...) », affirmait en septembre 2014 le directeur du musée de Bagdad, Qais Hussein Rashied, lors d'un colloque international sur le patrimoine irakien organisé à Paris. De son côté, le très sérieux quotidien britan-

nique Daily Mail signalait en mars 2015 que des pièces archéologiques irakiennes et syriennes, vieilles de 2000 ans, étaient proposées à la vente en ligne sur un site Internet en vue.

Mobilisation internationale balbutiante

Face à ce qui s'apparente à un projet de destruction massive et systématique, la communauté internationale, inquiète, commence à montrer des signes de mobilisation en ce début d'année. Le Conseil de sécurité de l'Onu a ainsi adopté en février une résolution condamnant les destructions du patrimoine culturel irakien et syrien, «en particulier l'EIL et le Front el-Nosra (...).» Cette résolution pointe également le trafic des biens culturels comme source de financement du terrorisme et demande aux Etats membres de «prendre les mesures voulues pour empêcher le commerce des biens culturels irakiens et syriens (...). Investie du rôle de facilitateur dans la mise en place de ces mesures (avec d'autres organisations comme Interpol) en vertu de la résolution, l'Unesco a depuis lancé une campagne de sensibilisation pour la protection du patrimoine sur les réseaux sociaux. Dernière initiative en date, l'annonce conjointe de l'Allemagne et de l'Irak du prochain dépôt devant l'Assemblée générale de l'Onu d'une résolution demandant de «sanctionner les responsables des destructions de sites historiques».

JIJEL :

Des chercheurs et des architectes insistent sur la préservation du patrimoine bâti

Des chercheurs, des universitaires et des architectes ont fortement souligné, mercredi à Jijel, en ouverture de journées d'études sur « le patrimoine et l'urbanisme », la nécessité de préserver le patrimoine ancien bâti.

Le patrimoine ancien bâti dont regorgent plusieurs régions du pays est «sérieusement menacé et pourrait disparaître des mesures sérieuses n'étaient pas prises pour sa sauvegarde», ont souligné les participants à cette rencontre organisée à l'université Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel. Au cours de ces journées d'étude auxquelles ont pris part des chercheurs, des architectes et des universitaires de Jijel, de Constantine, d'Oran,

de Djelfa et de Chlef, la richesse et la diversité du patrimoine bâti, qui fait «actuellement face, notamment, à une urbanisation effrénée et souvent anarchique», ont été mises en relief. Dans une allocution d'ouverture, le directeur de wilaya de la Culture, Mohamed-Cherif Boughali a rappelé que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, placé cette année, sous le thème générique de «patrimoine et territoires». Ce sujet d'importance «devrait également servir de matière à réflexion aux futurs architectes formés dans cette enceinte universitaire», a-t-il souligné. M. Amar Bouchair, professeur en architecture, a évoqué, dans une longue communication,

les villes vernaculaires (Ksours) dans le sud algérien et les contraintes environnementales locales auxquelles elles font face. L'exposé a notamment abordé tous les aspects liés aux ces constructions dans les régions du sud, telles que le M'Zab (Ghardaïa, Beni Isguen, Bounoura, El Ateuf, et Melika), de Ouargla, de Djinet et de Ké-nadsa, près de Béchar. Les choix du site, des couleurs et des matériaux de construction ont été détaillés par le conférencier pour qui les villes vernaculaires du Sud «fournissent de bonnes leçons sur la façon dont un site peut être exploité». De son côté, Oussama Sebtli, de l'université de Constantine, exposant «le cas de la Médina de Constantine à travers ses

villes et l'espace public, une composante à valoriser», a plaidé pour «la valorisation du centre historique de la ville de Constantine à travers la réactivation de ses espaces publics» et appelle à «repenser la vieille ville». D'autres conférences devaient être animées au cours de ces deux journées, portant notamment sur «le patrimoine populaire dans la région de Jijel», «les Hammams en Algérie», «la mise en valeur du patrimoine légué par l'héritage colonial», «la revaloration du patrimoine urbain (cas de l'îlot Lallaoum dans la Casbah d'Alger)» et la «reconquête des villes littorales par l'identification et la valorisation de leur patrimoine maritime, cas de Jijel et Bejaia».

CONSTANTINE, CAPITALE 2015
Moments tout en grâce avec la troupe indonésienne de chant et de danse «Sumbar Talenta»

La troupe indonésienne de chant et de danse Sumbar Talenta qui s'est produite mardi soir dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a offert au public constantinois une balade artistique majestueuse dans une inondation de couleurs et de lumière.

Les artistes de Sumbar Talenta ont fait découvrir au public, par leurs évolutions gracieuses, tout en gestes suaves, quelques facettes de la culture et de l'histoire de la région de Sumatra ouest.

Le spectacle commence par la danse «Tari Psambahan» (La danse de bienvenue), une chorégraphie folklorique que les agriculteurs de Sumatra exécutaient pour fêter, dans la joie et la bonne humeur, les bonnes récoltes.

Avec infiniment de grâce, les danseuses et les danseurs, vêtus de magnifiques costumes traditionnels brodés d'or, ont, d'emblée, enflammé la salle au cours d'une fusion subtile entre la musique, le théâtre et du sacré, devant un auditoire conquis.

Comme conforté par l'accueil chaleureux du public, Sumbar Talenta lance son deuxième tableau avec la danse Kasiah Tak Sampai, sur fond de chanson interprétée par deux membres de la troupe, relatant l'histoire d'un amour perdu.

Un morceau, semble-t-il, très connu et très apprécié du côté de l'Indonésie puisque repris en cœur par les membres de la communauté asiatique présents dans la salle.

Sumbar Talenta entame ensuite la danse «Indang» où, sur les rythmes ensorcelants des tambourins, les danseuses ont enchanté les spectateurs avec une fresque illustrant un art faisant partie de la vie quotidienne sur l'archipel, avant de présenter «Piring danse» (la danse des assiettes).

Devant un public «scotché», les danseurs exécutent une chorégraphie en portant des assiettes avant de les briser, au point culminant de la danse, pour continuer ensuite de danser sur les verres, reprenant une pratique agricole traditionnelle.

Dans un sympathique clin d'œil à la regrettée Warda El Djazaira, deux chanteurs de la troupe ont repris «Magadir» et «Batouanis bik». Une belle note finale qui a mérité les applaudissements nourris du public présent. A la fin du spectacle, la directrice artistique de la troupe, Sastri Bakry, a exprimé à l'APS son «immense joie devant la réceptivité du public constantinois et sa grande sensibilité».

Avant le début de ce spectacle, organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), Ida Susanty Munir, chargée d'affaires de la République d'Indonésie à Alger, a souligné que son pays était «honoré» de participer à la manifestation culturelle de l'antique Cirta.

«Les activités et les échanges culturels ne peuvent que renforcer les relations entre les deux pays», a-t-elle estimé. La tournée de Sumbar Talenta se poursuivra mercredi avec un spectacle à Mila avant de se produire, vendredi, à Alger.

APS

ANESTHÉSIE

COMPRENDRE CE QUI SE PASSE SUR LA TABLE D'OPÉRATION

L'équipe d'anesthésie surveille en permanence le fonctionnement cardiaque, respiratoire, la profondeur de l'endormissement, le contrôle de la douleur... Vous pouvez dormir tranquille !

Peut-on se réveiller durant une anesthésie générale ?

Certaines personnes disent avoir entendu des voix durant l'anesthésie, ou se souviennent de certaines choses qui se sont passées... « On peut être obligé d'alléger par moments le niveau d'anesthésie pour maintenir la tension artérielle, c'est un équilibre délicat à maintenir tout au long de l'intervention. Mais les réveils au beau milieu d'une intervention sont des accidents extrêmement rares. Et fort heureusement, être conscient ne veut pas dire ressentir la douleur », assure le Dr Jean Mantz. Les anesthésistes disposent de nouveaux moyens pour mesurer la profondeur du sommeil et éviter qu'il ne soit trop superficiel ou trop lourd. Et les rares patients traumatisés par des réveils bénéficient d'une prise en charge spécifique.

Que fait-on en cas d'allergie aux anesthésiants ?

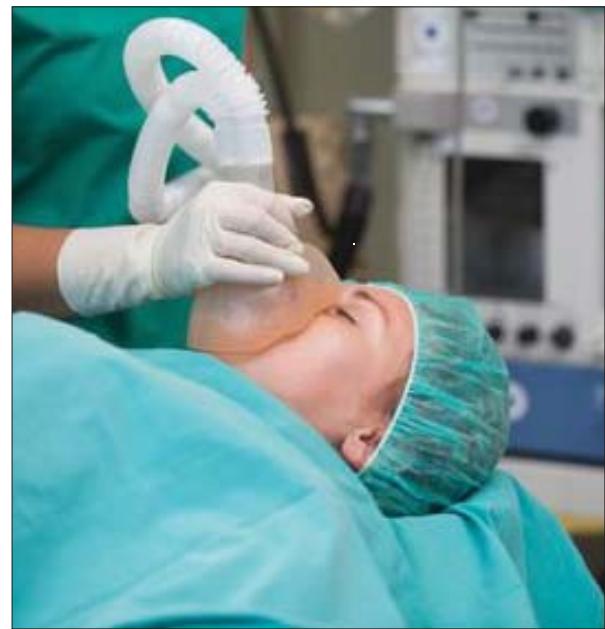
Le risque grave le plus fréquent est l'allergie au curare, pour laquelle il n'existe pas de test prédictif fiable. Elle peut provoquer de l'hypertension, un œdème de Quincke ou de la tachycardie, fatals dans des cas exceptionnels. Les anesthésistes sont particulièrement vigilants dans les minutes qui suivent l'injection des produits, prêts à réagir très vite avec des protocoles adaptés.

Peut-on rester paralysé après une péridurale ou une rachianesthésie ?

Ces deux techniques dites « péri-médullaires », consistant à anesthésier les nerfs autour de la moelle épinière en mettant en place un cathéter (péridurale), ou à injecter un anesthésique local directement dans le liquide céphalo-rachidien avec une petite aiguille (rachi-anesthésie), sont encore l'objet de craintes irrationnelles. Les accidents graves, comme la paralysie ou la perte de contrôle des sphincters, concernent en réalité moins d'un cas sur 100 000. Après une péridurale, on peut ressentir une baisse de sensibilité, des fourmis dans les jambes ou des douleurs lombaires. Cela ne dure en général pas plus de quelques jours.

Chez les enfants, utilise-t-on les mêmes techniques ?

La pose d'une perfusion est plus délicate chez les enfants du fait du petit calibre de leurs veines et de leur appréhension. Ils sont donc le plus souvent endormis par des gaz halogénés inhalés par un masque ou en « soufflant dans un ballon ». Les veines se dilatent et l'on met alors en place une perfusion pour entretenir l'anesthésie et l'analgésie. L'hypnose peut être utilisée en complément.



L'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE AVANT UN AN NUIT À LA MÉMOIRE



Réaliser une anesthésie générale sur un enfant de moins d'un an nuirait à sa mémoire vie selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les tout-petits sont ultra sensibles aux anesthésies générales selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Neuropsychopharmacology*. En effet, cet acte chirurgical empêcherait la mémoire de se développer parfaitement. Les chercheurs de l'Université de Californie à San Francisco ont mené deux études scientifiques, l'une sur des rats, l'autre sur des enfants qui avaient subi une anesthésie générale avant leur 1 an. Les

scientifiques ont cherché à comprendre son impact sur la mémoire humaine, sachant qu'elle pouvait détruire certaines cellules nerveuses et affecter le fonctionnement des synapses.

La mémoire des enfants anesthésiés est affectée mais pas l'intelligence

33 bébés rongeurs ont été anesthésiés puis testés dans des épreuves de reconnaissance des odeurs. Ces animaux ont comparativement une mémoire plus faible et identifient moins bien les aromates que les

autres rats. Puis, les scientifiques ont étudié la mémoire de deux groupes de 28 enfants de 6 à 11 ans anesthésiés avant un an ou pas. Les enfants ont passé des tests cognitifs, de Q.I. et de comportement. Les chercheurs ont remarqué que la mémoire des enfants anesthésiés était diminuée. En revanche, les scores aux autres tests (Q.I., communication, comportement) ne diffèrent pas de ceux des enfants témoins.

« Les enfants n'étaient pas différents en terme d'intelligence ou de comportement, mais ceux qui avaient subi une anesthésie avaient un score significativement plus bas que les

autres » indique Greg Stratman, anesthésiste et auteur de l'étude. Or « des déficits de mémoire même minimes peuvent avoir des conséquences immédiates en réduisant la capacité d'apprentissage des enfants » explique le chercheur.

« Ces résultats peuvent nous inciter à nous poser des questions sur la nécessité de certaines anesthésies », indique Greg Stratmann, l'un des co-auteurs de l'étude.

« Mais d'autres études sont nécessaires pour comprendre si ces effets négatifs de l'anesthésie générale sur la mémoire sont réversibles ou pas » conclut le chercheur.

Anesthésie : certains patients se réveillent durant une opération

Le phénomène est suffisamment rare pour ne pas s'inquiéter sur la table d'opération. Mais quand il se produit, il peut causer un vrai traumatisme chez les patients concernés.

Avez-vous déjà rêvé que vous vous réveillez en pleine opération et que vous entendez les bruits des instruments chirurgicaux ? Hélas, ce scénario cauchemardesque a déjà été vécu par quelques patients (malchanceux).

Les anesthésistes du Collège royal des anesthésistes et de l'association des anesthésistes de Grande-Bretagne et d'Irlande quantifient le phénomène de réveil malgré l'anesthésie générale dans une étude. Ils ont passé au

scalpel plus de 3 millions d'opérations réalisées pendant un an dans les deux pays. Les résultats ont de quoi affoler les phobiques de l'hôpital : 300 cas de réveils pendant l'opération malgré l'anesthésie ont été comptabilisés. Cela représente grossièrement un cas tous les 19 000 interventions.

Si les réveils se produisent pour la plupart au début ou avant la fin de l'intervention chirurgicale, 41 % peuvent donner lieu à un traumatisme sur le long terme. Les personnes ayant été victimes décrivent des expériences de peur panique, de douleur, de choc ou encore d'incapacité à communiquer tout en étant paralysé. 90 % des réveils se déclenchent après avoir administré

au patient une combinaison de médicaments tels qu'un décontractant musculaire (pour paralyser les muscles pendant l'opération) et d'autres médicaments qui font perdre conscience. Une erreur de dosage peut aussi être à blâmer, un traitement insuffisant pouvant laisser le patient paralysé sans réussir à l'endormir.

Le Dr Tim Cook, un des auteurs de l'étude, cité par la BBC, insiste sur le fait que ces réveils restent rares. Mais « ce rapport doit permettre aux anesthésistes d'être plus attentifs à la prévention des épisodes de "conscience" pendant les opérations ». Vous êtes-vous déjà réveillé pendant une opération ? Exprimez-vous sur le forum !

Bien choisir ses pansements contre les ampoules au talon



Si les ampoules sont votre talon d'Achille, il est important de choisir les bons pansements pour éviter les frottements entre le pied et la chaussure et accélérer la cicatrisation

Les pansements double peau sont-ils mieux ?

Oui, ce type de pansement a rangé les autres au rang des oubliettes. La raison : il permet une cicatrisation en milieu humide dans de bonnes conditions. Tout en mettant l'ampoule à l'abri des pressions, des frottements, de l'eau et de la poussière.

En quoi sont-ils si pratiques ?

Ils restent en place 2 ou 3 jours et même plus. Quand ils commencent à se décoller tout seuls, c'est le signe qu'il est temps de les changer (mais il faudra les retirer avec beaucoup de délicatesse). Entre-temps, on peut prendre des bains ou des douches sans problème. Ce qui risque d'être troubant en revanche, c'est de les voir gonfler au fur et à mesure que l'épiderme se reconstruit.

En quoi le sont-ils moins ?

On passera sur le fait que si on les coupe on les rend inefficaces, pour mieux pointer du doigt l'importance du respect de la technique de pose, clé du succès :

- La peau sera parfaitement propre, désinfectée (surtout si l'ampoule est percée) et sèche.

- Le pansement sera préchauffé dans la paume des mains pour ramollir le gel hydrocolloïde et faciliter l'ajustement sur l'ampoule et la peau autour.

- Les bords seront lissés pour améliorer l'adhésivité.

Enfin, on se rappellera que leur utilisation est à éviter en cas de diabète, d'infection et/ou dans des pays où les conditions de propreté sont douteuses (risque infectieux).

3 règles pour prévenir les ampoules

- Pas de chaussures trop grandes ou trop serrées.

- Pas de chaussettes, bas ou collants enfilés encore humides.

- Pas (trop) de synthétique, qu'il s'agisse des chaussettes ou des chaussures.

OBÉSITÉ : LE DANGER DES «GROS VENTRÉS» MIEUX EXPLIQUÉ

Une étude montre pourquoi les obésités "gynoïdes" sont nettement moins graves que celles dites "androïdes", localisées à l'abdomen. Explications.



L'obésité est parfois - mais pas systématiquement - à l'origine de complications métaboliques, donc du développement d'un diabète de type 2 (mais aussi de pathologies cardiaques, vasculaires...). Les équipes de Nicolas Venteclief* et d'Irina Udalova**, en collaboration avec plusieurs autres chercheurs***, viennent de réussir à élucider une partie des mécanismes impliqués dans le développement de ces problèmes liés à une importante surcharge pondérale. Les résultats de leurs travaux ont été publiés hier sur le site de la revue Nature Medicine. L'enjeu est important puisque le nombre des personnes souffrant de surpoids et d'obésité, dans le monde, est estimé à plus d'un milliard et demi.

Mais attention, il y a deux types d'obésité en fonction du lieu de stockage des graisses. Lorsque le tissu adipeux se localise essentiellement sous la peau, les spécialistes parlent d'obésité gynoïde. Les femmes savent bien de quoi il s'agit, mais elles ignorent souvent que cette forme de surcharge pondérale "superficielle" est bien moins néfaste que celle qui atteint le plus souvent les hommes, l'obésité androïde. Et c'est quand le tissu adipeux siège dans l'abdomen qu'il devient une source importante de médiateurs pro-inflammatoires, ces "messagers chimiques" aux conséquences délétères. "Ce

phénomène est notamment provoqué par l'accumulation de macrophages (variété de globules blancs jouant un rôle d'éboueur, NDLR) de type pro-inflammatoire", précisent les chercheurs.

Des souris et des hommes...

La caractérisation de ces macrophages leur a permis d'identifier le facteur qui active ces fameux macrophages du tissu adipeux dans l'obésité. Pour bien démontrer son importance, les auteurs ont créé des souris déficientes pour ce facteur puis ils les ont soumises à un régime riche en graisses, qui provoque habituellement une obésité et un diabète de type 2.

Ces rongeurs ont grossi, mais sans développer de complications métaboliques, contrairement aux autres souris. L'explication est simple : un stockage préférentiel des graisses dans la région sous-cutanée (protectrice) et non intra-abdominale (délétère).

Les données obtenues chez les

souris ont été confirmées chez des patients en surpoids, voire massivement obèses. Cette étude pionnière suggère que le système immunitaire (ici les macrophages du tissu adipeux) influence directement l'accumulation de la masse grasse dans la région viscérale, susceptible d'être ciblée dans la prévention du diabète de type 2", concluent les auteurs. Ils estiment donc qu'il est "crucial de déchiffrer les différentes facettes de l'inflammation pour mieux appréhender les pathologies multifactorielles associées à l'obésité comme le diabète de type 2".

* Centre de recherche des Cordeliers, Unité mixte de recherche Inserm, Université Pierre-et-Marie-Curie 1138, Paris.

** (Institut de rhumatologie, Université d'Oxford, Royaume-Uni).

*** Des chercheurs du CNRS, de l'Université Paris-Diderot, d'ICAN, de l'Université Paul Sabatier de Toulouse et de l'Université Charles de Prague (République Tchèque).

LE JEÛNE EST-IL UNE THÉRAPIE ?



pose des jeûnes thérapeutiques encadrés médicalement, « la privation de

nourriture périodique a des effets thérapeutiques que nous constatons depuis des décen-

nies sur nos patients. Et de récentes études américaines ont permis d'en comprendre les mécanismes. » On sait que cliniquement, le jeûne entraîne une perte de poids, une baisse de l'hypertension artérielle et une amélioration du diabète de type 2.

« Il réduit l'ensemble des facteurs de risque cardiovasculaire », traduit le Dr Wilhelmi de Toledo. Il est aussi prouvé que le jeûne a un effet sur les maladies chroniques inflammatoires : arthrite, polyarthrite, asthme, gastrite, colite ou allergies. Enfin, il a une action bénéfique en cas de stress et de burn-out.

Amoucha la rebelle

Les habitants d'Amoucha, près de Sétif, la poignée d'intellectuels qui en est issue, de même que ses moudjahidines ne ratent jamais une occasion pour rappeler que leur ville fut aussi un haut lieu de la résistance des Algériens contre la barbarie des forces françaises, le 8 mai 1945.

Le Dr Lehlali Issaad, professeur à l'université Lamine-Debaghine (Sétif-2) s'emploie méthodiquement, avec patience et détermination, à multiplier les recherches sur cet épisode sanglant de l'histoire de son pays et d'Amoucha, sa petite ville natale devenue aujourd'hui un important chef-lieu de daïra de 30.000 habitants.

Pour cet historien, la localité d'Amoucha fut la seconde agglomération, juste après Sétif, à subir les affres de la cruauté, voire de la bestialité de l'armée française et des milices formées par les riches colons de cette région, terrorisées à l'idée de perdre les terres qu'ils avaient spoliées.

Il était midi, dit-il, citant des témoignages recueillis sur plusieurs années auprès de citoyens qui avaient vécu ces événements, lorsque Mabrouk Diafat, alias El Adouani, chauffeur de taxi de son état, déboula à l'entrée d'Amoucha, au volant de sa voiture, hurlant frénétiquement, dans un état proche de l'exaltation, «Ya l'khaoua raï nadhet fi Sétif !» (les frères, c'est le soulèvement à Sétif !).

«Il ne s'était même pas rendu compte que la jante d'une des roues de sa voiture, crevée depuis longtemps, produisait un feu d'artifice d'éteintelles», renchérit le vieux Tayeb Chetibi, 91 ans, un des rares acteurs de ces événements qui datent de 70 ans.

«Mon père qui venait de participer à la marche de Sétif, a été abattu et son cadavre jeté quelque part à la sortie de la ville. Je l'ai trouvé et transporté à dos d'âne jusqu'à Takitount (Tizi N'bechar) où je l'ai enterré», se souvient le vieil homme qui fut ensuite arrêté et condamné à 10 ans de travaux forcés après que sa maison a été brûlée. Il passera trois années au camp d'internement de Berrouaghia.

Il est des faits que Tayeb Chetibi ne peut oublier. Comment le pourrait-il: «avant ma condamnation, les français nous ont regroupés, huit de mes camarades et moi-même, dans un endroit proche d'Amoucha. Là, ils remplirent d'eau un fût de 200 litres où ils mirent du sel jusqu'à saturation avant d'y verser plusieurs litres de mazout. Ils nous obligèrent à boire de ce mélange, ce qui nous causa d'atroces douleurs abdominales», dit-il en serrant les poings.

Ses huit compagnons furent fusillés, tandis que Tayeb, soupçonné de faire partie d'une famille de «rebelle», parce son père avait marché à Sétif, subissait d'affreuses tortures.

Dans la seule après-midi de mardi 8 mai 1945, soixante-treize (73) personnes furent froidement abattues, qui par des policiers ou des gendarmes français, qui par des milices de colons : 36 à Amoucha, 22 à Tizi N'bechar et 15 à Oued El Bared, affirme Soufiane Loucif, historien résistant à Amoucha. Intarissables lorsqu'il s'agit d'évoquer le 8 mai 1945 et les jours qui suivirent à Amoucha et ses environs, Soufiane Loucif, Lehla Issaad, Tayeb

Chetibi et plusieurs autres citoyens parmi lesquels Ahmed Sayah et Hocine Brahim, affirment que le chahid Larbi Tichi fut le tout premier martyr de ces événements dans cette région du nord de Sétif. Un martyr que rejoindront, ce jour-là et les semaines suivantes, 45.000 autres, victimes des bombes, des obus de mortier, de l'aviation militaire et des innombrables ennuis de villages entiers, à Sétif, à Kherrata, à Guelma et ailleurs.

Pour illustrer le caractère inhuan de l'administration coloniale, l'historien Soufiane Loucif insiste pour rapporter, sur la foi de témoignages, qu'Abdelkader Benallégue, leader actif du mouvement national dans la région d'Amoucha, fut tué de plusieurs balles pour avoir «titillé la fibre patriotique des indigènes». Son cadavre ne fut même pas inhumé, ses assassins s'étant contentés de le jeter au bas d'un pont. Ses ossements ne furent découverts que plusieurs mois après.

Le sacrifice d'Abdelkader Benallégue, tué en même temps que son frère Rabie, et des 45.000 autres victimes des massacres du 8 mai 1945, ne sera pas vain. Le 1er novembre 1954 en administrera la preuve cinglante, conclut Loucif.



MASSACRES DU 8 MAI 1945



La marche de la fidélité, point fort de la commémoration officielle

La marche de la fidélité, qui verra des milliers de personnes parcourir, vendredi à Sétif, le même itinéraire que la procession pacifique réprimée dans le sang le 8 mai 1945, sera le point fort de la commémoration officielle du 70e anniversaire de ces événements sanglants qui firent 45.000 victimes en Algérie.

Cette marche, organisée par des militants du mouvement national pour dire la détermination des Algériens à se défaire du joug du colonialisme, avait été sauvagement punie par les forces et les milices coloniales qui commencèrent par assassiner le jeune Bouzid Saâd avant de déployer leur machine de guerre à Sétif, à Kherrata et à Guelma, tuant, torturant et mettant le feu à des villages entiers dans une horreur indescriptible.

Vendredi à Sétif, qui abrètera les cérémonies officielles commémorant le 70ème anniversaire du 8-Mai 1945, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, les autorités locales et de nombreux invités s'associeront aux milliers de Sétifois qui, comme chaque année, marcheront pour la commémoration qui sera ponctuée par le colloque international sur les massacres du 8 mai 1945.

Il y a 70 ans, les massacres du 8-Mai-1945

Il y a soixante-dix ans, la France coloniale opposait, dans le Constantinois, une répression sanglante à des milliers d'Algériens qui manifestaient pacifiquement leur désir de se libérer du joug colonial.

Au moment où la victoire sur le nazisme faisait exalter joie et passion de l'autre côté de la méditerranée, les forces coloniales, appuyées par des colons armés, s'étaient illustrées par des opérations d'une extrême brutalité.

À Sétif, Guelma et Kherrata, la répression coloniale a fait 45.000 morts, selon des témoignages repris par des historiens.

Aux rassemblements organisés dans différentes villes de l'est du pays, au cours desquels était brandi le drapeau algérien, les forces coloniales répondent par une campagne féroce qui durerait six longues semaines.

Les témoignages font état d'un nombre impressionnant de militaires déployés dans les villes, les villages et les mechtas. L'entrée en action de l'aviation et de la marine, renseignait sur la féroïcité de la répression, indiquent-ils. Même les montagnes où se réfugiaient les survivants étaient passés au peigne fin par les forces coloniales qui décrétent couvre-feu et loi martiale.

Selon des historiens, l'objectif de cette répression était d'étrangler la volonté de s'affranchir du colonialisme, au nom du principe sacro-saint du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle visait également à tuer l'espoir d'émancipation du peuple, né de la victoire sur le nazisme pour laquelle un grand nombre d'Algériens s'étaient sacrifiés.

Une des plus sombres pages du colonialisme

La France coloniale, analysent ces historiens, venait ainsi d'écrire une des plus sombres pages de sa colonisation en Algérie en même temps qu'elle achevait de convaincre les acteurs du mouvement national de la nécessité de la lutte armée.

Il est utile de souligner qu'un long silence avait été imposé à ces événements du coté français avant que l'ancien ambassadeur, Hubert Colin de Verdière, les qualifie, en février 2005, de «tragédie inexcusable». Trois ans plus tard, son successeur, Bernard Bajolet déclare que ces massacres «sont une insulte aux principes fondateurs de la République française».

En visite à Alger en décembre 2012, le président Hollande, au nom du «devoir de vérité», fait-il observer, reconnaît les «souffrances infligées par la colonisation» et cite «des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata».

Dans la même optique, le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, M. Todeschini déposait, il y a trois semaines à Sétif, une gerbe au mausolée de la première victime de ces événements. Un geste qu'il qualifie de «fort» et «concret» et que le ministre des moudjahidines, Tayeb Zitouni juge «appréciable» mais «insuffisant».

Dire la «vérité sur la guerre d'Algérie» n'inclut pas, aux yeux de la France officielle, une quelconque reconnaissance des crimes perpétrés en Algérie, relèvent des historiens.

Enfin, l'Algérie, elle, invite à une «lecture objective de l'histoire loin des guerres de mémoire et des enjeux conjoncturels».

MASSACRES DU 8 MAI 1945



Sétif n'a pas oublié et commémorera demain l'évènement dans la douleur et le recueillement

Une fois de plus, Sétif s'éveillera pour la 70^e anniversaire des souvenirs et les événements historiques des massacres d'un certain mardi 8-Mai-1945. Les années passent, très peu de gens, cela se compte sur les doigts d'une seule main, qui ont participé à ces événements, sont encore en vie, le reste, hélas, n'est plus de ce monde, mais les souvenirs gravés dans la mémoire collective sont toujours là.

Azzedine Tlouri

C'est ainsi comme chaque année, dans la douleur et le recueillement que la wilaya de Sétif et l'ensemble du pays commémoreront demain les événements des massacres sanglants du 8-Mai-1945. Bien que pratiquement toutes les personnes ayant vécu ce génocide ne sont plus de ce monde, tous les Sétifens, plus particulièrement les jeunes, ont été informés pour ne pas oublier cette tragique période au moment où la France et ses Alliés célébraient leur victoire sur le nazisme hitlérien. Les atrocités décrites ou laissées par les nombreux témoignages donnent une idée de la bestialité du colonisateur qui a utilisé tous les moyens inhumains pour réprimer dans le sang et la terreur la demande légitime du peuple algérien qui ne voulait rien d'autre que d'aspirer à la liberté et à la justice.

A l'instant de nombreuses villes d'Algérie qui ont vécu les massacres barbares et les horreurs du 8-Mai-1945, Sétif et toute sa région s'apprêtent demain à rendre un vibrant hommage à la mémoire de ses victimes. Chaque année, cette date anniversaire donne lieu à un recueillement et représente un moment solennel et émouvant d'évocation du martyre subi et des sacrifices consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance. C'est aussi l'occasion de perpétuer la marche de la manifestation pacifique qui a eu lieu en ce jour de marché hebdomadaire, un certain mardi 8 mai 1945. En cette journée, les citoyens de Sétif, Guelma et Kherrata ainsi que d'autres régions du pays, n'ont fait que de clamer leur soif de liberté et d'indépendance au moment où la France et ses Alliés célébraient leur triomphe sur le nazisme.

Malgré le temps qui passe et les 70 années nous séparant de ce douloureux événement dont l'histoire a été racontée par les ainés et ceux qui l'ont vécu, Sétif et ses environs, Amouche, Aïn Abessa, Aïn Kebira, El Ouria, Béni Fouda, El Eulma, Béni Aziz et d'autres localités n'ont pas oublié les crimes sordides et barbares subis par la population et le déchaînement de la

soldatesque coloniale contre les innocents, les vieillards, les femmes et les enfants. La joie était à l'Europe et les massacres réservés aux Algériens. Si chaque année, nous relatons ces événements, c'est tout simplement pour que cela reste à toutes les générations afin que nul n'oublie et chaque citoyen doit le savoir.

Tout a commencé le 7 mai 1945 vers 15h30 lorsque la sirène de la victoire et de l'armistice avait retenti pour annoncer la fin de la Seconde Guerre mondiale. Un brin d'espoir s'est installé dans l'esprit des Sétifens pour la liberté et l'indépendance attendues et souhaitées, notamment après les engagements pris par les Alliés de récompenser tous les peuples ayant combattu le nazisme et le fascisme aux côtés de la France et parmi eux les pays africains sous domination coloniale, dont l'Algérie. Selon certaines sources, ils étaient plus de 150 000 Algériens à participer à la Seconde Guerre mondiale aux côtés de la France, qui, elle-même avait connu l'aide efficace apportée par, déclarait-elle, à l'époque, «les valeureux et combattants algériens». Une fois sa victoire acquise, c'est le revirement total et la récompense était tout autre. Pour une manifestation pacifique, cette même France, le pays des Droits de l'homme et de la démocratie répondra par la terreur et la bastonnade. Pour une demande de ses droits légitimes, ce peuple algérien et ses valeureux combattants ont eu droit au massacre, à l'oppression et à l'horreur qui sont installés des jours durant après cette marche tout à fait pacifique. La répression sauvage et aveugle se répandit vite à travers toutes les localités de la région de Sétif. Ce qu'a vécu Sétif, la martyre, a été vécu aussi dans d'autres villes comme Guelma et Kherrata où l'on a dénombré ce jour-là et durant toute la semaine 45 000 morts d'hommes, de femmes et d'enfants. On ne peut évoquer les événements du 8-Mai-1945, sans évoquer le premier martyr qui fut Saâl Bouzid, un jeune scout de 23 ans, froidement abattu par un commissaire de police qui voulait lui arracher des mains l'emblème national. Bouzid s'opposa farouchement, le policier dégaina et vida son chargeur sur le jeune scout. C'est

le début d'un véritable carnage à ciel ouvert et en plein jour.

Le devoir de repentance de la France.

Dans un autre registre, l'heure n'est plus uniquement à décrire et relater les faits, bien connus de tous et commémorer cet événement ne suffit plus, mais c'est surtout saisir l'occasion pour rappeler à la France coloniale ses crimes impardonnable et son devoir de repentance. Depuis ces événements, la seule chose de faite, c'est que deux ambassadeurs de France en Algérie, Hubert Colin de Verdier, le 27 février 2005, et Bernard Baulet, en avril 2008 ont reconnu officiellement, lors de leur visite à Sétif, où ils se sont recueillis devant la stèle de Saâl Bouzid, la responsabilité de la France dans les massacres du 8-Mai-1945, au moment où des élus et des responsables politiques français, continuent de pratiquer le déni et l'occultation. Un fait naît à ne pas omettre, c'est la dernière visite effectuée à Sétif par le secrétaire d'Etat, auprès du ministre français de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, qui après avoir déposé une gerbe de fleurs et observer un moment de recueillement en hommage à toutes les victimes des massacres du mardi 8-Mai-1945 de la ville et d'autres régions du pays, devant le mausolée du premier martyr de cette sanglante journée, le jeune scout Saâl Bouzid, avait écrit sur le livre d'or à l'issue de sa visite au Musée public national de Sétif, ces quelques lignes : «J'accorde aujourd'hui un geste fort, en direction de nos amis algériens, en me rendant à Sétif. Je dis la reconnaissance par la France des souffrances endurées et rend hommage aux victimes algériennes et européennes, de Sétif, Guelma et Kherrata, et j'invite Français et Algériens, au nom de la mémoire partagée par nos deux pays qui fondent notre amitié, à continuer d'avancer ensemble vers ce qui les réunit». Mais ce qui est certain, ces sanglantes journées d'un certain mois de mai ainsi que les sacrifices consentis par le peuple algérien lors de la glorieuse Révolution de Novembre 1954 pour reconquérir son indépendance resteront à jamais gravées en lettres d'or dans la mémoire collective du peuple que nul n'effacera.

Un riche programme à la mesure de l'évènement

Comme chaque année, Sétif commémorera demain le 70^e anniversaire des massacres du 8-Mai-1945 dans le souvenir et le recueillement. Un programme à la mesure de cet événement historique s'étalant sur plusieurs journées a été concocté par les services de la wilaya de Sétif. Cette commémoration a débuté mardi dernier par le coup d'envoi d'un tournoi international de boxe à la salle omnisports d'El Eulma. Il se poursuivra aujourd'hui à 14 h, en présence du ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, avec le coup d'envoi des travaux de la plate-forme du tramway de Sétif à partir d'El Hassi, qui sera suivi par l'inauguration du centre commercial Rais d'El Hidhab et du Salon du livre à la grande salle d'exposition de Maâbouda.

A Hammam Guergour, la délégation ministérielle visitera le Centre de repos des moudjahidines et la caravane de passage dans cette ville des émigrés. À Sétif, vers 19h, ce sera la traditionnelle retraite aux flambeaux qui parcourra l'artère principale de la ville. En soirée, il est prévu la projection d'un film consacré au révolutionnaire Krim Belkacem. La journée du vendredi 8 mai sera marquée par la traditionnelle grande marche populaire qui mènera le cortège, en présence du ministre des Moudjahidines, à partir de 10h du matin, comme ce fut le cas un certain mardi 8 mai 1945, de la mosquée Abi Dhar El Ghoulari jusqu'à la stèle où fut tombé le même jour le premier martyr, un jeune scout de 23 ans Saâl Bouzid tué par un commissaire de police parce qu'il n'avait pas obtenu à lui donner l'emblème national qu'il portait entre ses mains. Devant cette stèle, la délégation ministérielle accompagnée des autorités locales y déposeront des gerbes de fleurs et observeront une minute de silence à la mémoire de tous ceux qui ont été massacrés ce jour-là par l'armée coloniale. Une gerbe de fleurs sera déposée également, auparavant avant la marche, au cimetière de Sid Saïd devant le carré de la fosse commune où furent enterrés une cinquantaine de victimes tombées sous les balles assassines des policiers français.

Le cortège officiel se rendra par la suite au grand espace d'Internet situé au centre-ville pour l'inauguration d'une exposition philatélique et dans la grande placette de Aïn El Fouara pour écouter des chansons patriotiques interprétées par des élèves de la chorale de la direction de la culture.

Ce sera ensuite l'inauguration du Salon méditerranéen des arts plastiques qui se tiendra au niveau de la salle des fêtes de la municipalité de Sétif, suivie par une visite des travaux de peinture des enfants avec pour thème l'Emir Abdelkader. Une conférence sur les massacres du 8-Mai-1945 sera donnée par l'Association du 8-Mai, suivie d'un documentaire du même thème. En soirée, un film sur le révolutionnaire colonel Lotfi sera projeté à la maison de la Culture.

Pour le 9 mai, le programme est consacré à l'ouverture d'un colloque organisé par l'Université Sétif 2, à la clôture des activités sportives et à l'olympiade des enfants du quartier de Tlidjen. La soirée sera consacrée à la présentation de l'Epope algérienne à la maison de la Culture Houari-Boumediene.

A. T.

Un jour triste pour les Algériens, annonciateur de la guerre d'indépendance

Boualem Branki

8 mai 1945. En Europe, la fête battait son plein, après la victoire sur les nazis et la fin d'une période d'horreurs. La guerre est finie. En Algérie, pourtant, elle allait débuter, avec cette réaction proche des pogroms nazis des autorités coloniales et des colons. Les Algériens, ce jour-là, avaient décidé, sous la bannière des Amis du Manifeste et des militants du PPA, de sortir eux aussi réclamer leur part de cette délivrance du joug de la colonisation : l'Indépendance.

La cruauté et la sauvagerie de la réaction de tous les nerfs de la colonisation et des tenants de la 4^e République ont été telles que plus de 45 000 Algériens avaient péri sur

l'autel du maintien de l'empire colonial français en Afrique et partout dans le monde.

La France coloniale avait répondu à sa manière, brutalement, inhumainement, aux valeurs de paix, d'apaisement, de progrès et de rapprochement entre les peuples après une si dure et cruelle Seconde Guerre mondiale. Les milliers de tirailleurs algériens, qui n'étaient pas morts à Cassino ou ailleurs en Europe meurtris par la guerre et la sauvagerie des nazis pour sauver le monde des partisans d'Hitler, avaient naïvement cru que la France coloniale allait facilement céder à cet irrépressible sentiment de liberté, d'indépendance qui submergeait alors le monde. Quelle terrible déillusion pour les Algériens, qui voyaient là le véritable visage de la France, de l'empire colonial ! Des Algériens massacrés, des femmes, des en-

fants, des vieillards, des familles entières ont été massacrées par les colons, l'armée et la police françaises. Dans une totale impunité.

Aux yeux et à la face d'un monde libéré des affres de la guerre, Sétif, Kherrata, Guelma, les villages et les mechtas de l'est du pays, comme celles du littoral de Béjaïa avec le bombardement de la marine coloniale, ont vécu le cauchemar, un massacre resté jusqu'à aujourd'hui impuni, parce que la France, de nos jours, ne veut pas reconnaître ce génocide de tout un peuple. Les Algériens, eux ont compris. La liberté de l'Algérie passe dorénavant par les armes, et doit s'arracher par la lutte armée. Point de discussions ni de négociations avec l'ennemi.

Le 1^{er} novembre 1954, les crimes du 8-Mai-1945 allaient tous être vengés, les Algériens ont alors décidé de prendre en main

leur destin. Ils étaient au départ en 1954 une poignée de militants et de moudjahidines, à l'arrivée en 1962, à l'Indépendance nationale arrachée de haute lutte et de bravoure, il y avait les fiers djounouds de l'Armée de libération nationale (ALN), sous la bannière des stratégies politiques du FLN, qui allaient quelques mois plus tard donner naissance à l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de celle qui a bouté hors de l'Algérie la plus puissante armée coloniale de l'époque.

Les massacres du 8-Mai-1945 en Algérie sont inscrits dans l'Histoire de l'humanité comme la volonté délibérée de la France coloniale de réprimer de la manière la plus sauvage le peuple algérien dans sa quête de liberté, d'indépendance.

NIGER ET TCHAD L'ONU demande davantage de générosité envers ces deux pays

L'ONU a appelé à davantage de générosité envers le Niger et le Tchad, deux des pays les plus pauvres de la planète, qui risquent d'être «oubliés» par les donateurs alors qu'ils font face à une crise alimentaire et à un afflux de réfugiés.

Les appels de fonds lancés par l'ONU pour ces deux pays sont sous-financés, à respectivement 17% sur 527 millions de dollars pour le Tchad et 25% sur 375 millions pour le Niger, a indiqué le directeur des opérations humanitaires de l'ONU John Ging.

«Il est honteux de constater que la communauté internationale ne fait pas davantage pour assumer sa part de responsabilité», a-t-il estimé lors d'une conférence de presse. «Il est impératif, a-t-il ajouté, que ces deux pays ne soient pas oubliés», y compris pour la stabilité de la région.

Pour M. Ging, de retour d'une visite dans ces deux pays, le Tchad et le Niger sont «des îlots de stabilité fragiles dans une région de conflits».

Il a souligné qu'ils abritaient à eux deux plus de 850.000 réfugiés venant de pays voisins (Nigeria, République centrafricaine, Mali, Libye, Soudan).

BURUNDI Discussions entre opposants au 3^e mandat de Nkurunziza et gouvernement

Le gouvernement burundais, pressé par la communauté internationale, a entamé mardi des discussions informelles avec les opposants à un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza pour tenter de trouver une issue à la crise politique qui traverse le pays, a affirmé mercredi un diplomate. «C'est la réunion de la dernière chance», a jugé le diplomate, précisant qu'elle se déroulait depuis mardi soir sous l'égide de la Mission électorale des Nations unies.

«Ils doivent aboutir à des solutions très concrètes pour que les élections puissent avoir lieu dans des conditions acceptables», a indiqué un diplomate, affirmant que la communauté internationale menaçait, en cas d'échec, de ne plus financer le processus électoral.

Depuis plusieurs jours, le Burundi est le théâtre de manifestations contestant la candidature du président Nkurunziza, les protestataires estiment unconstitutional un troisième mandat de l'actuel chef de l'Etat élu en 2005 puis réélu en 2010.

LE GOUVERNEMENT GUINÉEN APPELLE AU DIALOGUE POUR APAISER LA TENSION L'opposition persiste dans sa contestation

Le gouvernement guinéen, dans le but de désamorcer la crise politique au pays, a réitéré mercredi son appel à un dialogue avec l'opposition qui maintient son mot d'ordre pour de nouvelles manifestations afin de dénoncer un calendrier annoncé par la commission électorale.

Dans le cadre des concertations et des consultations avec la classe politique guinéenne engagée dans le processus électoral, le président Alpha Condé, affichant une volonté d'apaiser la tension qui ne faiblit pas pour le moment, rencontrera, vendredi prochain, le chef de file de l'opposition, l'ex-Premier ministre Cellou Dalein Diallo, pour parler du «désaccord sur le calendrier électoral.»

Le bureau de presse de la présidence guinéenne a indiqué que le président Condé avait adressé une invitation personnelle à M. Diallo, président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG, principal parti de l'opposition) pour un entretien en tête à tête afin de désamorcer la crise politique actuelle liée au processus électoral.

La rencontre entre les deux hommes sera axée notamment sur l'analyse et l'examen de la situation sociopolitique nationale, en prélude à l'élection présidentielle prévue le 11 octobre prochain et celles des communes qui auront lieu pendant le premier trimestre de 2016», a-t-on précisé.

La liste des invités à ces concertations, en vue de trouver une solution à la crise actuelle, n'est pas encore rendue publique, selon les médias.

L'opposition campe sur sa position

Depuis plusieurs mois, l'opposition guinéenne organise des manifestations pour protester contre le calendrier élaboré par la Commission électorale nationale indépendante (CEN).

Elle exige également l'annulation de ce calendrier, qui prévoit l'organisation du scrutin présiden-



tiel avant les élections locales. Elle exige également une nouvelle re-composition de l'institution électorale.

Mardi, au terme de la plénière qui s'est tenue au domicile du leader de l'Union des Forces Républicaines, l'ex-Premier ministre Sidya Touré, l'opposition a annoncé de nouvelles manifestations le jeudi 7 et le lundi 11 mai prochain sur toute l'étendue du territoire national.

«Pour le moment nous sommes dans la rue, nous poussons nos militants dans la rue et ça, nous allons le faire autant de fois qu'il le faut», a affirmé M. Touré.

Selon lui, le désenchantement est à la mesure des attentes de la population à l'avènement d'un pouvoir civil, après des décennies d'autoritarisme et de coups d'Etat militaires.

«Cette tension permanente, c'est sa culture à lui», assène M. Touré à propos du chef de l'Etat.

M. Diallo, candidat malheureux à la présidentielle de 2010, a affirmé de son côté que les clivages politico-ethniques se sont en outre aggravés sous l'actuelle régime, regrettant une «marginalisation de la communauté peule», dont il est issu.

Appels à la retenue pour éviter l'enlisement

Plusieurs observateurs du paysage politique guinéen, ont mis en garde contre des scénarios similaires à ceux produits dans certains pays africains, prévenant que la violence peut compliquer d'avantage la crise actuelle.

Le directeur du département Afrique à l'Atlantic council, un groupe de réflexion basé à Washington, Peter Pham, a constaté que «après ce qu'il s'est passé au Burkina Faso et au Nigeria, Washington et ses partenaires européens sont beaucoup plus sourcilleux sur la démocratie en Afrique».

Lundi, au moins une vingtaine de personnes ont été blessées à Conakry lors d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre déployées en masse dans la capitale pour empêcher une nouvelle mobilisation nationale de l'opposition.

Le gouvernement a annoncé un bilan de 29 arrestations, 10 gendarmes et deux policiers blessés, quatre deux civils dans des accidents de la circulation, provoqués, d'après lui, par l'huile répandue sur la chaussée par les protestataires.

L'opposition a annoncé, de son côté, que lors de cette manifestation y avait un mort et 20 blessés, avec une cinquantaine de personnes interpellées.

«Ce qui arrivera dans les six prochains mois dépendra de celui des deux camps qui sentirà le mieux dans quel sens souffle le vent en matière de politique internationale», selon Peter Pham.

Cette ancienne colonie française d'Afrique de l'Ouest, depuis son indépendance en 1958, n'est toujours pas parvenue à capitaliser sur ses importantes ressources minières pour sortir de la pauvreté.

MAROC

«Terreau fertile» pour la traite des êtres humains

La traite des êtres humains est en train de prendre «de plus en plus d'ampleur» au Maroc, un pays qui serait devenu un «terreau fertile» pour ce phénomène et une «plaqué tournante» pour le réseaux de trafic, révèle une présentation de cette étude, diffusé par le journal marocain Akhbar al-youn.

«Le phénomène de la traite des êtres humains commence à prendre de plus en plus d'ampleur au Maroc. Le royaume serait devenu une plaque tournante pour les réseaux organisés de trafic d'êtres humains.»

La même source relève que les réseaux de trafic d'êtres humains procèdent à l'achat des victimes dans leurs pays d'origine en Afrique subsaharienne avant de les transférer vers les villes marocaines, les obligeant à s'adonner à «la prostitution et la mendicité».

«Ces réseaux criminels recourent à la menace des victimes», déplore l'étude, ajoutant que ces victimes «sont contraintes à rester au Maroc, des années durant, pour exercer des activités illégales en vue d'épargner de l'argent leur permettant de gagner l'Eldorado européen à bord

des pateras au risque de leur vie».

«Une fois arrivées au Maroc, les femmes et les jeunes filles sont souvent forcées de se prostituer alors que d'autres feront du travail domestique», poursuit la même source, affirmant que «certaines femmes subsahariennes sont contraintes d'avoir des enfants pour mendier», tandis que d'autres seront «vendues» à des réseaux de prostitution opérant dans les grandes villes du royaume comme Casablanca.

D'après l'étude, les Nigériannes viennent «en tête des victimes» de ce trafic sexuel, alors que les originaires des Philippines travaillent de plus en plus comme femmes de ménage, soulignant que sur 5.000 Philippines installées au Maroc, 60% sont employées en tant que «bonnes» dans des familles marocaines, et souffrent de violence.

«Sur les 7 cas de violence parvenus sur les bureaux de la police, un seul a abouti

en justice», déplore la même source.

«Face à ce phénomène de la traite d'êtres humains qui va crescendo, le royaume est appellé plus que jamais à durablez les lois pour mieux condamner les trafiquants d'êtres humains, à encourager les victimes à prendre part aux enquêtes pour mieux démanteler les trafics et à mieux protéger les ressortissants marocains qui sont victimes d'esclavage à l'étranger», indique-t-on dans le rapport.

La police marocaine réprime une association de défense des droits de l'Homme

Le siège central de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a été encerclé par les forces de l'ordre marocaines, qui se sont déployées autour du siège, interdisant même au personnel d'y accéder, au moment où une activité associative était prévue, a indiqué mercredi un communiqué de l'AMDH. «Avec cette nouvelle intervention, les services de la wilaya de Rabat ont tenté d'empêcher la tenue d'une activité de l'Association des droits numériques ADN», a souligné l'ONG.

Un dirigeant de l'AMDH a signalé récemment que les autorités ont interdit à 75 reprises des activités organisées par l'association. «Toutes ces interdictions sont illégales», a alerté le

même responsable. «Toutes nos manifestations étaient légales. Toutes les interdictions sont illégales», a-t-il soutenu.

Le responsable de l'AMDH, dont les propos sont rapportés par des médias, a ajouté que «par deux fois deux tribunaux administratifs différents les ont jugées ainsi et condamné l'Etat à verser respectivement 100 000 et 50 000 dh à l'AMDH. En vain.»

En février dernier, la police avait encerclé les locaux de l'AMDH avant de procéder à l'arrestation de deux journalistes français sous prétexte qu'ils y filmaient un documentaire sans l'autorisation du Centre cinématographique marocain (CCM). APS

9^eCONFERENCE D'EXAMEN DU TNP M^{me} Feroukhi préside les travaux

Les attentes de Etats parties du Traité de non-prolifération (TNP) des armes nucléaires en vue d'aboutir à un «document final et équilibré» à la faveur de la 9^e Conférence d'examen du TNP, qui se tient à New York, ont été mis exergue par la diplomate algérienne, Taous Feroukhi, affirmant que l'Algérie, présidente de la conférence, ne ménagera aucun effort pour «parvenir un résultat substantiel».

«Les attentes des Etats parties sont grandes en vue d'aboutir à un document final et équilibré de la 9^e Conférence d'examen dans les trois piliers du Traité : Désarmement nucléaire, Non-prolifération des armes nucléaires, Utilisations pacifiques de l'atome», a déclaré, dans une interview à l'APS M^{me} Feroukhi, présidente des travaux de la Conférence d'examen du TNP.

Elle a, dans ce sens affirmé, que l'Algérie qui a présidé avec succès la Conférence d'examen 2000 «ne ménagera aucun effort, dans le cadre de la responsabilité partagée qui engage l'ensemble des Etats parties, sans exception, pour parvenir à un résultat substantiel à l'issue de sa présidence de la Conférence d'examen 2015.» La diplomate algérienne a également souligné le «caractère quasi universel» du traité dont sont parties 191 Etats, y compris avec l'adhésion de la Palestine qui sera formalisée à l'occasion de cette 9^e Conférence présidée par l'Algérie.

«La question de l'universalité du TNP est inscrite à l'ordre du jour de toutes les Conférences d'examen du Traité. En effet, pas moins de 191 Etats sont parties au TNP, y compris avec l'adhésion de la Palestine qui sera formalisée à l'occasion de cette 9^e Conférence...», a déclaré M^{me} Feroukhi. Il s'agit, a indiqué M^{me} Feroukhi, d'un nombre que n'arrivent pas à réunir d'autres instruments qui traitent des questions de désarmement, ce qui confère au TNP un «caractère quasi universel. Les efforts visant une plus grande universalisation du Traité, vise également

ment à faire adhérer les trois pays possédant des armes nucléaires qui sont en dehors du TNP, l'Inde, le Pakistan, Israël.»

Interrogée sur les axes inscrits à l'ordre de la Conférence d'examen du TNP, la diplomate algérienne a rappelé qu'à l'instar des précédentes Conférences, les travaux de la 9^e session porteront d'une part, sur «l'état de la mise en œuvre du Traité, dont les 64 mesures contenues dans le Plan d'action 2010, et, d'autre part, sur les nouvelles actions à convenir pour les prochaines cinq années, en prévision de la Conférence d'examen 2020 qui marquera le 25^e anniversaire de la prolongation indéfinie du TNP.»

Désarmement, non-prolifération et utilisation pacifique

Les travaux se déroulent dans le cadre de trois grandes Commissions établies par la Conférence, qui traiteront des questions liées aux trois piliers du Traité : «désarmement nucléaire, non-prolifération des armes nucléaires, et utilisations pacifiques de l'atome».

Des organes subsidiaires seront également créés le traitement de questions spécifiques dont, entre autres, «l'établissement d'une Zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen Orient», a également fait savoir M^{me} Feroukhi. Soulignant que le TNP est le «seul instrument en vigueur en matière de désarmement nucléaire qui permette un dialogue et des discussions entre les Etats nucléaires et non nucléaires sur la sécurité collective, y compris le rôle de la dissuasion nucléaire



dans les doctrines militaires», elle a expliqué que le Traité met en évidence «le caractère indissociable de la sécurité qui impacte, à bien des égards, l'essor et le développement de tous les peuples de la planète». «L'adhésion au Traité signifie que les Etats parties acquièrent des droits, notamment celui de développer les utilisations pacifiques de l'atome pour le bien-être de leurs peuples. Ce faisant, il importe de souligner l'autorité morale incontestable des Etats non nucléaires que leur confère leur renoncement volontaire à mettre au point des armes nucléaires, un engagement qui participe à la fois de la réalisation de l'objectif du Traité, celui de libérer le monde de ces armes létales, et des efforts de paix et de sécurité à l'échelle mondiale», a soutenu M^{me} Feroukhi.

M^{me} FEROUKHI DANS UN ENTRETIEN À L'APS

Le TNP est un instrument efficace en matière de désarmement et de vérification

La diplomate algérienne, Taous Feroukhi, a souligné mercredi l'«efficacité» du Traité de Non-prolifération (TNP) des armes nucléaires en matière de désarmement, de vérification du caractère pacifique des programmes nucléaires nationaux et de l'utilisation civile de l'atome.

M^{me} Feroukhi, qui préside les travaux de la Conférence, s'exprimait dans une interview à l'APS sur les progrès enregistrés en matière de désarmement, de vérification du caractère pacifique des programmes nucléaires nationaux et de l'utilisation civile de l'atome.

Elle a notamment constaté que le TNP s'est montré «particulièrement efficace» dans le domaine de la non-prolifération des armes nucléaires, ajoutant que les accords de garanties conclus avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (Aiea), l'instance internationale durement mandatée pour vérifier les obligations des Etats parties en matière de non-prolifération, «ont montré leur efficacité».

Hisser les normes et standards de sûreté et de sécurité nucléaires

Après avoir expliqué, dans le même contexte, que concurremment, le travail normatif de l'Aiea permis de «hissier les normes et standards de sûreté et de sécurité nucléaires», M^{me} Feroukhi a, toutefois, es-

timé que des «efforts sont requis pour doter l'Aiea des moyens humains et matériels pour répondre, d'une part, aux besoins croissants des populations en élargissant le bénéfice des applications de l'atome, y compris les applications énergétiques, d'autre part, assurer la dissémination des connaissances scientifiques et techniques pour le renforcement des capacités institutionnelles et la formation des ressources humaines dans le domaine nucléaire.»

En revanche, a souligné M^{me} Feroukhi, la vaste majorité des Etats non nucléaires considère que «les efforts attendus en matière de désarmement au titre des obligations prises par les Etats nucléaires en vertu de l'article VI du TNP, sont trop lents.» A cet égard, a-t-elle indiqué, les Etats non nucléaires rappellent «les 45 ans d'existence du Traité pour plaider en faveur d'une accélération des efforts de réduction des arsenaux, la mise en place de mesures de transparence et de vérification, ainsi que le lancement de négociations d'un instrument bannissant les armes nucléaires.»

De leur côté, les Etats nucléaires déploient le fait que «les Etats non nucléaires ne prennent pas en compte les réductions significatives qu'ils ont opérées comme indiqué dans la Déclaration conjointe issue de leur Conférence tenue à Londres.», a fait remarquer M^{me} Feroukhi.

Interrogée, en outre, sur les actions à mener sur le plan international, en vue d'atteindre

l'inquiétude des Etats non nucléaires, M^{me} Feroukhi a rassuré que «de nombreux efforts sont déployés pour faire avancer le désarmement nucléaire», rappelant des réunions et l'adoption de résolutions relatives à l'objectif d'élimination totale des armes nucléaires et de recherche des éléments d'une Convention globale sur les armes nucléaires. Concernant l'instauration d'un programme échelonné pour l'élimination complète des armes nucléaires, M^{me} Feroukhi a annoncé que de nombreux documents de travail sur les différents sujets inscrits à l'ordre du jour pour servir de base aux discussions ont été soumis à la conférence.

«Tout au long du processus préparatoire de la Conférence, les Etats parties et les Groupes régionaux, dont les Pays Non-alignés (Pna), la Coalition pour un Nouvel Agenda (Nac), la Nouvelle Initiative pour le désarmement et la non-prolifération (Npdi) ont soumis de nombreux documents de travail sur les différents sujets inscrits à l'ordre du jour de la Conférence pour servir de base aux discussions.», a, par ailleurs, déclaré la diplomate algérienne.

Pour M^{me} Feroukhi, le rôle de la présidence algérienne, en étroite coordination avec les présidents des trois grandes Commissions et les présidents des organes subsidiaires de la Conférence, est de guider le processus de négociations en vue de rapprocher les vues des uns et des autres sur la base du dénominateur commun que constitue

le TNP, en encourageant les Etats parties à faire preuve d'engagement constructif et de parvenir au compromis requis.»

Veiller au respect des obligations des Etats membres du TNP

A une question sur le rôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea), qui a été mandatée pour vérifier les obligations des Etats membres au titre de leurs accords de garanties, la présidente de la conférence d'examen du TNP, a affirmé que cette instance créée en 1953 pour promouvoir «l'Atome pour la paix», joue un rôle important dans la promotion des connaissances scientifiques et techniques et dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire pour le bien-être de l'humanité.

«En application des dispositions du TNP, l'Agence a été dûment mandatée pour vérifier les obligations des Etats membres au titre de leurs accords de garanties.»

De ce fait, a-t-elle conclu, «l'Agence constitue un élément clé dans le régime de non-prolifération et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre du TNP. Il y a lieu de rappeler que les Conférences d'examen successives, encouragent l'Aiea à s'acquitter avec professionnalisme, objectivité et impartialité de son mandat en matière de coopération internationale et d'assistance technique pour la promotion des applications pacifiques.»

CONFLIT YÉMENITE

Kerry discutera à Ryadh d'une «pause» humanitaire

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a annoncé mercredi qu'il discuterait à Ryadh d'une «pause» dans les opérations militaires au Yémen pour faciliter l'aide humanitaire.

«Je serai en Arabie saoudite ce soir. Nous allons discuter de la nature de la pause et comment elle pourrait être mise en oeuvre», a déclaré le ministre à des journalistes depuis Djibouti où il termine une tournée africaine. «Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation humanitaire au Yémen», a-t-il souligné. «Je suis convaincu de leur volonté de mettre en oeuvre une pause», a ajouté le responsable américain.

«Nous espérons que la coalition menée par l'Arabie saoudite se joindra aux efforts de l'Onu et du reste de la communauté internationale pour trouver un moyen d'acheminer l'aide», a-t-il ajouté.

«Pour l'instant, la crise immédiate est humanitaire», a encore estimé le secrétaire d'Etat, annonçant par ailleurs une aide humanitaire de 68 millions de dollars au Yémen.

La coalition arabe a entamé fin mars une campagne de bombardements contre les rebelles Houthis et leurs alliés, après que ces derniers eurent pris le contrôle de larges parties du territoire yéménite, dont la capitale Saana.

Le coordinateur humanitaire de l'Onu pour le Yémen a mis en garde samedi contre un épisode rapide des stocks de fuel et de nourriture dans le pays, faisant craindre un effondrement des infrastructures de base d'ici quelques jours.

Le nouveau médiateur de l'ONU à Paris puis à Ryadh

Le nouveau médiateur de l'Onu au Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed, se rendra mercredi à Paris et jeudi à Ryadh pour tenter de relancer des pourparlers entre les belligérants, ont indiqué mardi des diplomates. Il s'agira de sa première tournée depuis qu'il a été nommé le 25 avril pour remplacer Jamal Benomar, démissionnaire. Les autres étapes éventuelles n'ont pas été précisées et aucune date n'a encore été fixée pour une visite du médiateur au Yémen, ont indiqué des diplomates. M. Ould Cheikh Ahmed avait eu des entretiens vendredi à Washington, à la veille d'une visite du secrétaire d'Etat John Kerry en Arabie saoudite.

Un chef militaire fidèle au président Hadi tué à Aden

Le chef des forces fidèles au président yéménite pour trois provinces du sud a été tué mercredi par le tir d'un sniper rebelle dans la ville d'Aden, théâtre de violents combats, a annoncé un responsable de l'armée. Le général Ali Nasser Hadi a été touché mortellement alors qu'il organisait la défense du quartier Tawahi, dans le centre d'Aden, pris d'assaut par des rebelles chiites Houthis et leurs alliés, des soldats fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh. Ce gradé avait été nommé commandant de la 4^e zone militaire qui couvre les provinces d'Aden, de Lahj et d'Abyane, après la fuite vers Ryadh en mars du président Hadi au début de la campagne aérienne de la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite. Les combats ont fait sept morts et 95 blessés parmi les combattants fidèles à M. Hadi et les civils au cours des dernières 24 heures à Aden, a indiqué mercredi le responsable des hôpitaux d'Aden, Al-Khadar Lasouar. Selon une source militaire, les combats et les raids de la coalition ont fait 17 morts dans le camp adverse, en plus de cinq autres miliciens tués à Dhaleh, au nord d'Aden. En raison de l'intensification des combats, de nombreux civils tentent de fuir le centre d'Aden. La plupart empruntent de petites embarcations, dont une a été touchée mercredi par des tirs de Houthis, faisant un nombre indéterminé de victimes, selon des témoins.

NUCLÉAIRE IRANIEN : Reprise des négociations le 12 mai à Vienne

La reprise des pourparlers en vue d'un accord définitif sur le nucléaire iranien aura lieu le 12 mai à Vienne, a annoncé mardi l'Union européenne dans un communiqué.

La négociatrice de l'UE, Helga Schmid, et les ministres adjoints iraniens des Affaires étrangères Abbas Araghchi et Madjid Takht Ravanchi «reprendront leur travail le 12 mai à Vienne. Ils seront ensuite rejoints le 15 mai par les directeurs politiques» des autres grandes puissances, précise le service diplomatique de l'UE.

«A Vienne, les directeurs politiques et les négociateurs adjoints iraniens continueront à travailler à la rédaction du texte d'un plan d'action global commun», à la suite de l'accord-cadre auquel sont parvenus Téhéran et les grandes puissances du groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne) le 2 avril à Lausanne, et poursuivront les travaux sur une ébauche de texte entreprise depuis à New York, poursuit le communiqué. «D'ici là, les experts techniques vont continuer à travailler sur les annexes au texte principal», précise l'UE.

La rédaction d'un accord global sur le nucléaire iranien «avance» malgré de «nombreuses parenthèses» dans le texte qui doit être prêt d'ici au 30 juin, avait assuré lundi le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif.

Après l'accord du 2 avril, les négociateurs doivent désormais régler les détails techniques d'un accord définitif, qui doit garantir la nature purement pacifique des activités nucléaires de l'Iran en échange de la levée des sanctions internationales imposées depuis 2006.

Le président Barack Obama a rencontré mardi à la Maison Blanche le président de la région autonome du Kurdistan irakien, saluant le «courage» des peshmergas, pièce-maîtresse du dispositif au sol dans la lutte contre les éléments du groupe «Etat islamique» (EI/Daech).

Lors d'une rencontre avec Massoud Barzani, M. Obama et le vice-président Joe Biden ont réaffirmé le soutien «fort et continu» des Etats-Unis envers la région autonome du Kurdistan irakien et envers le peuple kurde, selon un compte-rendu diffusé par la Maison Blanche.

Obama reçoit le président du Kurdistan irakien



Les deux hommes ont aussi souligné leur attachement à un Irak «uni, fédéral et démocratique».

M. Barzani a, de son côté, remercié les Etats-Unis pour le soutien militaire «significatif» apporté aux peshmergas, en coordination avec le gouvernement

irakien, selon la même source.

La coalition emmenée par les Etats-Unis a procédé à plus de 3.000 frappes aériennes en Irak et en Syrie depuis le mois d'août contre les membres de Daech qui se sont emparé de larges pans de territoires dans ces deux pays.

La Chine lance la construction de son propre réacteur nucléaire de 3^e génération

La Chine entamera, jeudi, la construction de son premier réacteur nucléaire de troisième génération l'ACP1000 de conception «entièrement chinoise», a annoncé mercredi le groupe étatique China National Nuclear Corporation (CNNC).

Le gouvernement chinois avait donné son feu

vert mi-avril à ce projet pilote destiné à galvaniser l'industrie nucléaire nationale, et qui voit s'associer pour l'occasion CNNC et un autre géant étatique du secteur, CGN.

La Chine, premier marché pour le nucléaire civil, compte 23 réacteurs actuellement en construction, soit un tiers des réacteurs

en chantier dans le monde, selon la World Nuclear Association (WNA).

«La Chine rentre dans le petit cercle des pays développant les technologies nucléaires les plus avancées. Et c'est un projet crucial pour notre stratégie de développement à l'international», a commenté Qian Zhimin, directeur général de CNNC, lors d'une conférence de presse. De fait, le groupe a déjà vendu l'ACP1000 au Pakistan dès février 2014 et un accord préliminaire a été signé en février dernier entre Pékin et Buenos Aires pour exporter le réacteur en Argentine. «Une vingtaine de pays ont manifesté leur intérêt», selon M. Qian.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels
E.N.E.F.E.P
11, Rue Ali HADDAD-BELOUZDED- ALGER.

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 73/2015 N.I.F :410023000100062

1- Objet : L'E.N.E.F.E.P, lance un appel d'offres national restreint en vue de l'acquisition d'équipements technico-pédagogiques sous forme de sept (07) lots (spécialités) complets et homogènes de la branche informatique et, ce au profit des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels.

N° du lot	Désignation des équipements	Nombre de sections
1.	Lot d'équipements en Exploitant informatique Et en Opérateur micro-informatique	94 04
2.	Lot d'équipements en informatique, option : Base de données	11
3.	Lot d'équipements en informatique option : Développer Web et multimédia	06
4.	Lot d'équipements en administration et sécurité des réseaux informatiques	01
5.	Lot d'équipements en informatique option réseaux et système informatiques	02
6.	Lot d'équipements de Vidéo projecteur interactif pour les INSFP et les IFEP	20
7.	Lot d'équipement Maintenance des équipements Informatique et Bureautique	01

L'Appel d'offres national restreint s'adresse aux fabricants, aux importateurs, et aux distributeurs dans la branche informatique. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots séparément.

Le lot étant une spécialité (section) complète et homogène, les entreprises intéressées sont tenues de soumissionner pour tous les items y figurant en genre et nombre.

2- Retrait du cahier des charges : Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges directement ou par des représentants délégués mandatés par leurs soins au siège de l'Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et l'Enseignement Professionnels (E.N.E.F.E.P) sis au 11,rue Ali Haddad, Belouzdad, Alger, dès la publication de l'appel d'offres et ce, contre remise d'un récépissé de versement d'une somme de huit mille D.D.A (8000,00 D.A) versée au compte n° 19836/49 de l'Agent comptable de l'E.N.E.F.E.P ouvert auprès de la trésorerie principale sis au 2 et 4 avenues du 1er Novembre, Alger.

3- Jour et heure limite de dépôt des offres : Le jour et l'heure limites de dépôt des offres est fixé à 30 jours à compter de la date de la 1^{re} publication de cet appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, de 9 heures à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

4- Délai de validité des offres : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres (30 jours) augmenté de trois (03) mois après la date de dépôt des offres.

5- Présentation des offres : Les offres accompagnées de la soumission, de la déclaration à souscrire, de l'offre technique, de l'offre financière et des pièces exigées dans l'article 10 du cahier des charges devront être présentées en deux plis distincts :

- Le premier pli : Contenant l'offre technique accompagnée des pièces réglementaires en un (01) original et une (01) copie. Ces documents doivent être placés dans une enveloppe fermée et cachetée où ne sera mentionné que l'intitulé de l'appel d'offres avec la mention « Offre technique ».
- Le deuxième pli : Contenant l'offre financière en un (01) original et une (01) copie. Ces documents doivent être placés dans une enveloppe fermée et cachetée où ne sera mentionné que l'intitulé de l'appel d'offres, avec la mention (Offre financière). Les deux plis ci-dessus doivent être séparés et placés dans une seule enveloppe anonyme dûment fermée et ne portant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 73/2015

Lot :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

6- Adresse pour le dépôt des offres : Les offres présentées sous forme précisée ci-dessus devront être déposées à l'adresse suivante : Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et de l'enseignement Professionnels 11, Rue Ali HADDAD- BELOUZDAD - ALGER. Bureau d'ordre Général « B.O.G ».

7- Ouverture des plis techniques et financiers en séance publique : Par le présent avis, les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu publiquement le même jour du dépôt des offres à 13Heures, au siège de l'E.N.E.F.E.P sis au 11 rue Ali Haddad, Belouzdad, Alger.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
NUMERO D'IDENTITE FISCALE : 099028015036429

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N 004/ 2015**

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de M'sila lance un Avis d'Appel d'Offres National restreint pour :
ETUDE D'ADAPTATION, SUIVI REALISATION ET EQUIPEMENT DE DEUX (02) SALLES OMNISPORTS 500 PLACES
LOT: REALISATION D'UNE SALLE OMNISPORTS 500 PLACES A M'SILA
LOT: REALISATION D'UNE SALLE OMNISPORTS 500 PLACES A BOUSSAAADA

Les Entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges, auprès de

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE M'SILA
CITE OLYMPIQUE -WILAYA- M'SILA -

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Dossier technique

- 1 - Déclaration à soucrire remplie et Signé, cacheté et daté.
- 2 - Copie des charges remplies et Signé, cacheté et daté
- 3 - Déclaration de probité Signé, cacheté et daté
- 4 - Copie du statut de l'entreprise pour les personnes morales
- 5 - copie du Déclaration de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2012-2013 pour les personnes morales
- 6 - Extraits de Rôle Apur ou échéancier et tout taxes (Lieu de résidence – Siège Sociale – Lieu d'activité) (copies Original ou copie)
- 7 - copie du Mise à jour (CNASAT - CASNOS - C ACOBATH) (valable).
- 8 - Casier Judiciaire n° 03 (Original)
- 9 - Copie du Registre de Commerce
- 10 - Copie valable du certificat de qualification et Classification 03 degré ou plus
- 11 - Copie du Numéro d'identité fiscal
- 12 - Copie des factures validées par les services des impôts pour les années 2011-2012-2013
- 13 - Planning ou la rédaction signé cacheté et daté
- 14 - Liste détaillée des matériels proposés avec les pièces justificatives (délivré par notaire ou Huissier de Justice ou expert avec copies des cartes grises)
- 15 - Copies Listes des ressources humaines avec les renseignements (encodement) avec attestations des affiliations à la CNAS
- 16 - Attestations de bonne exécution des mêmes projets similaires signé par les maîtres d'ouvrage (nature des travaux réalisés, les montants et les dates de réceptions estimées pour les années 2011-2012-2013

Dossier financier

- 1- Lettre de soumission remplis et Signé et daté
- 2- Bordereau des prix unitaires remplis et Signé, cacheté et daté
- 3- Devis quantitatif et estimatif remplis et Signé, cacheté et daté

Les offres seront déposées au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de M'sila - sous triples enveloppes .Les deux enveloppes intérieures doivent porter séparément le dossier technique et le dossier financier

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention suivante :

« Soumission A NE PAS OUVRIR »

ETUDE D'ADAPTATION, SUIVI REALISATION ET EQUIPEMENT DE DEUX (02) SALLES OMNISPORTS 500 PLACES
LOT:

- La durée de préparation des offres est fixée 21 Jours à partir de la date de la première parution dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les journaux nationaux
- Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à 13h30
- La durée du validité des offres est égale de 03 Mois + la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt
- L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres au Siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports – Cité Olympique – M'sila
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des plis dans le dernier jour du dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports – Cité Olympique – M'sila

DK NEWS

Anep : 323 400 du 07/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE M'SILA

COMMUNE DE M'SILA

DIRECTION DES MARCHES ET SUIVI ET URBANISME

SERVICE DES MARCHES

N° FISCAL 2817005959

N° 252/2015

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
RESTREINT N°08/2015**

Vu le décret présidentiel N° 10/236 du 28 Chouaïb 1431 correspondant au 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Président de la L'Assemblée populaire communale de M'sila lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

• ACQUISITION D'APPAREILLAGE DE L'ECLAIRAGES PUBLICS.

Les entreprises intéressées peuvent avoir accès aux documents d'appel d'offres à la direction de la commune de M'sila , contre un paiement de 1.000 DA.

Le dépôt des offres est le dernier jour de la période de préparation des offres est 21 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP jusqu'à 13 h et demi au siège de la commune de M'sila (secrétariat général).

Et l'ouverture des plis sera dans le même jour à 14 h dans le siège de commune de M'sila.

Les Offres techniques et financières seront accompagnées des pièces suivantes :

1-OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à soucrire également remplie et signée et datée.
- Déclaration de probité remplie et signée et datée.
- Registre du commerce (copie), dans le domaine.
- Copie du statut de l'entreprise (personne morale).
- Extraits de Rôle appurés en toutes taxes compris en cours de validité (copie). (au lieu de résidence du soumissionnaire –du lieu social de la société et du lieu d'activité) la copie originale sera remise avant signature du marché.
- Attestation de mise à jour CNAS - CASNOS en cours de validité (copie)
- Le cahier des charges clairement renseigné, signé et paraphé. (sans surcharge et non rayé).
- Extrait du Casier judiciaire n° 03 en cours de validité du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou directeur général lorsqu'il s'agit d'une société (copie originale).
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux 2013 des Société ; SPA-EURL-SARL-SNC-SCS (copie).
- le numéro d'identification Fiscal (NIF) (copie)

-OFFRE FINANCIER

- * Lettre de soumission .(renseignée, signée et datée).
- * Bordereau des prix unitaires.(renseignée, signée et datée).
- * Devis quantitatif et estimatif.(renseignée, signée et datée).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs dossiers en doubles exemplaires et séparer les dossiers technique et financier chacun dans un enveloppe séparé et mettre les deux dossiers dans une enveloppe fermée et cachetée et porte la mention suivante : Submission à ne pas ouvrir.

Les dossiers doivent être adressés au nom de président L'APC de M'sila.

Les intéressés doivent rester engagés pendant 03mois plus la durée de la préparation des offres à compter de la limite des dépôts des offres.

Les soumissionnaires ou leurs représentants désireux d'y assister cordialement invitée.

DK NEWS

Anep : 323 402 du 07/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

D'AIRA D'OULED DERRADJ

COMMUNE DE MAADID

NIF / 098428025034428

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINTE

La Commune de maadid lance un avis d'appel d'offre national restreinte en vue de :

-ETUDE ET SUIVI REALISATION ROUTE EL HOUAMEL - DJAOUNA

Les entreprises intéressées spécialisées, qualifiées principalement travail public 3ème degré et plus (ont exécutées durant les trois dernières années, la quantité au moins de mille (1 000 tonnes) de B B), ayant une expérience dans la réalisation des projets similaires, peuvent retirer le cahier de charge de: LA COMMUNE DE MAADID

(SERVICE DU MARCHÉ) contre paiement de la somme de 2.000,00 DA au trésor entre communal ouled derradj.

Les offres techniques et financières accompagnées des pièces mentionnées doivent être obligatoirement accompagnée des pièces suivantes

1/ L'offres technique :

- 01 - déclaration à soucrire remplie et signé, paraphé et daté
- 02 - La déclaration de probité remplie et signé, paraphé et daté
- 03 -Divulgation d'information + instructions entrepreneur + opérateurs des articles généraux et instructions spéciales (paraphé sur toutes les pages) signé, daté et cacheté
- 04 -certificat de qualification principalement travail public 3ème degré et plus valables parcours (copie)
- 05 - registre de commerce (copie)
- 06 - extrait du casier judiciaire (copie)
- 07 - référence professionnel ou certificat de conformité remis par le maître de l'ouvrage portant le projet similaire (qualité des travaux , montant , date de réception au 03 dernières années (copie)
- 08 - attestation de mise à jour CNAS -CASNOS-CACOBATPH valables parcours (copie)
- 09 - bilan financier de l'entreprise de 03 dernières années (copie)
- 10 - L' extract de rôle à tout taxes compris moins de 03 mois (apuré ou un échéancier) (copie)
- 11 - Numéro d'identification fiscale (copie)
- 12 - liste de moyens matériels destinés au projet délivré par notaire ou expert avec les cartes crises + Certificat d'assurance pour le transporteur disposent de mécanismes pour la carte grise robuste engrange doit être justifiée par un document de notaire ou un expert (copie)

- 13- La liste des travailleurs et formateurs axés au projet et a autorisé la CACOBATPH et CNAS avec certificats de propriété pour les cadres (copie)

- 14 - statut particulier de l'entreprise pour une personne morale (copie)

- 15 - extrait du comptes sociaux pour 2014, pour les personnes morale(copie)

- 16 - planning d'exécution des travaux

2/ L'offre financière :

- 01-lettre de soumission remplie signé, paraphé et daté

- 02-bordereau des prix unitaires remplie signé paraphé et daté

- 03-devis quantitatif et estimatif tout taxe remplie signé, paraphée daté

Les offres doivent être déposées à : LA COMMUNE DE MAADID (SECRETARIAT)

La durée de préparation des offres est fixer de 21 jour a partir de la date de sa première publication dans le BOMOP ou la presse jusqu'à la date limite de dépôt des offres fixé à 13.30 h , si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cacheté, indiquant la référence et l'objet code l'appel d'offres ainsi que la mention « technique ou financière » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir appel .

A P/APC DE MAADID

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINTE

OBJET DU MARCHÉ : ETUDE ET SUIVI REALISATION ROUTE EL HOUAMEL - DJAOUNA

« Soumission à ne pas ouvrir »

L'ouverture des plis technique et financiers à une séance publique tenue au siège de commune dans le dernier jour approuvé pour le dépôt d'une autre date exposés à 14.00 heures , rencontré aujourd'hui le jour de repos un jour férié ou juridique date à laquelle (L'ouverture des plis le premier jour ouvrable, avec la même heure 14.00 faute, et les institutions d'enregistrement peut assister et contribuer s'engager à respecter leurs engagements pendant 90 jours après la date de dépôt partir l'offre.

DK NEWS

Anep : 323 407 du 07/05/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
 08:25 Autre : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:20 Autre : Météo
 09:25 : Au nom de la vérité
 09:55 : Au nom de la vérité
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
 13:45 Autre : Météo
 13:55 : Les feux de l'amour
 15:10 : Un tueur au visage d'ange
 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
 19:00 Autre : Le juste prix
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h30 Météo
 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
 20h45 Divertissement-humour C'est Canneteloup
 20h55 HistoireDélivrance
 22h40 Série policière Les experts
 23h25 Série policière Les experts

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Autre : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Autre : Météo 2
 07:00 Autre : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Autre : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gére
 09:05 : Marathon des sables
 09:10 : Des jours et des vies
 09:35 : Amour, gloire et beauté
 09:55 Culture Infos : C'est au programme
 10:55 Autre : Météo outremer
 11:00 Autre : Motus
 11:30 Autre : Les Z'amours
 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 13:00 Autre : Météo 2
 13:03 Autre : Journal
 13:50 Sport : En route pour la finale
 13:51 Autre : Météo 2
 13:55 Culture Infos : Consumag
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
 15:45 : Comment ça va bien !
 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
 18:15 Autre : Joker
 18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19h55 Météo 2
 20h00 Journal
 20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi 0
 20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
 20h47 Magazine musical Alcaline l'instant
 20h50 Météo 2
 20h55 Magazine d'information Envoyé spécial
 22h25 Magazine d'information Complément d'enquête
 23h35 Magazine musical Alcaline le mag

3

- 06:00 Autre : EuroNews
 06:45 Culture Infos : Ludo
 06:46 : Krypto le superchien
 06:56 : Krypto le superchien
 07:07 : Krypto le superchien
 07:18 : Krypto le superchien
 07:33 : Marsupilami
 08:01 : Bob l'éponge
 08:27 Série TV : Shaun le mouton
 08:34 Série TV : Shaun le mouton
- 08:41 : Peanuts
 08:50 : Dans votre région (1ère partie)
 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
 10:45 Culture Infos : Consumag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Autre : Météo
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Série TV : Un cas pour deux
 14:55 Autre : Questions au gouvernement
 15:55 Culture Infos : Sénat info
 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
 16:50 Autre : Harry
 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
 17:30 Autre : Slam
 18:10 Autre : Questions pour un champion
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19h30 19/20 : Journal national
 19h58 Météo
 20h00 Magazine sportif Tout le sport
 20h15 Météo régionale
 20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
 20h50 Film d'aventures La grande évasion
 23h35 Météo
 23h38 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
 23h40 Soir 3

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
 06:55 Autre : Le Before du grand journal
 07:22 Autre : La météo
 07:23 Autre : Le petit journal
 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
 08:02 Autre : La météo
 08:04 : Zapsport
 08:05 Série TV : Anger Management
 08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
 10:05 Culture Infos : Le tube
 10:45 Cinéma : States of Grace
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 Série TV : Spotless
 15:00 Série TV : Spotless
 15:55 Culture Infos : L'effet papillon
 16:35 Série TV : Ma pire angoisse
 16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
 18:10 Série TV : Les tutos
 18:12 Série TV : Les tutos
 18:15 Autre : Le Before du grand journal
 18:45 Autre : Le JT
 19h05 Talk show Le grand journal
 20h05 Talk show Le grand journal, la suite
 20h25 Divertissement Le petit journal o
 21h00 Série policière True Detective
 22h00 Série policière True Detective
 22h55 Série dramatique Mad Men
 23h40 Magazine musical La musicale

M

- 06:00 Autre : M6 Music
 07:00 Autre : Météo
 07:05 : Les blagues de Toto
 07:20 : La maison de Mickey
 07:45 : Princesse Sofia
 08:10 : Sammy & Co
 08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:55 Autre : Météo
 09:00 Culture Infos : M6 boutique
 10:10 Série TV : Raising Hope
 10:30 Série TV : Raising Hope
 10:50 Série TV : Drop Dead Diva
 11:45 Série TV : Drop Dead Diva
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Autre : Météo
 13:42 Culture Infos : Astuces de chef
 13:45 : Le manoir de Cold Spring
 15:40 Série TV : Mistresses
 16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
 17:20 Autre : Les reines du shopping
 18:25 Autre : Les reines du shopping
 19h45 Le 19.45
 20h10 Série humoristique Scènes de ménages
 20h50 Film d'animation Là-haut
 22h25 Comédie Fatal

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Délivrance



Résumé

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitule. Après plus de cinq années de guerre et 42 millions de morts, dont 6 millions de juifs, le monde fête la victoire des forces alliées sur le Reich hitlérien. Des millions de réfugiés que le conflit avait déplacés, exilés, déportés, sont jetés sur des routes de campagne dévastées. Mais six mois auparavant, rien n'était encore joué. En décembre 44, Hitler lance sa dernière grande offensive dans les Ardennes, infligeant de lourdes pertes aux troupes anglo-américaines. Sur le front Est, l'état-major nazi oppose une résistance acharnée à l'avancée de l'Armée rouge. Des images d'archives colorisées ainsi que des témoignages d'hommes et de femmes ayant assisté à ces événements permettent de reconstituer les derniers mois du conflit.

2

20h45

Envoyé spécial



Résumé

A sommaire :
 Aéroports : le grand gaspillage ?
 La France compte aujourd'hui 160 aéroports. C'est dix fois plus que sa voisine allemande. Mais parmi eux, 17 seulement sont rentables. En les instaurant, beaucoup de villes et de départements espéraient attirer chez eux des touristes et des emplois. Mais la réalité est tout autre.

Carnet de route au Liban : une guerre en silence

Depuis la naissance de l'Etat islamique, le Liban mène une guerre acharnée contre les djihadistes. A la frontière, devenue une vraie poudrière, l'armée libanaise lutte notamment contre les tentatives d'infiltration depuis la Syrie. Plus de vingt de ses soldats y sont tombés aux mains de Daech.

3e sujet à déterminer

3

19h30

La grande évasion



Résumé

1943, en Allemagne, dans un camp de prisonniers. La spectaculaire évasion d'une centaine de détenus alliés.

CANAL+

20h55

True Detective



Résumé

1995, Cohle, toujours sous couverture, prend contact avec un certain DeWall, le complice de Reggie Ledoux, le principal suspect dans l'affaire du meurtre de Dora Lange. Avec Martin Hart, Cohle suit DeWall jusqu'à la planque de Ledoux. Les inspecteurs décident d'appréhender les deux hommes, mais la situation est dangereuse... 2012, Papania et Gilbough confient à Hart qu'ils soupçonnent Cohle d'être plus impliqué dans cette affaire que les apparences le laissent supposer...

1

20h50

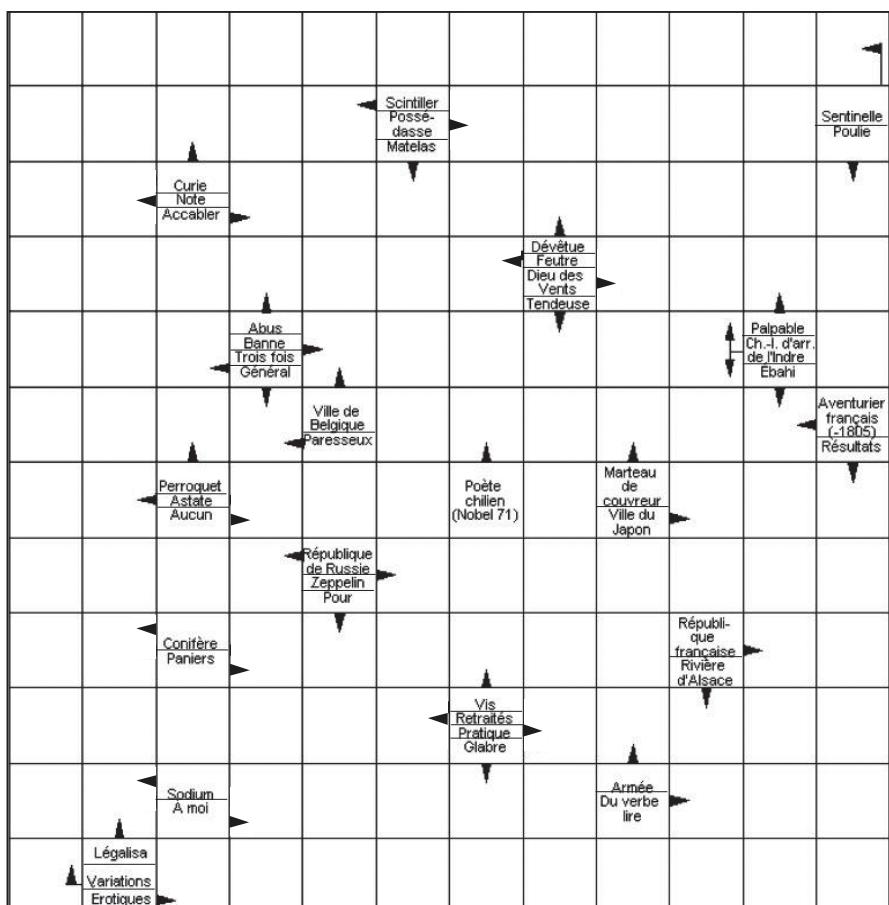
Là-haut



Résumé

Un vieil homme ayant toujours rêvé de vivre une grande aventure décide de s'envoler vers des contrées lointaines.

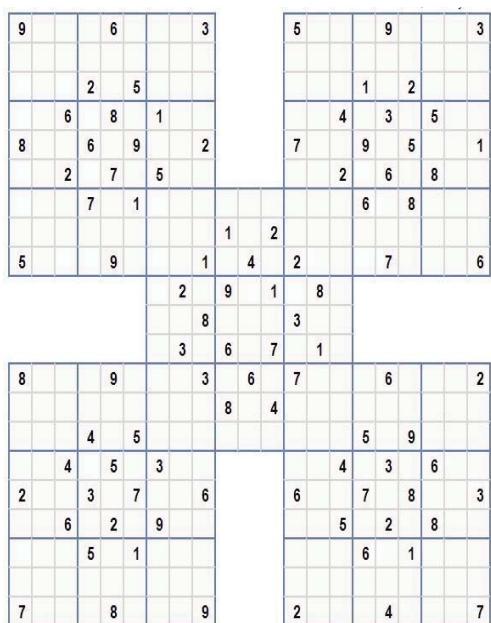
Mots fléchés n°944



Samouraï-Sudoku n°944

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Digitized by srujanika@gmail.com

- Horizontalement:**

 - 1. Infraliminaire
 - 2. Imposées
 - 3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
 - 4. Ch.-l. de canton de la Charente- Maritime : Homme politique chinois - Mammifère
 - 5. Empêches à dormir - Molusque bivalve marin
 - 6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
 - 7. Partie de certains chapiteaux - Objetu
 - 8. Duverbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
 - 9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Helpé
 - 10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
 - 11. Aigu - Code télégraphique
 - 12. Évêque de Césarée - Écrivain américain.

► **Verticalement:**

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
 2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
 3. Recroqueviller - Dévètu
 4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
 5. Qui est en feu (fém.) - Artifici espagnol
 6. Mois - Race bovine
 7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
 8. Étoile qui, augmentant

- brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle - Pilier cornier - Magnésium
- 9. Commune de Suisse - Progrès
- 10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
- 11. Note - Eprouve de l'attirance pour quelqu'un (fém.)
- 12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

Mots croisés n°944

→ Horizontalelement:

N°944

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

7 erreurs



CAN-2017 (QUALIFICATION)

Gourcuff convoque 23 joueurs et justifie ses choix

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Christian Gourcuff a animé, hier, une conférence de presse au stade du

5 juillet où il a dévoilé la liste des joueurs retenus pour le match contre le Seychelles prévu le 13 juin prochain à Blida dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 tout en évoquant les adversaires des Verts et la préparation de notre sélection.

technicien français.

Said Ben

La liste de Gourcuff comporte 23 joueurs parmi lesquels on notera les revenants Ryad Boudebouz (Bastia) et Adlene Guedioura (Crystal Palace) alors que le défenseur du Club Africain Hichem Belkhouït enregistre sa toute première convocation chez les Verts.

Par contre, pour les joueurs locaux et en dehors des trois gardiens de but, on remarquera qu'en Gourcuff n'a retenu qu'un seul joueur à savoir l'attaquant du MC Eulma Chenih. Ce dernier a donné entière satisfaction à Gourcuff lors du dernier stage des Verts.

Par contre, des joueurs blessés n'ont, logiquement, pas été retenus et il s'agit des meilleurs de terrain Medhi Lacen et Abdelmoumen Djabou, tous deux blessés et qui vont subir des interventions chirurgicales.

D'autre part, le défenseur Djamel Mesbah (Sampdoria) qui souffre d'une lésion contractée la semaine dernière, est incertain.

On remarque également dans cette liste l'absence des gardiens Mohamed Zemmamouche et Rais M'bolhi qui a repris mardi l'entraînement avec son équipe (Philadelphia) et sera indisponible, selon Gourcuff. Le coach des Verts avait déjà programmé deux stages pour ses joueurs afin de préparer le match contre les Seychelles, prévu le samedi 13 juin au stade de Blida (20h30), comptant pour la 1ère journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2017.

Le premier stage est prévu du 30 mai au 4 juin et le second du 7 au 14 juin au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa.

Gourcuff explique que "Le premier regroupement verra la présence de 15 joueurs de champ en plus de quelques joueurs locaux qui viendront compléter la liste. Ce premier stage ne concerne pas les éléments évoluant en Italie (ndlr, Ghoulam, Taider, Mesbah, Belfodil). Le groupe sera au complet dès le second stage", a conclu Gourcuff.

Concernant les choix des joueurs, et c'est ce qui a été attendu par les journalistes à savoir des éclaircissements de la part du

Du choix des joueurs

Ainsi dira Gourcuff "Tout d'abord, j'ai décidé de dévoiler un peu plus tôt cette liste pour permettre aux joueurs de s'organiser d'ici au début du premier stage. Cette liste n'est pas définitive, elle pourrait être modifiée en cas d'imprévu", a indiqué le coach des Verts. Une liste des réservistes est prêt pour ce cas là justement.

Boudebouz devait être déjà avec nous lors du stage effectué au Qatar, mais sa blessure l'en a empêché. Pour Guedioura, il a effectué une excellente fin de saison avec son club de Watford, avec à la clé une accession en Premier League, et c'est tout à fait logique qu'il réintègre la sélection. Enfin, pour ce qui est de Belkhouït, il sera certainement une solution au niveau de l'axe défensif, un compartiment qui sera notre chantier avant le match des Seychelles", a-t-il expliqué.

Concernant le défenseur de Trabzonspor (Turquie), Essaid Belkalem, qui revient de blessure et qui n'a plus rejoué depuis 2014, Gourcuff a tenu à préciser que "Je sais qu'il est revenu de blessure, mais je veux le voir à l'œuvre aux entraînements, si j'ai décidé de faire appel à lui, c'est qu'il est opérationnel", a-t-il souligné.

Concernant la non convocation de Rachid Ghezzal (Lyon/France) et Yannis Tafer (St-Gall/Suisse), appelés une première fois lors du stage effectué au Qatar (23-31 mars), Gourcuff a affirmé qu'ils sont victimes de la "concurrence".

A propos de l'attaquant du FC Cordoue (Liga espagnole), Nabil Ghilas, auteur de 7 buts depuis le début de la saison, et qui n'est plus convoqué chez les Verts depuis novembre 2014, Gourcuff estime que le joueur "est victime de la concurrence depuis déjà la veille de CAN 2015".

Ghilas avait été écarté également pour des "raisons disciplinaires" suite à son accrochage avec le sélectionneur national, à l'issue du match face au Mali au Bamako, en novembre dernier, information confirmée récemment par Gourcuff lors d'un entretien accordé à un journal portugais.

De plus, le coach national Christian



Gourcuff, a annoncé que "L'hypothèse d'aller effectuer un stage en Afrique du Sud avant la Lesotho, n'est pas à écarter, une manière de s'acclimater avec les conditions là-bas, mais rien n'est encore décidé".

L'Algérie évoluera dans le groupe J lors des qualifications à la CAN 2017, en compagnie de l'Ethiopie, des Seychelles et du Lesotho.

"Je vais me déplacer en Afrique du Sud la semaine prochaine pour superviser les Seychelles et le Lesotho, qui vont prendre part à un tournoi régional. Ce sera une occasion également pour moi de voir les conditions du déplacement au Lesotho. Nous devons tout prendre en compte", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Gourcuff n'a pas écarté l'idée d'effectuer un rassemblement au centre technique national de Sidi Moussa avant de s'envoler pour le Lesotho", comme il est de coutume, a-t-il conclu.

Des adversaires des Verts

Concernant les adversaires des Verts, le sélectionneur de l'équipe algérienne de football,

Christian Gourcuff, a affirmé que "L'Ethiopie sera notre véritable concurrent dans la course pour la qualification à la phase finale, à condition que nous ne lâchons pas des points face aux Seychelles et au Lesotho, qui sont des équipes moins expérimentées", a affirmé le coach des Verts lors d'un point de presse tenu à Alger.

Evitant cette première sortie face aux Seychelles, Gourcuff a appelé à faire preuve de "vigilance": "Nous devons absolument réussir nos débuts, et le mieux sera une victoire avec l'art et la manière. Mais il faut

surtout pas sous-estimer les Seychelles, une sélection qui va jouer son va-tout", a-t-il ajouté.

Pour Gourcuff "Le mois de mars sera décisif à mon sens, avec le déroulement de deux journées. Contrairement à ce que pensent certains, ce ne sera pas du tout facile, et nous devons batailler pour arracher notre qualification, surtout avec le système d'un seul qualifié par groupe", a-t-il souligné.

En effet mars prochain, l'Algérie accueillera d'abord l'Ethiopie (23, 24, 25, ou 26 mars), avant de se déplacer à Addis-Abeba entre le 26 et le 28 du même mois.

A rappeler que le premier des 13 groupes des qualifications, ainsi que les deux meilleurs

2e, se qualifient pour la CAN-2017, confiée par la Confédération africaine de football (CAF) au Gabon, aux dépens de l'Algérie.

Liste des 23 joueurs:

Khedairia (ES Sétif), Doukha (JS Kabylie), Asselah (CR Belouizdad), Zeffane (O.Lyon/FR), Mandi (O Lyon), Belkalem (Trabzonspor/Tur), Belkhouït (Club Africain/Tun), Hallîche (Qatar SC), Medjani (Trabzonspor/TUR), Mesbah (Sampdoria/ITA), Ghoulam, (Naples/ITA) Feghouli (Valence/ESP), Guedioura (Crystal Palace/ANG), Mahrez (Leicester/ANG), Taider (Sassuolo/ITA), Chenih (MC Eulma), Bentaleb (Tottenham/ANG), Boudebouz (Bastia/ FRA), Aïbed (Newcastle/ANG), Slimani (Sporting/POR), Soudani (Dinamo Zagreb/CRO), Belfodil (Parme/ITA), Brahimi (Porto/POR).

Sudoku N°942

9	7	3	5	4	1	6	2	8
1	6	5	2	8	3	9	7	4
8	2	4	6	7	9	1	3	5
2	4	8	3	9	7	5	1	6
3	9	6	1	5	2	4	8	7
5	1	7	8	6	4	3	9	2
4	8	2	9	3	6	7	5	1
7	3	1	4	2	5	8	6	9
6	5	9	7	1	8	2	4	3

7	8	5	3	9	2	1	4	6
3	9	6	1	5	4	2	8	7
4	2	1	8	7	6	5	9	3
9	6	4	7	1	3	8	5	2
8	5	2	4	6	9	3	7	1
1	3	7	2	8	5	6	4	9
6	4	9	2	3	1	7	8	5
5	7	4	6	2	9	3	8	1
3	1	8	7	4	6	9	6	2

6	5	2	3	1	9	4	8	7	3	9	6
1	3	7	6	8	4	9	2	5	1	7	8
4	9	8	6	2	7	1	3	6	4	5	2
9	7	5	1	4	8	3	6	2	4	3	5
2	6	4	7	9	3	5	1	8	6	7	9
8	1	3	2	6	5	7	9	4	1	2	3
5	4	9	8	3	6	2	7	1	5	6	9
3	2	6	4	7	1	8	5	9	3	4	2
7	8	1	9	5	2	6	4	3	7	8	5

Solution

Mots Croisés N°942

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECKETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENGE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Mots Fléchés N°942

RACCOMPAGNER
IBERIE■BLED■
BADEN■PRO■ED
OTE■DRAISINE
UT■FROISSE■P
LUXUEUX■INFO
DEUX■G■UNAUS
IAISES■E■NE
NONNE■ANSE■R
GH■H■RACE■RA■
USURPA■VANDA
E■ABERRATION

Ligue des champions : Le MC El Eulma engagera 7 nouveaux joueurs en vue de la phase des poules

Le MC El Eulma compte exploiter les 7 licences africaines qui lui restent en prévision de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, en engageant autant de joueurs, selon le président du club de Ligue 1 algérienne de football, Herada Arras.

«Nous avons jusque là épousé 23 licences, et il nous reste 7 autres que nous allons exploiter à l'occasion de la phase des poules», a déclaré le patron de Babiya à l'APS.

Le MCEE a créé l'exploit en se qualifiant à la phase des poules de la prestigieuse compétition continentale des clubs,



et ce, pour sa première participation sur le plan international.

Le club a hérité du groupe B composé des deux autres représentants algériens, l'ES Sétif (détentrice du trophée) et l'USM Alger, ainsi qu'Al-Merrikh du Soudan.

Les protégés de l'entraîneur

français, Jules Accorci, débuteront la compétition par un déplacement au Soudan (26, 27 ou 28 juin).

Par ailleurs, Arras a assuré qu'il comptait retenir tous ses joueurs cadres, à l'image de Walid Derardja et Brahim Chenih, très sollicités en vue de la saison prochaine.

Pfister favorable à la domiciliation de l'USM Alger au 5-Juillet

L'entraîneur de l'USM Alger, Otto Pfister, s'est dit mercredi favorable à la domiciliation au stade du 5-juillet à Alger des rencontres de son équipe dans le cadre de la phase des poules de la Ligue des champions africaine qui débutera le 26 juin prochain.

«Evidemment, il n'y a pas mieux que de se produire sur un terrain en pelouse naturelle. Si nous aurions la possibilité de jouer au stade du 5-juillet, je serais le premier à donner un avis favorable», a déclaré le



technicien allemand en conférence de presse tenue au stade de Bologhine en vue du match en déplacement face à la JS Saoura (à huis clos), samedi prochain dans le

cadre de la 27e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football. L'USMA est domiciliée au stade Omar-Hamadi (Alger) doté d'une pelouse en gazon

artificiel, une pelouse qui n'arrange pas beaucoup les joueurs usmistes, selon leur entraîneur. Fermé depuis septembre 2013, le stade du 5-juillet vient de subir une grande opération de réhabilitation terminée mardi. Le club algérois a été versé dans le groupe B en compagnie de deux autres équipes algériennes, l'ES Sétif et le MC El Eulma, ainsi qu'Al-Merrikh du Soudan. Il débutera la phase des poules par un déplacement à Sétif le 26, 27 ou le 28.

DIEGO GARZITTO «Le groupe d'El Merrikh est favorable»

L'entraîneur français de la formation soudanaise El Merrikh, Diego Garzitto a estimé «favorable» le tirage au sort de la Ligue des champions d'Afrique de football qui a placé son équipe dans le groupe 2 avec trois clubs algériens.

Cependant, l'ancien entraîneur du CS Constantine admet que les équipes algériennes sont difficiles à manier sur leurs terrains et qu'il est indispensable de bien entamer la compétition pour espé-

rer passer en demi-finale.

«Nous devrons bien débuter la compétition et récolter le maximum de points lors des quatre premières journées pour bien se positionner en vue de la qualification» a indiqué Garzitto au site officiel d'El Merrikh.

Le tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique a placé le club soudanais dans le groupe B avec l'ES Sétif (tenant du titre), l'USM

Alger et le MC El Eulma. Pour le coach français, El Merrikh pourrait tirer profit des confrontations directes entre les clubs algériens à condition de faire le plein à domicile.

Enfin, Garzitto a estimé que le TP Mazembe (RD Congo) qui évoluera dans le groupe A de la prestigieuse compétition et ancien vainqueur de la Ligue des champions, est la meilleure équipe parmi les huit qualifiées pour la phase de poules.



LFP Tous les matchs décalés à 17h00 en raison de la chaleur

Les matchs des Ligues 1 et 2 de football, prévus ce week-end respectivement pour le compte des 27e et 28e journées ont été avancés d'une heure (17h00) en raison de la forte chaleur qui sévit actuellement, a indiqué mercredi la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Le mercure a dépassé plusieurs fois



LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL

Ainsi, pour éviter aux joueurs d'évoluer dans des conditions extrêmes, surtout que l'enjeu reste de taille pour un grand nombre d'entre eux, que soit pour le titre, le maintien ou l'accès dans le Nord du pays où il continue généralement à faire assez doux jusqu'au début de l'été.

«L'avenir de Pfister à l'USM Alger sera tranché en fin du championnat»



L'entraîneur allemand de l'USM Alger, Otto Pfister, sera fixé en fin du championnat sur son avenir au sein du club de Ligue 1 algérienne de football, alors que son contrat expire en décembre 2015, a appris l'APS mercredi auprès de la direction de la formation de la capitale.

«Tout sera tiré au clair à propos de l'avenir de Pfister avec l'équipe une fois le championnat bouclé», a déclaré Rachid Redjradj, manager général de l'USMA.

Arrivé au club de «Sous-star» en décembre dernier, le technicien allemand n'a pas réussi jusqu'à présent à faire l'unanimité autour de lui, en dépit de la récente qualification des Rouge et Noir à la phase des poules de la Ligue des champions africaine.

C'est le parcours mitigé de l'équipe en championnat local qui risque de lui jouer un mauvais tour, selon l'entourage du club.

Interrogé à ce propos, Redjradj n'a pas voulu s'étaler se contentant de réitérer qu'une décision finale sur le maintien ou non de Pfister aux commandes techniques de l'USMA sera prise après le 29 mai en cours, une date coïncidant avec le déroulement de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1.

Les Usmistes, champions d'Algérie en titre, occupent la 5e place avec 37 points, accusant un retard de quatre unités sur le leader l'ES Sétif.

APS

avant quatre journées de la fin de la compétition.

Ayant succédé au Français, Hubert Velud, Pfister a continué à vendanger de précieux points à domicile. Son équipe, éliminée par l'ASO Chlef sur son terrain fétiche du stade Omar-Hamadi de Bologhine en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, n'a plus gagné en championnat depuis deux mois.

Les coéquipiers de Youcef Belaili se rendront samedi à Béchar pour affronter, à huis clos, la JS Saoura pour le compte de la 27e journée du championnat.

Par ailleurs, le manager général de l'USMA a confirmé l'intention de la direction du club de se séparer des services de son entraîneur des gardiens de but, Farid Belmella, «même si rien n'est encore officiel pour l'instant», a-t-il précisé.

Belmella a eu un différend avec le vice président de son club, Rebbouh Haddad, au cours du récent séjour des Algériens à Bamako où ils ont validé leur billet pour la phase des poules de la Ligue des champions après leur nul face aux Guinéens de l'AS Kaloum 1 à 1 (victoire à l'aller 2-1). L'USMA a été versée dans le groupe B en compagnie de deux autres équipes algériennes, l'ES Sétif et le MC El Eulma, ainsi qu'Al-Merrikh du Soudan. Elle débutera la phase des poules par un déplacement à Sétif.

Championnat du Portugal (32^e j) Sporting Lisbonne Slimani encore incertain face à Estoril

L'international algérien Islam Slimani, indisponible pour blessure depuis le 22 mars dernier, est incertain pour le prochain match de son équipe Sporting Lisbonne qui se produira sur le terrain d'Estoril dimanche pour le compte de la 32e journée du championnat de 1^{re} division portugaise de football.

Slimani a disputé son dernier match face à Guimaraes pendant lequel il avait inscrit son 9^e but en championnat cette saison. Sporting l'avait emporté sur le score de 4 à 1.

Selon la presse locale, l'entraîneur du club lisboète Marco Silva commence à s'inquiéter sur l'état de santé de son meilleur buteur. Une décision finale concernant la convocation ou non de l'ex-joueur du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), ajoute la même source, pour la prochaine rencontre sera prise dans les prochaines heures.

L'attaquant de 26 ans est retenu dans la liste des 23 joueurs de la sélection algérienne dévoilée ce mercredi par l'entraîneur national, le Français Christian Gourcuff, en vue du match face au Sénégal le 13 juin prochain dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon.

Bounedjah sera transféré au Qatar juste après les 1/8 de finale (Bis) de la Coupe de la CAF



Baghdad Bounedjah, l'international algérien de l'Etoile Sportive du Sahel (1^{re} Div. tunisienne de football) devrait rejoindre son nouvel employeur qatari, Al-Sadd, juste après les 1/8 de finale (Bis) de la coupe de la CAF, contre les Marocains du Raja Casablanca, ont indiqué mercredi des médias locaux.

L'ex-bardeur de l'USM El Harrach (Ligue 1 algérienne) avait rejoint l'ES Sahel en 2013, contre un montant

de 300.000 euros. Il a réalisé deux belles saisons, qui lui ont valu l'intérêt de plusieurs clubs européens, particulièrement en France. Mais c'est la richissime formation qatari, Al-Sadd, qui est parvenue à l'engager, pour une valeur de 3,5 millions d'euros. Bounedjah (24 ans) devrait cependant terminer la saison avec son club actuel, l'ES Sahel, et ne concrétiser sa mutation au Qatar qu'à l'ouverture du prochain mercato estival. Mais Al-Sadd, où évolue l'ex-international algérien Nadir Belhadj, aurait décidé d'accélérer la procédure, en engageant Bounedjah juste après le match retour des 1/8 de finale (Bis) de la coupe de la CAF, prévu entre le 5 et le 7 juillet, et dont le match «aller» est prévu entre le 15 et le 17 mai courant.

«Il s'agit d'un très gros transfert, probablement un des plus importants de l'histoire du championnat tunisien» a affirmé le dirigeant Houcine Jenayah, cité lundi dans la presse locale, à propos du départ de Bounedjah au Qatar.

LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE : Al-Sadd passe aux huitièmes sans Nadir Belhadj

Le club qatari d'Al-Sadd s'est qualifié aux huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Asie de football malgré sa défaite sur le terrain des Saoudiens d'Al-Hilal (2-1), mardi soir en clôture de la phase des poules.

L'ex-international algérien d'Al-Sadd, Nadir Belhadj, n'a pas pris part à ce rendez-vous pour cause de blessure.

Le latéral gauche de 32 ans est à sa cinquième saison sous les couleurs de la formation qatari qui s'apprête à engager l'attaquant international algérien du CS Sahel (Tunisie), Baghdad Bounedjah.

Al-Sadd a terminé deuxième de son groupe avec 10 points derrière Al-Hilal qui en compte 12 et qui s'est qualifié à la première place.

Championnats européens 2014-2015 : Bentaleb et Taider parmi les meilleurs jeunes joueurs

Les internationaux algériens Nabil Bentaleb (Tottenham) et Saphir Taider (Sassuolo) sont placés parmi les jeunes les plus performants dans les championnats du «Big Five» en 2014-2015, selon la dernière étude du centre international d'étude du Sport (CIES). Bentaleb et Taider sont classés chez les meilleurs milieux de terrain défensifs de moins de 23 ans des championnats du «Big Five»:

Bundesliga (Allemagne), Liga (Espagne), Ligue 1 (France), Premier League (Angleterre), Serie A (Italie) qui ont bénéficié «d'au moins 50% du temps de jeu, depuis le début de la saison». Ce cabinet d'étude dont le siège est basé à Neuchâtel s'est basé sur un certain nombre de critères statistiques: rigueur, récupération, distribution, percussion, mise en danger, finition. Chaque joueur a fait l'objet d'une note sur 100 et a été classé par poste. Le milieu de

terrain de Tottenham occupe la huitième place avec 47 points, tandis que Saphir Taider est à la 13^e place avec 32 points. La première place du meilleur milieu défensif des moins de 23 ans est occupée par Marco Verratti (PSG) 100 points suivi de Paul Pogba (Juve) 83 et Granit Xhaka (Mönchengladbach) 65.



Championship: Guedioura a marqué le 3^e meilleur but de Watford cette saison



Le second but inscrit par l'international algérien Adlene Guedioura contre Cardiff City en championnat d'Angleterre de deuxième division a été élu troisième meilleur but de son équipe Watford FC cette saison, selon un sondage organisé par le nouveau promu de la Premier League.

Le milieu de terrain algérien avait inscrit lors de cette rencontre de la 24^e journée disputée le 28 décembre 2014 deux buts, lesquels avaient permis à son club de s'imposer largement en déplacement (4-2).

Le meilleur but de Watford FC cette saison est l'œuvre de Almen Abdi contre Fulham, suivi de celui marqué par Matej Vydra face à Brentford.

Agé de 29 ans, Guedioura, auteur d'un but et deux passes décisives lors des quatre derniers matchs du championnat d'Angleterre de seconde division, a contribué à l'accession de son équipe en première division. C'est la deuxième fois qu'il fait l'objet d'un prêt à Watford cette saison puisqu'il avait déjà porté ses couleurs entre novembre et décembre 2014 (2 buts en 6 matchs). Adlene Guedioura avait été nommé pour le prix du meilleur joueur du mois d'avril décerné par la Ligue anglaise après une fin de saison époustouflante avec son équipe.

APS

JAMES VEUT SA REVANCHE

Battu 1-2 par la Juventus Turin en demi-finale aller de la Ligue des Champions mardi soir, le Real Madrid tentera de renverser la situation sur sa pelouse de Santiago Bernabeu le 13 mai. Et le milieu offensif merengue James Rodriguez (23 ans, 8 matches et 1 but en Ldc cette saison) compte sur le public madrilène.

"Ce n'est pas une mauvaise défaite. Ils ont eu de la chance. Il faut mettre ça derrière nous et penser à mercredi. Nous devons garder la foi pour le retour. Le Bernabeu doit nous aider à les tuer", a lancé l'international colombien après la rencontre.



SERGIO RAMOS : «JE N'AIS PAS BIEN JOUÉ CONTRE LA JUVENTUS»

C'était un mauvais match en général. J'ai mal joué mais cela ne m'inquiète pas, a déclaré l'international espagnol après la rencontre. J'ai confiance en Carlo Ancelotti et il me fait confiance. Il y a encore un match retour à jouer et on peut renverser la situation. Dans cette position de milieu de terrain, on court plus mais je ne pointerai du doigt aucune erreur individuelle.

"Ce ne sera pas dur de mieux jouer à Santiago Bernabeu mercredi prochain. Je suis sûr que tout sera différent. Abandonner n'est pas dans ma nature, ce n'est pas dans ma philosophie ni dans mon ADN". Avant le match retour contre les hommes de Massimiliano Allegri, les Merengue doivent se concentrer sur la Liga et la difficile réception de Valence pour rester dans la course au titre à la poursuite de Barcelone, le leader.

Tévez et Morata Une grande soirée

Carlos Tévez et Álvaro Morata, les deux buteurs de la Juventus, mardi soir, sont revenus sur leurs exploits. Ils ont fait chuter le tenant.

"Nous avons disputé un grand match", a déclaré Tévez. "Nous méritons cette victoire. C'est un résultat important et on va aller à Madrid avec la même détermination, la même volonté de nous imposer. Rien n'a réellement changé en ce qui concerne nos chances de nous qualifier. Notre entraîneur (Massimiliano Allegri) a vraiment bien préparé ce match. Il voulait que nous fassions douter cette défense de Madrid et cela a plutôt bien fonctionné. Dans la première période, j'ai pas mal décroché, et dans la seconde, je les ai surpris en prenant les espaces."

Son coéquipier espagnol de 22 ans a ouvert le score face à son ancien club. "Ce ne fut pas un superbe but, mais cela a suffi pour nous apporter la victoire", a déclaré Morata. "Cependant, nous ne sommes pas encore qualifiés. Nous allons démarrer le retour comme s'il y avait eu match nul 0-0, et on va essayer de l'emporter à

nouveau. Je sais que ce sera difficile.

Nous allons devoir réaliser une performance parfaite, meilleure que celle de mardi soir. Il ne faut pas oublier que nous rencontrons la meilleure équipe au monde."

Ancelotti : «Il faudra un Real patient»

"Au début nous voulions mettre la pression sur Andrea Pirlo, mais cela ouvrirait trop d'espaces derrière nos milieux de terrains, ils trouvaient Tevez, alors nous avons décidé de les attendre un peu plus, a analysé l'entraîneur madrilène au micro de Canale 5. Je m'attendais à cette Juve, bien organisée, appliquée, elle a exploité ses occasions. Au retour, il faudra un Real patient, surtout."

ALLEGRI : «RÉSULTAT MÉRITÉ»

"Nous avons abordé ce match avec beaucoup de tranquillité. Mais presser 90 minutes c'est impossible, si tu freines dix minutes contre une telle équipe elle te marque deux buts. Mes défenseurs sont forts, ils peuvent jouer à trois comme à quatre, gèrent les un contre un. Je reste exigeant sur la qualité de jeu, nous pouvions faire mieux en première période, il y avait des espaces entre leurs milieux de terrain."



7,7 KM !

les joueurs de la Juventus ont couru près de 7,7 km de plus que ceux du Real. Au total, les hommes de Massimiliano Allegri ont couru 114,6 km, contre 106,9 km pour ceux de Carlo Ancelotti. Bousculés, les milieux de terrain du Real Madrid ont dû faire face à de véritables « marathoniens ». Andrea Pirlo et Arturo Vidal sont les deux joueurs avoir le plus couru durant la rencontre (11,8 km chacun).

PIRLO : «UN MESSAGE À L'EUROPE»

Grâce au succès décroché face au Real (2-1) lors du match aller, l'icône barbue y croit de plus en plus. "Nous avons envoyé un message à l'Europe. Nous sommes là et nous voulons désormais la finale, a ainsi expliqué l'international italien au micro de Sky Sport Italia. C'était une rencontre difficile, mais

c'est normal à ce stade de la compétition. Maintenant, on va devoir faire la différence là-bas. Et on espère pouvoir entendre à nouveau « l'aniamo à Berlino » (comme en 2006 après l'titre de champion du Monde de l'Italie décroché à Berlin, ndlr). On sait que l'on peut le faire, mais il faudra faire attention."



ALGÉRIE - LIBYE

Le Premier ministre libyen achève sa visite en Algérie

Le Premier ministre libyen, Abdallah al-Thani, a achevé sa visite de deux jours en Algérie dans le cadre des concertations politiques entre les deux pays. M. al-Thani a été salué à son départ de l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. Les entretiens, mardi, entre MM. Sellal et al-Thani avaient permis de procéder à un examen de la situation prévalant en Libye ainsi qu'à une évaluation des efforts visant à réunir les conditions d'un retour à la paix et à la stabilité dans ce pays frère et dans toute la région.

**M. BENSALAH:
L'Algérie «ne ménagera aucun effort» pour que les frères en Libye perviennent à un terrain d'entente**

Le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah a affirmé mercredi que l'Algérie «ne ménagera aucun effort pour que les frères libyens parviennent à un terrain d'entente susceptible de rétablir la sécurité et la stabilité dans ce pays», indique un communiqué du Conseil de la nation.

«L'Algérie ne ménagera aucun effort pour que les frères libyens puissent parvenir à un terrain d'entente susceptible de rétablir la sécurité et la stabilité dans ce pays voisin et d'ouvrir la voie à la reconstruction et au développement», a indiqué le président du Conseil de la nation lors de l'audience qu'il a accordée au Premier ministre libyen, Abdallah al-Thani, au siège

du Conseil, précise le communiqué. La rencontre a été une «occasion pour passer en revue la situation générale en Libye qui exige un effort exceptionnel afin de surmonter cette épreuve» qui frappe le peuple libyen frère.

Après avoir évoqué la situation générale prévalant en Libye, le Premier ministre libyen a rendu hommage à l'Algérie saluant les «démarches sincères» engagées par les autorités algériennes pour parvenir, à travers le dialogue, à des résultats en faveur de l'unité, la stabilité et la sécurité de la Libye. Il a rappelé les relations privilégiées unissant les deux pays, ce qui «renforce la confiance en le rôle assumé par l'Algérie», a-t-il dit.

ALGÉRIE - TUNISIE

Le Président Bouteflika reçoit le prix Ferhat Hached de la dignité humaine pour l'année 2015

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger le prix Ferhat Hached de la dignité humaine 2015 «en signe de reconnaissance pour sa lutte contre le colonialisme français, ses efforts pour la libération de l'Algérie et la concrétisation de la réconciliation nationale».

Le prix Ferhat Hached de la dignité humaine a été décerné au chef de l'Etat par le tunisien Noureddine Hached, président de la Fondation Ferhat Hached, en présence du secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), Saïd Abadou, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmajid Sidi Said.

Dans son intervention à cette occasion, M. Noureddine Hached a indiqué que «ce prix se veut une reconnaissance aux efforts consentis par le Président Bouteflika, et un hommage au peuple algérien vaillant», ajoutant que le président Bouteflika «est connu sur la scène internationale pour sa généreuse contribution à la guerre de libération menée par le peuple algérien contre l'occupant français.

Le Président Bouteflika est également parvenu à consacrer la réconciliation nationale par la voie du dialogue national pour que l'Algérie puisse jouir de la paix et de la stabilité.



Noureddine Hached, fils de Ferhat Hached, a créé la Fondation Ferhat Hached pour l'étude de l'héritage de son père, la mise en valeur et la promotion de son œuvre.

La Fondation se veut également un centre de recherche pour l'étude des prolongements actuels de l'œuvre de Hached, ainsi qu'un espace d'ac-

tions citoyennes. Ferhat Hached fut un leader syndical tunisien et l'un des principaux chefs de file du mouvement national tunisien aux côtés de figures comme Habib Bourguiba et Salah Ben Youssef. Il fut assassiné en 1952 par les services secrets français, lit-on sur le site internet de la Fondation.

SOMMET DES DIRIGEANTS AFRICAINS SUR LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU**M. Lamamra représentera le Président Bouteflika...**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, de le représenter au sommet du comité des Dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies qui se tiendra samedi à Livingstone (Zambie), a indiqué mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Ce sommet du comité

des Dix «procédera à une évaluation d'étape du processus engagé pour la réforme du Conseil de sécurité à la lumière de l'intensification des consultations intergouvernementales en prévision de l'échéance du 70ème anniversaire de la fondation de l'organisation des Nations unies», précisé la même source. Le comité aura également à évaluer les résultats des démarches effectuées dans un communiqué dans la promotion de la position

africaine commune, dite aussi «Consensus d'Ezulwini+», a-t-on ajouté. Ce consensus, adopté en 2005, est «l'expression de la revendication des Etats membres de l'Union pour une participation plus juste, plus équilibrée et plus représentative de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité des Nations unies afin de pouvoir assumer pleinement son rôle, au sein de la communauté internationale, dans la promotion de la paix dans le monde». Ce comité, présidé par le président de la République de Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, est composé de l'Algérie, la Libye, la République du Congo, la Guinée Equatoriale, le Kenya, la Namibie, l'Ouganda, le Sénégal, la Sierra Leone et la Zambie. M. Lamamra prendra part également à la réunion préparatoire du sommet qui regroupe les ministres des Affaires étrangères des dix pays membres, le 5 mai à Livingstone.

... Il reçoit la commissaire de l'UA au Commerce et à l'Industrie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reçu mercredi à Alger, la commissaire de l'Union africaine (UA) au Commerce et à l'Industrie, Fatima Haram Acyl. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, Mme Acyl a indiqué avoir évoqué avec M. Lamamra l'intégration régionale, qui est la raison d'être de l'UA. «Nous avons évoqué l'intégration régionale, et M. Lamamra le sait très bien, que cette intégration est la raison d'être de l'UA», a-t-elle déclaré.

«Nous avons également discuté du commerce inter-africain, de la zone de libre échange et du commerce international et surtout de la position de l'Afrique par rapport à tout ce qui s'y passe», a ajouté la responsable africaine. Interrogée sur le volume des échanges com-



merciaux interafricain, Mme Acyl a indiqué que le pourcentage est vraiment «négligeable, se situant entre 11% à 13%».

Medelci à Libreville au 3^e congrès de la Conférence des Juridictions constitutionnelles africaines

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci prendra part, jeudi, au 3^e congrès de la Conférence des Juridictions constitutionnelles africaines prévu du 7 au 10 mai à Libreville (Gabon), a indiqué mercredi un communiqué du Conseil.

Le président du Conseil

démocratiques et valeurs constitutionnelles et portera sur les relations de coopération avec les espaces régionaux. M. Medelci participera aux travaux de la 6^e session du bureau exécutif du congrès, le Conseil constitu-

tional étant membre par la force de la loi en ce sens que le congrès a été institué en mai 2011 en Algérie. Le bureau exécutif compte actuellement 32 juridictions constitutionnelles africaines.

APS

